



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

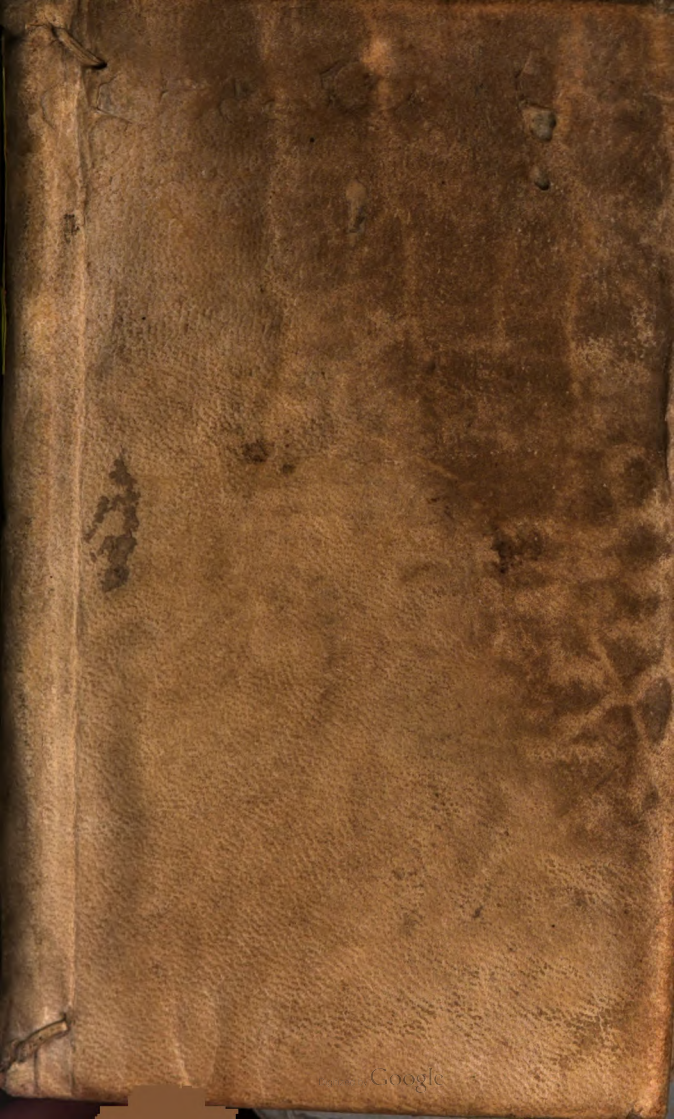
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Eur. 511^m

1705, 4

Mercur



<36624505170015

<36624505170015

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

AVRIL, 1705.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle d'
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliés en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliés en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurès.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC V.
*Avec Privilège du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München 



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
GALANT

AVRIL, 1705.

Monsieur le Marquis
de Bedmar ayant reçu
le Collier de l'Ordre
du Saint Esprit, ainsi que je
vous l'ay mandé, & estant com-
blé des bontez dont le Roy

A iiij

6 MERCURE

l'a honoré, toutes les deux fois qu'il est venu en France, & sur tout de ce que S. M. luy avoit dit d'obligeant dans le temps qu'il alloit faire le serment que tous les Chevaliers du Saint Esprit sont obligez de prester, étoit sur le point de partir pour la Viceroyauté de Sicile, à laquelle il a esté nommé, lors que le Roy luy dit : *qu'il avoit non-seulement exposé son sang avec une fidelité inviolable, en se trouvant en personne dans plusieurs actions perilleuses, mais qu'il avoit aussi sacrifié son bien, & qu'il sçavoit les mesures que le Roy*

GALANT 7

d'Espagne prenoit pour rétablir ses affaires ; que cependant toutes ses pierreries estant demeurées à Bruxelles , & que n'en ayant point pour faire une Croix du Saint Esprit , il luy en vouloit donner une. En effet , il en a reçu une d'environ deux mille louis d'or, mais Sa Majesté avoit trouvé le moyen par les choses obligeantes qu'elle luy dit , de l'empescher de faire attention à ce present , pour ne penser uniquement qu'à ce que faisoient pour luy deux grands Monarques , qui avoient la bonté d'entrer jusque dans l'interieur de

A iiij

8 MERCURE

ses affaires , & dans tous les moyens qu'il avoit employez pour continuer ses services , afin de l'en recompenser. Rien ne doit mieux faire connoître aux Alliez que les deux plus grands Monarques du monde possédant les cœurs de leurs Sujets autant par amour que par l'obéissance qu'ils leur doivent , toute l'Europe liguée ne pourroit venir à bout d'entamer leurs Etats , & que dans la fuite , elle doit avoir plus à craindre que les deux Rois n'ont à apprehender.

Monfieur le Marquis de Bed-

GALANT 9

mar est Castillan , & d'une des plus illustres Maisons de ce Royaume. Elle y estoit déjà connue lorsque la Castille n'étoit gouvernée que par des Comtes ; & depuis Dom Ferdinand Gonzales qui vivoit vers l'an 930. jusqu'à Garcias , qui mourut sans enfans en 1029. & laissa cette Souveraineté à Nugna , sa sœur , femme de Sanche le Grand , Roy de Navarre , qui l'érigea en Royaume , les Ancêtres de Monsieur le Marquis de Bedmar y posséderent toujours les plus grandes Charges. Un Seigneur de

10 MERCURE

ce nom fut en grande confidence sous le regne de Ferdinand II. Roy de Leon , qui heritant de son petit - neveu Henry , Roy de Castille , unit en sa personne ces deux Royaumes , vers l'an 1217. Il fut ensuite uni à l'Arragon sous Ferdinand & Isabelle l'an 1474. & dans ce même temps le Tris - ayeul de Monsieur le Marquis de Bedmar avoit beaucoup de credit en cette Cour. Christoval Castilleio , Espagnol du seizième siecle , si distingué par ses Poësies , & qui fut Secrétaire de l'Empe-

GALANT II

reur Ferdinand , estoit petit-fils d'une Dame sortie de cette Maison qui est alliée à celles de Velasco , de Medina-celi , de Colonne , de Toledé , & de Spino-la. Bernard , Tresorier de l'Eglise de Compostelle , celebre Auteur du douzième siecle qui a fait un recüeil des anciens Decrets des Rois d'Espagne , estoit forti de cette illustre Maison par les femmes. Ambroise Morales en parle dans ses ouvrages.

La relation de Quebec que je vous envoyai dans ma Lettre

12 MERCURE

du mois de Janvier , ayant esté trouvée fort curieuse ; je vous en envoie encore une qui vient du même pays & de la même main.



NOUVELLES DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Novembre 1703.

***L**Es Iroquois , nation sauvage & belliqueuse , estoient demorez neutres & sur leurs ^a nattes entre les*

a Expression sauvage qui signifie , avoient conservé la Paix.

GALANT 13

François & les Anglois , jusqu'à ce qu'à l'instigation des ^a derniers , ils ayent ^b deterré la Hache , en venant brûler un établissement considérable que les François ont au ^c Détroit. Mr de la Motte-Cadillac commandois dans ce poste. Une Sentinelle du Fort entendant du bruit , tira sur celui qui mettoit le feu à cet établissement , elle le blessa même , mais apparemment que la nuit qu'il avoit pris pour faire un coup si hasardeux , le favorisa , & luy sauva la vie.

a Les Anglois de la nouvelle Angleterre & pays adjacens.

b C'est-à-dire , fait la guerre , les Iroquois , s'entend.

c Entre le Lac Erié ou du Char , & le Lac Michigan , ou des Hurons.

14 MERCURE

Decembre 1703.

A la fin du mois , un Parti assez considerable de ^a Canadiens & de Sauvages alliez des François , commandé par Mr de Rouville , alla du costé ^b d'Orange. Dierfielde petite Place dans la nouvelle Anglaterne , située sur une Riviere , se trouvant au passage , fut emportée d'assaut sur les neuf heures du soir , elle fut presque entierement pillée ; on y brûla un bon nombre de maisons. Plusieurs Anglois cependant qui s'étoient cantonnez en de certains endroits de la Ville , se deffendirent avec vigueur ; on les attira hors de la Place

^a Originaires de France , mais nez en Canada.

^b Ville de la nouvelle Yorck.

*& en taze campagne , le combat y
 fut chaud , plusieurs Sauvages y fu-
 rent tuez ou bleffez , entr'autres le
 Chef de ceux du ^a Saut de S. Louis ;
 mais enfin les Canadiens , après y
 avoir perdu un Officier , un Sergent ,
 & encore un autre , (celuy-cy est ré-
 chapé de sa blessure) demeurèrent les
 maîtres du Champ de Bataille .
 Un Ministre avec sa famille &
 quantité de Prisonniers , ont esté
 amenez à Quebec . Le Ministre
 a toujours refusé constamment d'en-
 trer en dispute avec les Mission-
 naires de cette Ville , quelques in-
 stances qu'ils luy en ayent faites ,
 il a toujours renvoyé aux Ministres*

*a Village sauvage au Midi de l'Isle de
 Montreal , en un lieu où se forment des
 chûtes d'eau , que l'on appelle en Cana-
 da , Sauts .*

16 MERCURE

de a Baston , les réponses aux objections que luy faisoient ces Messieurs. Si vous qui me pressez avec tant d'évidence , estiez à Baston , leur disoit-il ; vous verriez ce que les Ministres mes Confreres repliqueroient aux choses que vous m'objectez , quoy que tres-claires. Mr le Marquis de Vaudreuil Gouverneur general de la nouvelle France , & Mr de ^b Beauharnois , Intendant ont eu soin que ce Docteur Protestant ne manquast de rien pour sa subsistance.

a Ville capitale de la nouvelle Angleterre.

b Sa Majesté l'a nommé Intendant general de la Marine , à la place de Mr d'Herbaut.

Mars 1704.

Ceux de Quebec au commencement du Printemps, se sont mis en estat d'aller en Flibuste, & ont armé pour cela deux petits Bâtimens sous la conduite de Mr de la Grange & Pauperet. Avec ces deux petits Vaisseaux, dont l'équipage estoit d'environ six-vingt hommes, ils ont pris un Navire de cinquante piéces de canon; c'est à Mr de la Grange qui a commandé autrefois le Belliqueux & l'Atalante, qu'il en faut donner la gloire. Ils en ont encore brûlé deux, & coulé un autre à fond. Le Vaisseau de cinquante piéces estoit chargé de Molnès, Mr de la Grange l'a monté & l'a conduit à Bilbao, pour se rendre ensuite à la Rochelle.

Avril 1705.

B

Juin 1704.

Les Sauvages allies des François & entr'autres les Aniés qui composent une des cinq nations Iroquoises, irrités de ce que les Anglois leurs voisins, avoient pendu un des leurs, (ce qui suffit chez les Sauvages pour faire durer une guerre jusqu'à la quatrième generation) sont venus prier le Gouverneur de Montreal de leur donner des François & un Chef pour avoir raison de leur ennemi. Le Parti s'est trouvé de sept cens hommes, tant Soldats François que Sauvages, & Mr de Beaucour a esté choisi pour le commander. On estoit déjà fort avancé

a M^r le Chevalier de Ramezée.

GALANT 19

dans la marche ; lorsqu'un Soldat a deserté & est allé se jeter dans Orange ; comme on s'estoit apperçu de cela , quoy que trop tard , on a jugé à propos de se desister de l'entreprise , y ayant lieu de croire qu'on estoit découvert. Cela n'a point dégoûté les Sauvages qui avoient en teste de se vanger de l'Anglois. Ils se sont déterminés à faire différentes incursions sur ses terres , & pour jouer mieux leur jeu , ils ont formé quatre differens partis ; un des trois a rencontré le Courier qui portoit les Lettres de la nouvelle Angleterre en la neuve-York ; les Sauvages l'ont assassiné , se sont saisis de ses paquets , & les ont portez à a Montreal. On a entre les mains un extrait traduit

a Ville de l'Isle de Montreal , celebre dans le Fleuve de S. Laurent.

B ij

20 MERCURE

de l'Anglois , de ces paquets , mais comme ce ne sont la plupart que des nouvelles de Gazettes , dont on est assez informé en France , on s'arrêtera à marquer ici le Resultat d'une Assemblée extraordinaire tenue à Baston , Capitale de la nouvelle Angleterre.

De Baston le 17. Juillet 1702.

Les Officiers des troupes de la Milice qui sont sur les Frontieres auront soin que leurs Soldats soient pourvus de Raquettes , pour aller sur les neiges.

Ces sortes de Raquettes approchent assez de celles dont on se sert pour joier à la paulme , si on en ôte le manche. Il y en a en Canada de plusieurs grandeurs & selon les personnes , elles ont com-

GALANT 21

munement deux pieds de long sur un de large à peu près. Le bois qui retient les mailles est épais d'un ou de deux pouces, selon la grandeur de la Raquette, les mailles sont de figure triangulaire, faites de lanieres de peaux d'Orignaux, mais coupées tres-delicatement, les Sauvages peignent assez souvent ces Raquettes en rouge ou en vert. La Raquette sauvage est fortifiée en son travers de deux petites barres de bois pliant & flexible pour tenir les mailles en état; à l'une des extremités de cette Raquette est un trou pour mettre le pied, à costé de cette ouverture sont de petites courroyes pour assurer le pied du costé du talon, & le tenir ferme.

La Cour de Judicature qui estoit à Bela, sera transférée en la a nouvelle Yorc.

a C'est-à-dire à Manhate, que les Canadiens appellent communement la

22 MERCURE

Menade ; c'est une Ville assez grande , à l'embouchure d'une Riviere qui se jette dans la mer , proche de l'Isle longue , en Anglois , long-Island.

Il sera accordé à Sa Majesté un impôt sur les vins & autres boissons qui se vendent en détail, comme aussi sur chaque tonneau des Vaisseaux qui arriveront dans les terres Angloises.

Pour chaque beste dans tous les troupeaux du Pays , on payera certaine somme.

La même Chambre assemblée à Boston a imposé des Taxes sur les fonds & biens immeubles , pour le remboursement des dettes publiques, contractées depuis plusieurs années pour les frais de la guerre.

Du Port Royal en Acadie :
le 27. Septembre 1704.

*Le Port Royal , Ville Capitale
de l'Acadie en Amerique , appar-
tenant aux François , où commande
Mr de Broüillan a esté bloqué par
les Anglois par mer & par terre ,
durant tout l'Esté. Leur flotte estoit
composée de trois gros Vaisseaux dont
l'un estoit de quatre-vingt pieces de
Canon , l'autre de quarante cinq
& le moindre de quinze , d'une
Galere & d'un assez bon nombre de
petits Navires de charge. Cette
armée navale estoit commandée par
le Colonel Chevoi & par le Capi-
taine Galop. Tous ces Vaisseaux
s'étant rangez en ligne devant la
Ville de Port-Royal , Chevoi en-*

24 MERCURE

voya sommer le Commandant de la Place de se rendre, à quoy Mr de Broüillan n'ayant point voulu entendre, l'Amiral de la flotte voulut avoir raison du refus ; il tint Conseil, & tous estant convenus des signaux accoustumez en semblable occasion, on a mouillé l'ancre dans la résolution de canonner vigoureusement le Fort qui défend l'entrée de la Place ; mais les vents devenant furieux, les Navires commençoient déjà à chasser sur leurs ancres à cause des courans & risquoient de se briser dans les costes de la Baye Françoisse ; ils ont donc esté obligez de se retirer. L'Amiral Chevoi cependant, ayant un ordre précis de la Reine Anne de s'emparer de la Place à quelque prix que ce fust, & considérant d'ailleurs
que

que sans la prise du Fort qui couvre la Ville, tous ses efforts devenoient inutiles, il se resolut de l'insulter & de l'emporter d'assaut, s'il luy estoit possible, dast-il luy en couster la moitié de son monde. Chervoi pour venir à bout de son dessein, fit mettre ses troupes & son équipage à terre par le moyen de ses Chaloupes, & l'ordre estant donné, il fit marcher son armée en Bataille du costé du Fort qui est muni de bons canons & de bastions à la moderne, avec des palissades élevées de douze à quinze pieds. Mr Brouillan averti de tout par ses espions, commanda qu'on ne fist aucun bruit, & qu'on éteignist tous les feux, de sorte qu'on ne vist point de fumée en aucune maniere. Les Anglois ne se doutant de rien, avancerent toujours en bon

Avril 1705.

C

26 MERCURE

ordre , & n'entendant nul bruit , ils s'imaginèrent que les François avoient abandonné leur Poste , & pris la fuite , lorsque se trouvant à la portée d'une carabine de ce Fott, Mr de Bronillan ordonna aux Canoniers de faire leur devoir. Aussitôt les canons chargés de gros carouches commencerent à rompre & à écarter les rangs ; les Bataillons Anglois firent demi-tour à gauche & reculèrent l'espace de quatre ou cinq arpens ; néanmoins se ralliant par la valeur des Officiers qui les animoient , sur tout Chevoi leur General , qui avoit résolu d'exécuter les ordres de la Princesse Anne , (il n'y alloit pas moins que de saeste ;) les soldats , soit cointraits , soit courage , se remirent en marche à grand pas. A cette seconde attaque

GALANT 27

Mr de Brouillan fit jouer toutes ses batteries, son canon fut bien servi, sa mousqueterie fit un effet incroyable, les deux tiers des troupes Angloises demeurèrent sur la place & les assiégés ne perdirent que six hommes. Les Navires Anglois qui estoient dans la Baye Françoisse à la vue de Port-Royal, pour soutenir l'armée de terre, furent fort endommagés, tant par les vents, par la tempête, que par les batteries que le Gouverneur de l'Acadie avoit fait placer avantageusement, & qui les ruinoient dans la rade où ils estoient mouillés.

Les Sauvages alliés des François qui ont esté témoins oculaires de ce siège, ont dit à Quebec & ailleurs, que de quarante hommes qui estoient
a Mr de Brouillant.

C ij

28 MERCURE

*dans un des Vaisseaux des Anglois, il n'en estoit resté que dix, & que de vingt hommes dans un autre, il ne s'en trouvoit que cinq, & ainsi des autres Bâtimens à proportion; on n'a guere vu de siege où les Assiegeans se soient battus avec plus d'opiniâtreté, & où l'artillerie des Assiegez ait fait tant d'effet. Malgré tout cela les Anglois qui combattent là en desesperer, se sont vus obligez de ceder à Mr de Bronil-
lan qui a défendu le Port Royal en brave, & en galant homme, quoiqu'il manquast de vivres & de munitions, sur la fin du siege, le blocus ayant duré trois mois ou davantage.*

R E L A T I O N

Des Négociations qui se sont
faites dans l'Amérique Sep-
tentrionale , entre les Fran-
çois , les Sauvages Iroquois
& les Anglois , en 1704.

*Six Sauvages a du Saut Saint
Louis , ayant esté conduire les b
Aniés (qui venoient d'un Parti]
à leur Village , Pitresculle Major
c d'Orange & Negociateur ordi-
naire des Anglois de ce Cont nent ,
auprès des Iroquois , qui sortoit d'un*

a Voy plus haut pag. 1. nombre 7.

*b Sauvages d'une des cinq Nations
Iroquoise , voisins de la neuve Iork.*

*c Ville dans la nouvelle York ap-
pellée aussi Albanie.*

C ij

30 MERCURE

*Village des a Onontaghes , les ren-
contra , & leur remontra la joye
qu'il avoit de les voir ; il les invita
de passer avec luy jusqu'à Orange ,
& cela par un collier qu'il leur
offrit. Comme ces colliers chez les
Sauvages sont d'une grande con-
sequence , & que toute la negocia-
tion du Major d'Orange roule là-
dessus , il est à propos de dire icy ce
que c'est.*

*Les Colliers si celebres chez les
Sauvages Iroquois sont faits de
cinq ou six aiguillettes , ou lanières
de peau assez minces , d'Orignal ou
b d'autre animal, ettes sont longues
d'environ deux pieds , mises l'une
contre l'autre & larges de trois à*

*a Sauvages d'une des cinq Nations
Iroquoises.*

b Especes d'Elan.

quatre pances , liées ensemble d'es-
pace en espace ; dans ces bandeler-
tes sont enfilez des grains d'une es-
pece de Porcelaine qui vient de la
neuve Iork ou des environs , ils
sont blancs & bleus , percez dans
leur longueur & grossierement ar-
rondis ; ces sortes de Colliers chez
les Sauvages de Canada servent
pour les negociations & de la paix
& de la guerre , & les François
comme les Anglois dans l'Amerique
Septentrionale ne sçauroient rien
terminer auprès des Sauvages sans
ces Colliers ; ce sont les monumens
des revolutions qui arrivent dans
ces vastes Contrées , & les marques
certaines de tout ce qui s'y est passé ,
sur tout chez les Iroquois, Nation la
p'us connue & dont les Chefs sont
comme les garans de ces Colliers.

32 MERCURE

On les voit suspendus dans leurs Cabanes , & ils ne manquent point de vous dire à point nommé ce que signifient tels & tels Colliers attachés au haut de leurs habitations , y en eut-il trente. Leurs enfans même sont informés de cela dès leur plus tendre enfance , & cela forme comme une espece de tradition chez des Peuples qui n'ont point d'écriture , pour transmettre à la posterité ce qui s'est passé de memorable chez eux. Revenons au Major d'Orange.

Premier Collier.

Son Collier ayant esté refusé , il invita les Sauvages (Onontages & Asniés) de venir du moins jusqu'à Corlard avec lui , ce qu'ils firent.

a Petite Place de la Nouvelle York.

qui fut prise il y a quelques années par Mr d'Yberville , on la rendit quelque temps après aux Anglois.

Second Collier.

Ces Sauvages estans arrivez à Corlar, Pitresculle leur dit ; j'ay été surpris d'apprendre que ^a tu as ^b levé la Hache contre ^c moy , (c'est à dire les Anglois dans sa personne) j'en suis assuré , mon Camarade le Sononthoüan me l'a dit (cela signifie les Sononthoüans

^a Le Negociateur Anglois se sert du stile sauvage qui tuteïe par tout.

^b Cela veut dire que tu m'as déclaré la guerre.

^c Les Sauvages se servent assez souvent du singulier pour le pluriel , & Pitresculle qui sçait le tour de la langue Iroquoise , s'y conforme.

34 MERCURE

me a l'ont dit) A quoy penſes-tu ?

Tu n'es qu'une poignée *b* de monde. Je ſçai que c'eſt toy qui as levé la *c* Chaudiere par trois fois ; que veux-tu faire ? Quand tu ſeras mort , c'eſt pour toujours ; il n'en eſt pas de même de l'Anglois & du François , c'eſt comme l'herbe que l'on fauche , elle revient. Nous avons conclu que tu te contenterois de la Chaffe , & que tu ſerois toujours libre d'aller & venir chez le François & chez nous ; cepen-

a Sonontouans font une des cinq Nations Iroquoiſes , proche le Lac Outario , ou de Frontenac.

b Le Major d'Orange parle à toute la Nation en la perſonne de ces Sauvages , & ſelon le genie de leur langue.

c Cela ſignifie que tu as quitté ta Cabane pour aller en guet.

GALANT 35

dant tu nous fais la guerre...
Par ce Collier (*c'est le second qu'il leur presente*) a j'enterre la Hache avec quoy tu me frapes, afin que tu ne frapes plus aucun de ma Nation, ny moy.

Troisième Collier.

b Retire-toy de c Montreal & toy du Saut; j'en dis autant à tes Freres de la Montagne de

a Pour mieux comprendre la maniere de faire la guerre chez les Sauvages de Canada, voyez ce qu'on en a donné au Public dans le Mercure Galant de Janvier 1705.

b C'est toujours Pitresculle qui parle.

c Le Negociateur Anglois parle à quelques Sauvages de l'Isle de Montreal & du Saut de S. Louis, qui estoient devant luy.

36 MERCURE

l'Isle de Montreal & du Saut au
Recolet. Choisi icy une terre,
je t'en laisse le maistre ; ce Pays-
cy est à toy , je m'en retireray
quand tu voudras pour t'en lais-
ser prendre possession. Conside-
re que ce n'est pas de même chez
les François , car lors que tu
veux parler à *a* Onnontio , il
t'impose silence & te dit tai-toy,
& icy tu parles & tu dis ce que
tu veux.

Quatrième Collier.

Si je vois (*le Negociateur An-*
glois continuë de parler aux Sauva-

a Nom que les Sauvages de Canada
donnent aux Gouverneurs generaux de
la Nouvelle France , & même aux Gou-
verneurs particuliers.

ges, un Anglois mort, je verray
 que tu n'a pas écouté ma voix.
*On remarquera que Pitresculle est un
 rusé & un homme habile dans son
 métier, possédant le stile Sauvage
 qui est figuré, stile qui dit beaucoup,
 parce qu'il laisse beaucoup à penser.*
 Ce discours sur ces quatre premiers
 Colliers & sur les deux suivans fi-
 rent impression sur l'esprit des Iro-
 quois, comme on le verra dans la
 suite, lorsque ces mêmes Sauvages
 le vinrent rapporter au Gouverneur
 de l'Isle de Montreal.

Cinquième Collier.

Je a n'ay pas fait de même,

a C'est toujours le Major d'Albanie
 ou Orange.

38 MERCURE

Corlard *a* m'a voulu persuader de *b* donner la Hache aux Iroquois mes Freres ; j'ay toujours differé , & je ne le feray pas encore , que je ne voye de quelle maniere tu te comporteras.

Sixième Collier.

Un Parti François s'estoit formé *c* contre moy , & un des leurs m'a informé , *un Soldat deserteur* , de la force de ce *d* Parti , si on

a C'est le nom que les Iroquois donnent aux Gouverneurs de la Nouvelle York. C'est aussi le nom d'une petite Ville de la même Province.

b Cela signifie porter les Iroquois à faire la guerre.

c Maniere de parler Sauvage ; c'est-à-dire , contre les Anglois.

d Ce Parti estoit commandé par M^r de Beauvoir : on en a parlé ci-dessus.

GALANT 39

en fait encore un autre , un de ces François viendra me le dire , & je suis prest à le recevoir.

Ce discours de Pitrescalle sur les fix colliers , fini , le Chevalier de Ramézé , Gouverneur de Montreal , à qui les Iroquois venoient de le rapporter , a demandé à tous les Sauvages qui estoient devant luy , ce qu'ils en pensoient , afin de le faire sçavoir à leur Pere , (c'est ainsi qu'ils appellent le Gouverneur general de Canada , sur tout depuis feu Mr le Chevalier de Callieres , qui menagea une Paix entre treize nations sauvages avec une prudence & une sagesse admirables.)

A quoy les Iroquois ont répondu , qu'il fist incessamment partir quelqu'un , pour apprendre à

40 MERCURE

Onnontio leur *a* Pere, ce que signifient les Colliers qu'ils mettent en depost à la montagne, qui est le *b* centre des Villages, (*Sauvages s'entend*) où ils s'assemblerent avec les *c* Algonquins pour prendre avis de tous, & qu'ils le prioient de lay en-

a M^r le Marquis de Vaudreüil, Gouverneur general de la Nouvelle France.

b Village de quinze à vingt Cabanes, composé de Hurons, Iroquois, &c. attenant lequel est un Fort de pierre, flanqué de quatre Tours rondes, bâti par M^r de Belmont. Il n'est qu'à demy-lieuë de Montreal, Ville dans l'Isle du même nom.

c Nation Sauvage differente des Iroquois vagabonds; elle est presque toute entiere à une Mission de M^{rs} de Saint Sulpice, dans l'Isle de Montreal, appelée Lorette.

GALANT 41

voyer le resultat de leur Conference.

S U I T E

Touchant les Negociations
entre les François & les
Iroquois.

Du 11. Septembre 1704.

*a Sakasiongong adressant la parole
au Chevalier de Ramezè, Gouver-
neur de l'Isle & Ville de Montreal,
au nom des Sauvages du b Saut S.*

a Sauvage député.

*b Ce sont autant de Villages ou Mis-
sions de Sauvages Catholiques, on a
parlé dans le cours de cette Relation de
leur situation; celuy du Saut aux Reco-
lets est ainsi nommé à cause que dans*

Avril 1705.

D

42 MERCURE

l'endroit où est une Cascade dans la Riviere, dite des Prairies, un Religieux de cet Ordre y tomba de son Canot dans l'eau. Ces sortes de dénominations sont communes en Canada : on pourroit en apporter plusieurs exemples, mais on croit que le Lecteur se soucie peu de cela.

Louis, *de ceux de la montagne, & du Saut au Recolet, a dit :*

1. Tu nous demandas hier nostre pensée sur les six Colliers, nous répondrons ensuite au *a* huitième, à l'égard du second, par lequel il nous ôte la Hache (*Pitresculle*) nous nous sommes assemblez cette nuit à *b*

a On voit par là combien les Sauvages font d'attention à ce qui se dit sur ces Colliers, & de combien d'importance ils sont.

b Mission de Sauvages Catholiques dont ont soin M^{rs} de S. Sulpice.

la montagne , & nous avons
resolu tous ensemble de met-
tre la Hache à terre, & de sus-
pendre à faire si tost des Partis.

2. Nous avons la pensée de
faire sçavoir au plutoſt à Pitres-
culle, par quelqu'uns des nôtres
qu'il exhorte les Anglois ſes fre-
res de mettre la Hache bas &
qu'il ait à ſe rendre ici pour
negocier la Paix.

4. *b* Onnontio nous a deffen-
du d'aller à Orange , nous avons
écouté ſa voix , & noſtre jeunef-
ſe a ordre des *c* Vieillards nos

a Tour de langage Iroquois , qui ſi-
gnifie finit la guerre.

b M^r le Marquis de Vaudreüil.

c Les Sauvages regardent comme des
oracles, tout ce que diſent leurs Vieil-
lards.

D ij

44 MERCURE

peres, d'aller du costé de *a* Baston.

4. *b* Cheoigotegondè dit à Onnontio qu'il a embrassé la Paix avec Pitresculle, & qu'il exhorte fort Onnontio de la conserver & de ménager l'Iroquois; c'est pourquoy il a fait aller la *c* Jeunesse du costé de Baston.

Réponse au troisiéme Collier.

Pitresculle m'a offert (*ce sont les Iroquois Deputés*) representans les

a Capitale de la Nouvelle Angleterre.

b Autre Iroquois Deputé.

c Les Sauvages depuis vingt ans jusqu'à soixante, se vantent tous d'estre guerriers, après lequel temps, ils sont regardez comme Vieillards.

cinq Nations qui parlent) d'aller
demeurer en *a* son Pays , & de
me l'abandonner pour m'en lais-
ser prendre possession , mais cela
ne me fait point d'impression ;
je veux vivre & mourir où j'ay
esté *b* baptisé , & où je me mets
à genoux pour faire la priere.

Réponse de M^r le Chevalier
de Ramezé , Gouverneur de
Montreal , à ces Colliers , sur
le champ.

Je suis bien aise , mes *c* enfans,
a Voy au troisieme Collier le discours
dudit Pitresculle , sur les six Colliers de
sa negociation.

b Ce sont les Sauvages des Missions de
M^{rs} de S Sulpice & des Jésuites qui par-
lent ainsi.

c Les Sauvages regardent les Gouver-
neurs François , comme leurs Peres.

46 MERCURE

que vous n'écoutez pas la proposition que vous fait Pitresculle, d'aller demeurer avec luy, le *a* Grand-Esprit vous bénira de vouloir rester où vous avez esté baptisez, puisque c'est l'endroit qui vous procurera le salut.

Vous vous égarez (*le Gouverneur de Montreal continuë de parler aux Deputez des cinq Nations Iroquoises*) lors que vous écontez une mediation entre *b* Onnon-tio & Pitresculle *c*; cela fait voir que vous ne sçavez pas nos

a Maniere de parler Sauvage qui veut dire, Dieu. Il faut se conformer au genie de leur langue, pour les gagner.

b Le Gouverneur general de la Nouvelle France.

c Le Major d'Orange.

GALANT 47

manieres de France ; c'est le Roy que vous appelez Onnontiogoa & celuy d'Angleterre , qui sont les maistres ; je vous exhorte neanmoins d'écouter Onnontio , qui est à Quebec , écoutez sa ^a voix par ma bouche ; & pour vous ^b donner de l'esprit , je vous conseille de ne rien terminer dans vos Assemblées que vous n'y appelliez les ^c Robes noires , qui vous aideront à proceder regulierement. Mes enfans , je vous y exhorte.

Je vais faire partir sans delay un Canot , pour apprendre tou-

^a Stile Sauvage.

^b Cela veut dire , pour vous faire agir prudemment.

^c Les Missionnaires de S. Sulpice & les RR. Peres Jesuites.

48 MERCURE

tes choses à Onnontio, qui est à Quebec. N'allez point à Orange.

Vous devez estre persuadez, mes enfans, qu'Onnontio fera en sorte de maintenir la Paix avec les Iroquois vos Freres.

Resultat.

Cheoitoganè, Sauvage Iroquois Deputé de sa Nation, a repliqué de cette maniere au Gouverneur de Montreal, au nom de tous les Sauvages qui s'estoient assemblez pour negocier la Paix.

b C'est fort bien fait à toy,

a Les Sauvages nos Alliez, les Sononthoüians, & les Onnontaghes.

b Les Sauvages Alliez des François appellent aussi Onnontio & leur Pere, Onnontio,

GALANT 49

le Gouverneur de Montreal ; c'est pour cela qu'il les a appelez, comme on a vû cy-dessus, mes enfans.

Onnontio, de nous arrêter & de nous parler comme tu fais : nous ouvrirons nos oreilles pour entendre ta voix. Si nous avions dessein d'aller à Orange, c'estoit pour nous disculper auprès de Pitresculle, de ce qu'il nous accuse d'avoir déterré *a* la Hache. Tu sçais que c'est toy qui nous a commandé de *b* quitter nos nattes. A present tu nous defends de dresser nos pas vers Orange, nous écoutons ta voix, & nous perdons la pensée que nous avions d'y aller. *C'est ainsi que finit la Negociation de 1704.*

a C'est à dire, renouvelé la guerre.

b Cela signifie faire la guerre.

Avril 1705.

E

50 MERCURE

entre les François, Iroquois, & les
les Anglois.

De Quebec le 15. Octobre 1704.

*Il est arrivé icy deux Vaisseaux
de l'Acadie pour demander à Mr le
Marquis de Vaudreuil Gouverneur,
des munitions de guerre & de bouche
& des Troupes pour faire une descen-
te du costé du ^a Fort de S. Jean en
l'Isle de Terre-neuve. Le bruit court
icy qu'on ira cet hyver rendre visite
aux Anglois : le Party sera, dit-on,
de quinze cent hommes.*

*Le plus considerable d'entre les
morts de Canada, cette année a esté
Mr de ^b Maricourt, qui a voulu*

*^a Ce Fort est aux Anglois, à l'Est de
Terre-neuve.*

^b Capitaine d'une Compagnie en Ca.

GALANT 51

nada. Il estoit frere de M^r le Chevalier d'Iberville, second Jean Barth. M^r de Maricourt estoit le Negociateur des François auprès des Sauvages. Le sieur de Junquieres luy a succédé, il a esté Capitaine des Gardes de feu M^r de Caillieres.

suiv. à la Sauvage.

• Dans un lieu couvert de peaux on met huit ou dix gros cailloux tout rouges & en feu, sur lesquels on répand de l'eau de vie. Après avoir y avoir resté un instant, (car on sue d'abord extraordinairement) on va se jetter chaudement dans un lit.

Les Princes de Castiglione ont eu l'honneur de saluer le Roy à Versailles. Ils descendent du costé des femmes de

E ij

52 **MERCURE**

la Maison de Castiglione de Milan, qui a donné un Pape à l'Eglise, sous le nom de Celestin I V. (Geoffroy de Castiglione) Innocent I V. fit Cardinal un Seigneur de cette Maison en 1244. & Jean de Castiglione, Evêque de Pavie, estoit aussi Cardinal à peu près dans le même temps. Le Pape Nicolas V. l'envoya en Allemagne avec la qualité de Nonce. Calixte III. luy donna la Pourpre Romaine en 1456. & Pie II. le chargea de la Legation de la Marche d'Ancone, & il mourut à Macera-

ta le 14. Avril 1460. Ange Castiglione , Carme à Genes , où il mourut en 1584. laissa divers ouvrages , & entr'autres des Sermons , dont Possevin , Soprani & Justiniani ont fait une honorable mention. Mais celuy qui a encore fait beaucoup d'honneur à cette Maison est le Cardinal Brando Castiglione , qui vivoit dans le quinzième siecle , & qui fut un des plus grands Jurisconsultes de son temps. Jean Galeas , Duc de Milan , qui le confideroit beaucoup , luy procura une Chaire de Professeur en

E iij

54 **MERCURE**

Droit dans l'Université de Pavie. Depuis estant allé à Rome & s'y estant fait connoistre par de grands services qu'il rendit au S. Siege, Gregoire XII. le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII. le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V. l'envoya Legat en Allemagne, & Eugene IV. l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443. âgé de quatre-vingt-treize ans. C'est de Castiglione delle Stivere, Ville d'Italie sur les frontieres du Mantouïan, avec titre de Principauté, dont les Princes

de Castiglione qui donnent lieu à cet Article , portent le nom. Ils sont de la Maison de Gonzague dont je vous ay parlé si souvent. Cette Ville est Capitale d'un petit Pays , & c'est une Place forte entre Mantoue & Bresce. Il y a plusieurs autres Villes du nom de Castiglione.

Les Princes qui ont eu l'honneur de saluer le Roy , ont esté presentez à Sa Majesté par Monsieur le Duc d'Albe. Ces Princes vont en Espagne. Il n'y a point à douter qu'ils n'y soient bien reçus , puisqu'au

E iiij

56 MERCURE

commencement de la guerre presente , ils ont les premiers reçu dans leurs Places les Troupes des deux Couronnes.

Le Roy d'Espagne a donné le Regiment de Don Ignatio de Villacis à Don Fernando de Paz , qui en estoit Lieutenant Colonel. Ce Gentilhomme est allié aux meilleures Maisons d'Espagne. Il a l'honneur d'appartenir à celles de Grimaldi & de Grimani , toutes deux Italiennes. Celle de Grimoard établie dans le Gévaudan depuis quelques siècles , le reconnoist aussi pour son allié. Her-

GALANT . 57

vé, Archevêque de Reims dans le dixième siècle , & qui s'employa utilement pour retenir les Normans dans la Religion Catholique , écrivit une Lettre à Jérôme de Paz pour luy demander du secours contre ses ennemis. Il le traite de Parent dans cette Lettre. C'est ce Prelat qui couronna dans Reims Robert , rival & competitor de Charles le Simple. Ce Prelat mourut trois jours après cette Ceremonie. Plusieurs ont cru que cet Archevêque estoit frere d'Adon, Seigneur de Châtillon sur Mar-

58 **MERCURE**

ne , & par consequent que la Maison de celuy qui donne lieu à cet article est alliée à celle de Châtillon sur Marne , qui est une des plus illustres du Royaume. L'Officier dont je parle a donné en diverses occasions des marques de sa valeur. Il se trouva à la Bataille de Luzzara , où il reçut des louanges du Roy d'Espagne sur l'intrepidité qu'il marqua dans cette glorieuse Journée.

Le bien qu'on vous a dit de la Harangue faite à Monsieur le Maréchal de Villars par

les Etats de Languedoc , avant son départ de cette Province , vous a obligé de m'en demander une Copie. Je n'ay rien oublié pour vous satisfaire , cependant on m'a assuré qu'il manque quelque chose à la copie que je vous envoie ; néanmoins cette harangue m'a paru si belle , quelque defectueuse qu'elle soit , que j'ay crû vous la devoir envoyer.

60 MERCURE

H A R A N G U E

Faite à Monfieur le Maréchal
de Villars , aux Etats af-
semblez à Montpellier.

MONSEIGNEUR,

*Nous venons mêler nôtre joye
à celle que vofre prefence infpire
à tous les Ordres de cette Ville.
C'eft à l'Eglife principalement de
fe réjoüir , à la vûë de celuy que le
Ciel luy donne pour deffenseur , &
qui comme un autre Macchabée ,
après avoir humilié les ennemis*

GALANT 61

de la Patrie , vient de consacrer ses mains triomphantes à reparer les ruines du Sanctuaire.

A peine estes-vous arrivé dans cette Province , qu'on y voit tout changer de face. Le doigt de Dieu paroist par tout ; on n'a pas besoin d'employer la valeur des Troupes accoutumées à vaincre , la seule presence de leur General envoyé par le Dieu des Armées , suffit dans les lieux où il se presente , pour en chasser l'esprit de revolte & de fanatisme. Cet esprit furieux , sourd jusqu'alors , débouche peu à peu ses oreilles ; il se laisse charmer à la voix du Sage en-

62 MERCURE

chanteur, son venin se dissipe, & après avoir quitté le dessein de nuire aux autres, il perd enfin le courage de se deffendre luy-même.

Nous nous bornons aujourd'hui, Monseigneur, à ce grand événement, parce qu'il est le plus glorieux de vostre vie, & le plus digne de nos louanges. Nous laissons à une autre éloquence à s'étendre sur d'autres sujets. Pour nous, nous nous arrêtons à celui dont la memoire se conservera dans cette Province, autant que la vraie Religion, & qu'il y aura des Autels dressez à l'honneur du Dieu vivant : nous aurons soin

GALANT 63

*de transmettre à nos Successeurs
le précieux souvenir de cette His-
toire memorable, & nous leur ap-
prendrons en même temps, Mon-
seigneur, les sentimens de la vive
& de la parfaite reconnoissance,
dont nous sommes penetrez, aussi
bien que la profonde veneration
que nous conserverons toujours
pour vostre Personne.*

M^{re} François Petit de
Ville-neuve, Conseiller hono-
raire de la Cour des Aides, mou-
rut dans cette Ville le mois
passé. Depuis qu'il s'estoit démis
de sa Charge, il ne paroissoit

64 MERCURE

plus occupé que des pensées du Ciel , & c'est dans ces saintes reflexions qu'il a terminé sa vie. La Maison des Petit est fort étendue & tres-considerable en cette Ville. Guillaume Petit, Dominicain , & natif d'Evreux , vivoit sur la fin du quinzième siecle. Il fut Confesseur de Louis XI, & de François I. Il fut ensuite Evêque de Senlis & puis de Troyes en Champagne. Jean Petit , celebre Docteur de la Faculté de Theologie de Paris , vivoit au commencement du même siecle. Son attachement pour la Mai-

GALANT 65

son de Bourgogne a fait tort à sa reputation. Il fit l'Apologie du meurtre commis en la personne de Louis de France, Duc d'Orleans. On peut lire là-dessus Juvenal des Ursins. Pierre Petit Parisien, & Medecin de la Faculté de Montpellier, n'a pas moins fait d'honneur à ce nom. Son Traité de la Sybille dont il est parlé dans un des trois premiers Essais de Litterature, est fort estimé.

Messire N..... d'Albon, Chanoine de Saint Jean, & Comte de Lyon, & Abbé de Mozac en Auvergne, est mort

Avril 1705.

F

66 MERCURE

dans un âge tres-avancé Il y a dans l'Eglise de Saint Jean de Lyon des Comtes de trois branches differentes de l'illustre Maison d'Albon. Celle dont sort le Comte qui vient de mourir : Celle d'Albon Saint Forgeux , dont est M^r l'Archidiacre de Saint Jean frere de M^r le Marquis d'Albon , qui avoit épousé l'heritiere d'une branche de la Maison de Crovant , qui estoit Dame d'Yvetot ; & celle dont est M^r le Comte de S. Marcel d'Albon. Cette Maison subsiste en diverses branches. Jean d'Albon

GALANT 67

fieur de S. Forgeux & de Saint André, laissa de Guillemette de Laire son épouse, deux fils, Guillaume d'Albon, fieur de S. Forgeux, pere d'Antoine, d'où sont venus les Marquis de Saint Forgeux, & Gilles fieur de Saint André, lequel d'Anne de la Pakisse, eut Guichard d'Albon fieur de S. André. Celuy-cy épousa Anne de Semur, & après la mort de cette Dame, il se remaria avec Catherine de Talaru. Du premier mariage il eut Jean d'Albon, Chevalier de l'Ordre & Gouverneur du Lyonnois, le.

F ij

68 **MERCURE**

quel de Charlotte de la Roche eut le Maréchal de S. André. Guillaume qui fit la branche de S. Forgeux , fut pere d'Antoine , Archevêque de Lyon. Ce Prelat fut la terreur des Protestans. Dans le desir qu'il eut d'abolir , s'il eust pû , la doctrine des Religionnaires , il fit une exacte recherche de tous leurs Livres , & les fit brûler publiquement. L'Eglise de Lyon outre ce Prelat , a eu dix-sept Comtes de cette Maison , entre lesquels il y a eu deux Doyens , & six Abbez de Savigny.

GALANT 69

Madame la Comtesse de Lamberg , épouse de M^r le Comte de Lamberg , Ambassadeur de l'Empereur à Rome, est morte à Vienne de la petite verole. Elle estoit sœur de Madame la Comtesse de Hoyos. Cette Dame estoit d'une tres-grande Maison , & par son mariage avec M^r le Comte de Lamberg , elle estoit entrée dans une tres-grande , puisqu'on croit M^r le Comte de Lamberg sorti de la même Maison dont estoit Saint Lambert Evêque de Tongres & de Maastricht. C'est une Famille du

70 **MERCURE**

Pays de Liege , & qui y a toujours tenu un rang tres - considerable. Ce Saint Prelat dès l'âge de vingt - un an fut élu pour remplir le Siege Episcopal de Tongres , transféré alors à Mastricht. Childeric II. Roy de France , informé du merite de ce saint Homme , voulut l'avoir auprès de luy pour se servir de ses avis dans le gouvernement de son Etat ; mais après la mort de ce Prince , il fut chassé de la Cour par les seditieux , & privé même de son Evêché. Il se retira alors dans le Monastere de Stavelo ,

sur les limites de son Diocèse, où il demeura sept années entières. Enfin Pepin de Heristel Maire du Palais , le rétablit dans son Siege. On croit que Lambert natif de Schawembourg, Religieux de l'Ordre de Saint Benoist, & qui vivoit dans le onzième siècle, estoit de cette même Maison. Il a composé une Histoire depuis la création du Monde jusqu'en 1077. où il vivoit.

Dame Marguerite Potier de Novion, veuve de M^{re} Charles Tubeuf, Maître des Requestes, mourut le mois der-

72 MERCURE

nier ; elle étoit petite niece de René & Augustin Potier , freres , qui ont esté l'un après l'autre Evêques & Comtes de Beauvais. René a esté un des plus sçavans hommes de son temps. Il avoit une tres-belle Bibliotheque , & il mourut en 1616. Augustin son frere, luy succeda & fut grand Aumônier de la Reine Anne d'Autriche , en la faveur de laquelle il eut beaucoup de part. André Potier leur frere , fit la branche de Novion. Il fut Conseiller & puis President au Parlement de Bretagne ; le
President

GALANT 73

President de Blancmenil son pere , se défit en sa faveur de la Charge de President à Mortier au Parlement de Paris, & il l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1645. Il avoit épousé en premieres nocces Anne de Lauzon, fille de Michel, S^r d'Aubervilliers , Conseiller au Parlement ; & en secondes, Catherine Caveliert. Feu Monsieur de Novion , Premier President au Parlement de Paris , étoit son fils. M^r Tubeuf étoit fort estimé dans le Conseil , sa famille est fort ancienne, & elle a donné divers Officiers

Avril 1705. G

74 MERCURE

aux Cours Souveraines de
cette Ville.

Dame Catherine de Saint
Amant, épouse de M^{re} Arnoul
Jean-Baptiste Garnier, Che-
valier Seigneur Desalins, Clan-
leu & autres lieux , mourut
dans le mois dernier. Cette
Dame étoit sortie d'une an-
cienne famille qu'on croit avoir
pris son nom d'une petite
Ville du Comté de Flandres ,
à quatre lieues de Tournay ,
& qui est sur la rivière de Scar-
pe , & dont les François font
les maîtres depuis 1667. Le
Roy en fit couper la Forest

qui commençoit sur les Frontieres de Flandres , & s'étendoit dans le Hainaut jusqu'auprès de Valenciennes. La Dame qui donne lieu à cet Article étoit generalement estimée. Son époux est sorti d'une Maison qui est aussi tres-ancienne. Plusieurs personnes de son nom ont porté avec honneur les armes pour le service de l'Etat. Jérôme Garnier se trouva à la bataille de Fornoue. Il y a une famille de ce même nom dans le Parlement de Dombes , dont M^r l'Avocat General de ce Parlement est le

G ij .

76 MERCURE

Chef. Et tous ceux qui en font se sont fait estimer beaucoup dans les fonctions de leurs emplois.

Dame Therese de Jallet, veuve de M^{re} Jean Claude de Bressey , Comte de Welfrey , Lieutenant General des Armées du Roy , & Gouverneur de Bar-sur-Aube , mourut dans le mois dernier. Je vous parlai amplement de ce Seigneur lorsqu'il mourut il y a environ dix-sept ou dix-huit mois. Il suffit de remarquer que sa Maison est très-considerable dans la Franche-Comté, où elle a tou-

jours tenu un rang tres-distingué. Son épouse qui fait le sujet de cet Article ne luy a pas survêcu long-temps. C'étoit une Dame d'un merite generalmente reconnu , & qui joignoit à une solide pieté des lumieres fort étenduës. Sa Maison est connue par de bons endroits. Ceux de ce nom qui ont porté les armes , ou qui se sont engagez dans l'état Ecclesiastique luy ont également fait honneur. Il s'est peu passé d'actions en France où l'on n'ait vû des personnes de cette famille se distinguer. Ceux qui

G iij

78 MERCURE

en font encore aujourd'huy ,
continuent à faire éclater leur
zele pour le service du Roy ,
ou pour celuy de l'Eglise; puis-
qu'il y a en dans les troupes de
Sa Majesté & dans l'état Ec-
clesiastique.

Je vous aurois fait part de
cette Lettre dès le mois passé ,
si elle ne m'eust point esté en-
voyée trop tard.

*Vous avez appris, Monsieur, la
mort d'un des plus grands Prélats
du Royaume , comme je le con-
noissois plus particulièrement que*

personne par l'honneur que j'avois de l'approcher plus souvent, aussi en ai-je esté pénétré, plus que je ne scaurois vous l'exprimer, c'est Monsieur l'Archevêque d'Auch, dont je vous parle. Il s'appeloit Anne Tristan de la Baume de Suze, & sa Maison est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume. Feu Monsieur d'Auch s'est avantageusement distingué dans tous les Postes qu'il a remplis. Il s'aquit beaucoup de réputation à Rome étant Abbé de Suze, il y accompagna Monsieur le Duc de Chaulne, dans une de ses Ambassades. Aussi joignoit-il à sa hante

80 **MERCURE**

naissance une grandeur d'ame surprenante, un profond sçavoir, une penetration infinie, une éloquence naturelle qui luy gaignoit tous les cœurs, & une fermeté inébranlable dont il a donné des marques dans des conjonctures tres delicates. A son retour de Rome, le Roy dont le discernement est si juste, persuadé de tout le merite de Mr l'Abbé de Suze, le nomma à l'Evêché de Tarbe, & peu de temps après à celuy de S. Omer. Ce Diocèse estoit tout nouvellement sous la domination du Roy, Mr de Suze se servit de tous ses talens pour rendre les Peuples de son Diocèse

*aussi bons François que ceux qui
 estoient nés sujets de Sa Majesté.
 Il y reussit si parfaitement qu'il
 trouva les moyens de concilier
 l'autorité & les interests du Roy
 avec ceux de ces peuples en s'acom-
 modant à leurs mœurs & à leurs
 usages. Il presidoit aux Etats d'Ar-
 tois, il le faisoit toujours à la satisfa-
 ction de la Cour, & de ces peuples
 nouvellement conquis. Ces devoirs
 n'estoient pas les seuls qu'il s'atta-
 choit à remplir, ceux de l'Episco-
 pat ne luy estoient pas moins pre-
 cieux, & personne ne s'y appli-
 quoit mieux que luy; ce fut par
 cette raison que le Roy le nomma*

82 MERCURE

à l'Archevêché d'Auch , l'un des plus grands & des plus considérables du Royaume. Les peuples du Diocèse qu'il quittoit furent inconsolables de sa perte , & ils ont toujours conservé une vénération extraordinaire pour leur ancien Pasteur. Ce grand Prelat devenu Archevêque d'Auch s'appliqua tres-attentivement à ramener les nouveaux Convertis. Le succès répondit à ses soins & l'on en fut redevable à son génie supérieur , à sa profonde capacité , à sa tendresse & à sa charité pour ses peuples & aux manières liantes & aisées , avec lesquelles il sçavoit si bien s'insinuer dans

leurs esprits & dans leurs cœurs. Il achève de perfectionner son Seminaire qui sert à toute la Province Ecclesiastique d'Auch , & qui peut passer pour un des plus reglez du Royaume par le bon ordre qu'il y a mis , & que les R. P. Jesuites qui en ont l'administration, observent avec la dernière exactitude. Il établit le Concours dans son Diocèse suivant les regles du Concile de Trente , afin que les Cures n'en fussent données qu'aux meilleurs sujets & aux plus capables de conduire les peuples à la perfection Chrétienne. Il s'est trouvé à plusieurs Assemblées du Clergé &

84 MERCURE

toute la France à esté témoin de la maniere vive & ferme avec laquelle il y a soutenu les intersts de la Religion & de l'Eglise, dont il avoit l'honneur d'estre un des principaux Chefs.

J'ay encore à vous parler, Monsieur, de la mort du troisiéme fils de Mr d'Esgrigny Intendant des Armées du Roy en Italie. Il a été tué au Siege de Verüe & emporté d'un boulet de Canon presque sous les yeux de Mr son Pere ; il y avoit prés de trois ans qu'il servoit, & cependant il n'en avoit que quinze, le Roy venoit de le faire Capitaine dans le Re-

giment de Bourgogne , avec une distinction tres glorieuse pour Mr son Pere , aussi n'y a-t-il jamais eu d'Intendant plus devoué aux interets de sa Majesté , ny qui se soit trouvé dans une conjoncture plus propre à le marquer , puisque avant la mort de ce jeune Capitaine , il avoit avec luy au siege de Verüe les trois seuls garçons qu'il ait , l'aîné à vingt un an , Colonel , qui a esté blessé trois fois au même siege , & qui sert avec beaucoup d'honneur depuis le Siege de Barcelone , le second Capitaine de chevaux à dix huit ans , qui n'a pas moins d'applica-

86 MERCURE

tion pour le service, & ce dernier qui vient d'estre tué & qui promettoit infiniment. Mr d'Esgrigny a soutenu cette perte avec beaucoup de fermeté. Vous sçavez qu'il a servi luy même & qu'il en porte de glorieuses marques ; mais pour cela la nature ne perd point ses droits, & la douleur qu'il a ressentie, a beaucoup moderé la joye qu'il avoit du mariage qui vient de se faire de Mlle sa Fille, jeune personne tres-aimable, tres-sage, & qui a parfaitement bien répondu à l'éducation que luy a donnée Madame d'Esgrigny sa mere ; elle vient d'épouser Mr de

*Giffart d'Arvecourt d'une des
meilleures & des plus anciennes
maisons de France.*

Les deux Sonnets qui suivent
tiendront bien leur place après
tant de si tristes articles.

BOUTS - RIMEZ

Donnez par M^r le Lieutenant
de l'Amirauté, pour estre
remplis à la louange de
Monsieur le Comte de
Toulouse.

S O N N E T.

*Que vois-je ! & quel Heros re-
présente ce Buste :*

88. MERCURE

Un Prince , qui de l'Inde au climat
des glaçons
De lauriers immortels fera plus de
moissons ,
Que celui que la Fable a dépeint si
robuste.

• S

Issu d'un Roy plus grand qu' Ale-
xandre & qu' Auguste ;
De ce fameux Vainqueur il suivra
les leçons ,
Tandis que les neuf Sœurs diront
dans leurs chansons :
Son cœur est aussi grand que son esprit
est juste.

S

Il répand ses bien-faits sans bruit
& sans orgueil ,
Il adoucit les maux par un char-
mant accüeil ,

GALANT 89

*Et leur sçait opposer une puissante
digue.*



*Grand Dieu ! qui de son cœur fais
mouvoir les ressorts,
Et qui de tes faveurs luy fut tou-
jours prodigue
De sa jeune valeur modere les
transports.*

D E V I S E.

**Un Soleil avec une Lune au-
dessus d'une Mer, avec ces mots:**

Mutuo sub lumine splendet.

Avril 1705.

H

90 MERCURE

S O N N E T

EN BOUTS-RIMEZ,

Donnez par Mademoiselle de
Bourbon, & remplis sur le
desir qu'elle a de prendre
l'Habit de Religieuse, à
Fontevrault,

S O N N E T.

*M*use! de mon cerveau comme
d'une Escarcelle,
De tirer quelques Vers on m'impose
la loy ;
Mais je crains ce qu'ont dit des gens
de bonne foy

GALANT 91

*De sort du Papillon qui brûle à la
chandelle.*



*Il s'agit de louer ce feu dont étin-
celle,*

*La Princesse qui sort du Sang de
notre Roy.*

*On luy voit fuir le vice avec plus
d'effroy*

*Qu'un Amant qui surpris se cache à
la Ruelle.*



*Pleine de cet esprit du Pontife Sa-
doc,*

*Son cœur pour son Dieu seul est plus
ferme qu'un Roc.*

*Le Monde vainement luy fait la
caraçolle,*



*Toujours victorieuse elle sort du
combat,*

H ij

92 **MERCURE**

Et renonce à l'Hymen pour l'heureux

Celibat

Aimant plus Fontevrault qu'un

Beuveur sa gondole.

Madame la Princesse Comitini , fille unique , & la plus riche heritiere du Royaume de Naples , a pris le Voile. Cette jeune Princesse estoit remplie d'agrémens , & plusieurs Napolitains avoient fait leurs efforts pour la faire declarer en faveur de chacun d'eux ; mais elle les a tous mis d'accord en prenant le parti qu'elle a pris. Les efforts de toutes les Puissances Ecclesiastiques & Seculieres

de la Ville de Naples n'ont pû prévaloir dans cette occasion contre la force de la Grace. La Maison de Comitini est des plus anciennes du Royaume de Naples, & alliée aux Cantelmi, aux Spinola, aux deux de Cesi, aux Doria, & à plusieurs autres illustres Maisons d'Italie. C'est à un Seigneur de cette Maison que nous avons la principale obligation de l'édition de la Bible en six volumes, qu'on nomme *Biblia Complutentia*. Il se joignit au Cardinal Ximenes qui fit la dépense de ce bel ouvrage, & il voulut bien tra-

94 MERCURE

vailler sous les ordres de ce premier Ministre d'Espagne. L'amour qu'il avoit pour les Sciences luy fit entreprendre pour cela le voyage d'Espagne. Il demeura pour ce sujet plusieurs années à Complute, vulgairement appelée *Alcala de Henares*, Ville de la Castille; celebre par son Université.

L'esprit, la pénétration, la sagesse & la conduite de M^r Amelot de Gournay dans les Ambassades de Suisse, de Venise, & de Portugal, l'ont fait nommer Ambassadeur en Es-

pagne, à la place de Monsieur le Duc de Grammont, qui doit revenir dans peu de cette grande Ambassade. Vous scavez que M^r Amelot de Gournay est Conseiller d'Etat, & que tous ceux de son nom ont toujours brillé par leur esprit.

Le Pere de la Ruë, Jesuite, a esté nommé Confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne, à la place du Pere Gravé, à qui ses indispositions ne permettent plus de remplir les fonctions de cet emploi. Ce choix a esté generalement

96 MERCURE

aplaudi tant par ceux qui connoissent particulièrement le P. de la Ruë, que par ceux à qui il n'est connu que par sa réputation. Jamais Predicateur n'a presché avec plus d'onction & n'a paru plus pénétré des veritez qu'il annonce. Son éloquence est grande & vive, cependant, jamais Prédicateur n'a moins cherché à la faire paroître : ce qui se connoît par la manière aisée dont il presche, aimant mieux que les veritez qu'il dit persuadent ses Auditeurs que son éloquence. Vous avez déjà sçû que

que le Pere Bourdaloüe a dit plusieurs fois avant sa mort , *qu'il preschoit mieux que luy ;* Je veux croire que sa modestie le faisoit parler ainsi , & qu'il vouloit dire qu'il preschoit aussi-bien que luy. En effet le Pere de la Ruë a presque toujours esté aussi suivi que le Pere Bourdaloüe , & après la mort de ce dernier , la pluspart de ses Pénitens , ainsi que je vous l'ay déjà dit , ont demandé que leurs consciences fussent dirigées par le P. de la Ruë. De tous ceux qui font profession d'une vie retirée , on n'en a guere

Avril 1705.

I

98 **MERCURE**

vû d'aussi peu répandus dans le monde , quoiqu'il y soit beaucoup souhaité , parce qu'il a beaucoup d'esprit , & qu'il avoit une connoissance parfaite des belles Lettres avant qu'il embrassât le parti qu'il a choisi. On en a vû des preuves par de beaux ouvrages faits dans sa jeunesse , & dont de moins beaux peut-estre ont immortalisé le nom de quelques uns de nos plus fameux Auteurs ; & quoy que ces ouvrages ne pussent faire de honte ny à son esprit, ny à sa gloire, ny à sa vertu ; il est de noto-

riété publique qu'il s'est employé avec chaleur & qu'il a sollicité des Puissances pour empêcher que ces ouvrages ne parussent.

Le Roy d'Espagne a donné le Regiment du Colonel Don Thomas de Bustamente qui a esté tué devant Gibraltar, à Don Vincennes Raxa qui en étoit Lieutenant Colonel. Il y a en Espagne des hommes nommez *Zaburis*, qui ont la veüe si subtile, à ce qu'on prétend, qu'ils voyent sous la terre les veines d'eau, les métaux,

I ij

100 **MERCURE**

les trefors & les cadavres. C'est avec le secours d'un de ces hommes que le Trifayeul de Don Vincente Raxa trouva une mine considerable d'or en Espagne, avec laquelle il fut en état d'équiper une puissante flotte pour passer dans le Pérou, nouvellement découvert. Ce *Zahuris* luy fut aussi bien utile dans ce Pays, & il fut récompensé du Roid'Espagne auquel il procuroit tous les jours de nouveaux trefors, avec une magnificence Royale. Martin Del-Rio nous apprend que lors qu'il étoit à Madrid en 1575.

on y voyoit un petit garçon de cette espece de gens. Et cet Auteur si disposé à attribuer à l'Art magique tous les effets extraordinaires , met pourtant ceux de *Zahuris* dans l'ordre ordinaire des choses. Il croit que les vapeurs leur font connoître l'eau & les metaux qui sont sous la terre. C'est aussi le sentiment de Raxa qui mena un homme de cette espece au Perou , & c'est ainsi qu'il s'en explique dans une de ses Lettres. On croit que les *Zahuris* n'ont cette puissance que les Mardis & les Vendredis ; mais

I iij

102 MERCURE

Gutierrez , Medecin Espagnol se moque de cette circonstance & de tout ce qu'on conte des *Zahuris*.

L E T T R E

De M^r Dumanoir , de Caën ,
Maître és Arts , & Professeur de la Langue Latine dans la Ville d'Aiguillon ,
écrite à un de ses Amis à
Toulouse , au sujet du Service solennel , & de l'Oraison funebre de feuë Madame la Duchesse d'Aiguillon.

Mrs les Maire & Consuls

de la Ville d'Aiguillon n'eurent pas plustost appris la triste nouvelle de la mort de Madame la Duchesse d'Aiguillon , que penetrez d'une vive douleur , à la vûe de la grande perte qu'ils venoient de faire , & animez d'un veritable zele de donner des marques éclatantes du profond respect qu'ils ont toujours conservé pour le grand merite , les insignes vertus , & pour la haute naissance de Madame la Duchesse , & de leur parfaite reconnoissance pour toutes les bontez qu'elle a eu pour eux , & pour la protection dont elle les a toujours honorez pendant tout le temps qu'ils ont eu

I iij

104 MERCURE

*l'avantage d'estre ses Vassaux , ils
resolurent de faire celebrer un Ser-
vice solennel avec toute la pompe
& la magnificence possible , tant
pour honorer la memoire de cette
illustre deffunte , que pour luy ren-
dre leurs derniers devoirs. Tout
estant disposé pour cette lugubre
ceremonie , ils designèrent le 27.
de Janvier pour la solemnité. Mr
de Gilbert Curé de la Ville , vou-
lant de son costé signaler son zele
pour feuë Madame d'Aiguillon ,
& seconder en tout le louable des-
sein du Corps de Ville , fit le Di-
manche 25. de Janvier après le
Prône , & la Priere ordinaire de*

l'Eglise pour les morts , annoncer à tous ses Paroissiens de se rendre le Mardy suivant avec beaucoup de pieté & de devotion dans Saint Felix , pour assister au Service solennel qui s'y feroit pour feuë Madame la Duchesse , & de prier Dieu avec ferveur pour le repos de son ame. A l'issuë de la Messe de Paroisse , on fit avertir à son de Trompe dans tous les endroits accoustumez de la Ville , tous les Habitans & Tenanciers de la Jurisdiction qu'ils eussent à y assister avec décence & modestie , & de fermer toutes les Boutiques , comme dans un jour de Feste. Le Di-

106 MERCURE

manche après Vespres , les Cloches commencerent à sonner jusqu'au Mardy au soir que la Ceremonie fut achevée.

Le Lundy 26. de Janvier veille de la solemnité , on chanta l'Office des morts. Tous les Ecclesiastiques de la Ville , & un tres-grand nombre de Curez du voisinage qui composoient un nombreux Clergé , & qu'on avoit invitez à cette ceremonie , se rendirent dans Saint Felix , le lendemain de grand matin , pour y offrir successivement les uns après les autres le tres-saint Sacrifice de la Messe , pour le Salut de l'Âme

de Madame d'Aiguillon.

Sur les dix heures Mrs les Maire & Consuls accompagnez de tout le Corps de Ville , & d'une infinité de peuple , tant de la Ville & Jurisdiction , que des autres Villes & lieux circonvoisins , se rendirent au Chasteau , d'où ils sortirent ensuite pour aller Processionnellement à S. Felix. La marche se fit sans aucune confusion , & le silence qui s'y garda , & la modestie & la pieté qu'on y remarqua firent bien voir que l'air triste & lugubre qui paroissoit empreint sur le visage de tous les assistans , ne venoit que de l'extrême douleur

108 **MERCURE**

dont leurs cœurs estoient vivement
penetrez.

On arriva à la Paroisse qui
estoit toute tenduë de drap noir, &
ornée d'écussions aux Armes de l'il-
lustre famille de Wignerod, origi-
naire d'Angleterre, écartclées de cel-
les de la tres-ancienne & tres-illu-
stre Maison du Pleffis-Richelieu.
Toute la décoration funebre estoit
tres-belle & tres-bien entenduë.

La Representation, avec la
Couronne Ducale couverte d'un
grand crespé noir, estoit sur une
estrade au milieu du Chœur de
l'Eglise. Il y avoit autour un tres-
grand nombre de cierges de cire

blanche chargez d'écussions. On voyoit regner au dessus de ce superbe Mausolée, une magnifique Chapelle ardente toute parsemée de larmes, & chargée d'une infinité de cierges, dont la symmetrie & l'ordonnance faisoient un tres-bel effet. Le grand Autel estoit paré de tres-beaux Ornaments, & éclairé d'un grand nombre de lumieres. Tout le monde estant placé & les Reverends Peres Carmes, qui avoient esté invitez à la Ceremonie, estant arrivez, Mr le Curé de S. Felix celebra la Messe qui fut chantée par les Ecclesiastiques, qui y assisterent tous en Corps. Après

110 MERCURE

l'Evangile, l'Oraison funebre fut prononcée avec beaucoup de grace & d'éloquence, par le R. P. Raimon de la Communauté des grands Carmes de la Ville d'Aiguillon. Il prit pour Texte ces paroles rapportées dans le second Chapitre du Prophete Malachie, In pace & æquitate ambulavit & multos avertit ab iniquitate: & il comença à peu près en ces termes:

N'attendez pas, Chrestiens, que dans la triste & lugubre Ceremonie qui vous assemble aujourd'hui, je vienne en presence du Dieu vivant, & à la face des saints Autels, inter-

GALANT III

rompre un auguste & redoutable Sacrifice , pour mêler mes soupirs avec les vôtres , & réveiller par de tristes accens ou par des plaintes entre-coupées, les premiers transports d'une vive douleur qu'excite dans le fond de vos cœurs la perte que vous venez de faire , de *Tres-Haute & Très-Puissante Dame , Madame Marie-Madeleine-Therese de Wignerod , Duchesse d'Aiguillon , Pair de France , Comtesse d'Aginois & de Condomois , qui vient de passer par une mort heroïque à une glorieuse Immortalité ;*

112 MERCURE

qui de ce lieu d'exil & de misères , de cette vallée de larmes & de cette malheureuse Babilone , est passée dans la sainte Cité de Sion , dans la Jerusalem celeste , & qui reçoit dans les Tabernacles éternels le prix de sa fidélité & le fruit de tous ses travaux. A Dieu ne plaise qu'à la vuë d'un passage si glorieux & d'une mort si avantageuse pour elle , je vienne icy renouveler la douleur que vous en avez ressentie , r'ouvrir une playe qui saigne encore , n'y employer de vaines ou de flatueuses expressions d'une élo-

quence mondaine , pour vous porter derechef à une compassion languissante & effeminée , qui n'aboutiroit tout au plus qu'à vous faire répandre quelques larmes : Funeste hommage qui accompagne presque tous les mortels dans leur tombeau ; Injuste tribut , que l'on rend à leur mémoire : si non criminel , du moins inutile & impuissant , mais toujours le triste effet de la misère & de la faiblesse humaine. Je ne veux donc , Chrestiens auditeurs , rien vous dire dans tout ce discours qui soit capable de

Avril 1705. K

114 MERCURE

vous affliger ny de porter le trouble & l'agitation dans vos esprits & dans vos cœurs ; rien au contraire qui ne puisse tout à la fois vous édifier , vous instruire , & vous consoler de votre perte. Je viens ranimer votre zele & votre ferveur en vous proposant à imiter une infinité de vertus heroïques & éclatantes que cette illustre morte a pratiquées pendant sa vie ; je viens vous apprendre par le genereux mépris qu'elle a fait de toutes les pompes , de toutes les grandeurs & de toutes le vanitez du siecle , celui

GALANT **III**

que vous devez concevoir tous les jours pour les richesses & pour tous les faux plaisirs ; je viens enfin réveiller votre foy & votre esperance par cette douce consolation & par cette heureuse assurance qu'elle vous laisse de sa felicité & de son bonheur , fondé sur la misericorde infinie de nôtre Dieu ; & sur le grand nombre de bonnes œuvres & d'actions vertueuses qu'elle a fait paroître avec tant d'edification aux yeux de tout le monde.

Pour réussir avec plus de succès dans un si vaste deffcin , il co-

K ij

116 MERCURE

sidéra cette grande Duchesse dans deux états differens qui avoient partagé tout le cours de sa vie , dans le monde & dans la solitude. Et il prouva d'une maniere fine & delicate que dans l'une & dans l'autre de ces états elle avoit toujours esté animée de l'esprit de son Dieu , & verifié les glorieuses paroles qu'il avoit choisies pour le sujet de son éloge. In pace & æquitate ambulavit & multos avertit ab iniquitate.

Il s'étendit sur le premier Point d'une maniere dont tous ses Auditeurs furent charmez , & voicy ce que dit cet habile Orateur en le finissant.

Faut-il donc s'étonner, si cette grande ame se posséda toujours au milieu de l'embaras & du tumulte du monde, elle qui en estoit si parfaitement détachée par un sentiment intérieur, & qui estoit toujours inseparablement unie à Dieu dans le commerce que la nécessité de sa condition l'obligeoit d'avoir avec les hommes? Faut-il s'étonner si elle jouïssoit pendant toute sa vie d'une profonde paix & d'une tranquillité à l'épreuve des troubles, des inquietudes & des agitations qui accompagnent toujours la

118. MERCURE

joïssance & la possession des richesses , elle qui en avoit déjà conçu tant d'aversion dans le fond de son cœur , & qui en faisoit tous les jours de nouveaux sacrifices , par le genereux mépris qu'elle en concevoit encore à tous momens ? Et n'est-ce pas , *continua-t-il* , avec beaucoup de raison que cette incomparable Duchesse avoit toujours marché dans des voyes de paix , de justice , d'équité , & de droiture. *In pace & equitate ambula vit*. Puisque rien ne fust jamais capable de la troubler ny de la surpren-

dre, qu'elle ne sentit presque aucune revolte dans les passions, aucune rebellion dans les sens; que les uns & les autres obéissoient à son esprit, & que son esprit obéissoit à Dieu, & n'agissoit dans toutes ses actions que pour l'honneur & l'intérêt de sa gloire. *Il passa ensuite à son second Point, dont tout l'Auditoire ne fut pas moins charmé que du premier. Voicy de quelle maniere il finit:*

Il est temps de vous faire voir le terme & la fin où tant de vertus conduisoient insensiblement cette sainte ame, & le

120 MERCURE

bonheur qu'elles luy préparoient dans le ciel. C'est icy , Messieurs , *ajouta t-il* , où je ne doute point que vos cœurs ne s'attendrissent & ne se laissent aller aux mouvemens d'une douleur que le recit de tant de belles actions n'avoit fait que suspendre pendant quelques momens. Ce profond silence , cette grande attention dont vous m'honórez en font des preuves convaincantes , & cette tristesse que je vois peinte sur vos visages avec de nouvelles couleurs , me persuade assez le trouble & l'agitation
qui

qui se passe dans vos ames.
Vous ne sçauriez rappeler dans
vostre esprit ny dans vostre
memoire le souvenir de ce qu'a
esté cette grande Duchesse,
sans vous abandonner au cha-
grin dans cette triste reflexion
qu'elle n'est plus ; qu'une mort
impitoyable accoûtumée à tout
vaincre, l'a enlevée du milieu
des vivans , & a caché toute sa
gloire sous les tenebres & sous
les obscuritez du Tombeau.
Cependant, Chrêtiens, je viens
icy pour essuyer vos larmes, ou
plutost pour vous dire de ne
pleurer que sur vous-mêmes ,

Avril 1705.

L

122 MERCURE

& de ne pas pleurer sur elle ,
de ne pas regretter sa destinée ,
mais seulement de vous plain-
dre du malheur & du danger
de la vôtre : En un mot , pour
vous exhorter à imiter ses ver-
tus , & à si bien régler votre
vie sur la sienne que vous puis-
siez participer au bonheur , au
repos , & à la douceur de sa
mort. Hélas , Messieurs , *s'écria-
t-il* , qui pourroit vous expri-
mer la profonde paix , la tran-
quillité parfaite , & l'humble
confiance avec laquelle elle at-
tendit cette mort , dont le sim-
ple souvenir a de coutume d'é-

pouvant tout le monde & dont la seule pensée répand tant d'amertume sur tous les plaisirs. Combien de fois dans les transports de sa foy & de son zèle, s'est-elle écriée avec le Prophète, *Revertere anima mea in requiem tuam*. O mon ame lors avec confiance de mon corps, pour aller jouir dans le ciel de la récompense qui t'y est préparée ! Combien de fois dans les saintes impatiences que le dégoût du monde & l'esperance d'une éternité bienheureuse avoient fait naître dans son ame, s'est-elle

L ij

124 MERCURE

adressée au Pere des misericordes pour luy demander avec l'Apôtre ; qu'il la délivrast de ce corps de mort de cet obstacle importun qui arrestoit à tous momens son esprit & son cœur au milieu des mouvemens de son amour & de sa charité : combien de fois dans la violence & dans la rigueur d'une longue maladie , qui la conduisoit insensiblement au tombeau par des douleurs vives & piquantes , a-t-elle levé les yeux & poussé des soupirs vers le ciel pour prier le Pere celeste , non pas de l'en délivrer , mais

seulement de luy donner la force & le courage de les supporter pour l'amour de luy. Entendit-on jamais sortir de sa bouche la moindre plainte ny le moindre murmure ? Luy vit-on jamais former aucun vœu pour obtenir sa guerison ? Aussi intrepide , & aussi courageuse à l'heure de la mort qu'elle l'avoit esté pendant sa vie , n'attendit-elle pas toujours dans le calme & le silence l'accomplissement des volontez de son Dieu & l'heureux moment qui devoit finir ses peines & commencer son bonheur ? Aussi

L iiij

126 **MERCURE**

humble & aussi soumise dans la tempeste qu'elle l'avoit esté dans la bonace, ne supporta-t-elle pas toujours avec une resignation au - dessus de la foiblesse humaine, la violence & la durée de ses maux; flotante toujours entre la vie & la mort, entre la santé & la maladie, également satisfaire ou de souffrir pour Jesus - Christ, ou de mourir pour luy témoigner son amour, infiniment plus heureuse que ces ames sensuelles & terrestres qui aiment mieux les douceurs de Dieu, que le Dieu des douceurs, & qui à la

premiere occasion qu'il leur
presente de souffrir, se laissent
aller au chagrin & au murmure,
le loüant & le benissant quand
il les flatte, murmurant quand
il les exerce : victimes toujours
prêtes à courir à l'Autel quand
il n'est couvert que de fleurs,
mais toujours prêtes à fuir
quand le feu commence à
se faire sentir. Nôtre gene-
reuse Deffunte fut toujours
dans un aveugle & parfaite
soumission aux ordres de la
Providence & pour sa mala-
die & pour sa guerison, soupi-
rant à la verité après la con-

L iiij

128 MERCURE

• sommation de son sacrifice ; mais cependant toujours disposée à le retarder si la divine Sagesse le jugeoit à propos , regardant les douleurs qu'elle souffroit comme des effets de la bonté d'un Dieu misericordieux & charitable , qui éprouvoit sa fidélité , & qui vouloit bien que l'oblation volontaire qu'elle luy faisoit d'une vie languissante qui luy échappoit à tous momens , luy servist pour l'entiere expiation de ses fautes. C'est , Messieurs , *continua-t-il* , avec ces genereux sentimens & ces saintes dispositions qu'elle

s'est endormie dans le doux
baïser du Seigneur , & qu'elle
a rendu son ame à son Crea-
teur , comblée de bonnes œu-
vres , de merites & de vertus.
C'est auffi ce qui vous doit tout
faire esperer pour son falut &
qui nous donne lieu de croire ,
fans vouloir trop penetrer les
jugemens de Dieu , mais uni-
quement fondez sur son infi-
nie misericorde qu'il la reçue
dans les Tabernacles éternels ,
pour y jouïr du bonheur de ces
ames innocentes qui suivent
l'Agneau par tout où il va , &
qui regneront avec luy pen-

130 **MERCURE**

dant tous les siècles.

Fasse le Ciel ! que l'image d'une mort si sainte , si douce & si tranquille imprime dans vos esprits & dans vos cœurs de véritables & de sincères desirs d'y participer. Fasse le ciel : que pour attirer les miséricordes de Dieu dans les derniers momens , vous vous attachiez uniquement à la pratique de la vertu pendant toute votre vie, que vous rompiez le commerce criminel que vous avez avec le monde , que vous soumettiez vos passions à la grace ; en un mot que vous vous détachiez

entièrement des creatures pour vous unir au Createur , afin qu'après avoir travaillé sur la terre à vous sanctifier , vous puissiez un jour mourir de la mort des Justes , pour vivre à jamais de la vie des Bienheureux dans le Ciel.

Ce Discours fut trouvé d'un si bon goût , les pensées en parurent si belles , les expressions si nobles , les termes si purs & si biens choisis , & enfin l'élocution si énergique & si éloquente , qu'il mérita l'applaudissement & l'admiration de toutes les personnes

132 MERCURE

de distinction & des bons Connoisseurs qui se trouverent dans cet Auditoire. Je puis vous dire à la gloire du R. P. Raimond, qu'il a véritablement hérité de toutes les vertus, de l'éloquence, & de tous les grands talens de feu Mr Chaussé, Sr de la Terrierre, son illustre pere; l'un des plus éloquens & des plus sçavans Avocats du Parlement de Paris, dont la réunion à l'Eglise Romaine sera dans tous les siècles en benediction chez tous les bons Catholiques, & le nom connu & respectable dans toute la France par les beaux ouvrages qu'il a

donnez au Public, & sur tout par le dernier intitulé, Le Réuni de bonne foy à l'Eglise Catholique, qui peut passer pour un Chef-d'œuvre en son genre.

Après l'Oraison funebre, Mrs les Maire & Consuls allerent à l'Offrande. On continua ensuite la Messe. Après qu'elle fût achevée, tout le Clergé alla à la Représentation chanter le Libera, & faire les encensemens. Tous ces honneurs funebres étant finis, l'Assemblée qui étoit des plus nombreuses, se retira tres-satisfaite d'une Ceremonie aussi auguste, & marchant dans le

134 MERCURE

mesme ordre & la mesme modestie qu'auparavant , se rendit au Chasteau. Cette Pompe funebre commença à dix heures , & ne finit qu'à une heure après midy. On peut dire à la loüange de tout le Corps de Ville d'Aiguillon en general , & de Mrs les Maire & Consuls en particulier , que tous ont eu une attention toute extraordinaire , afin de ne laisser rien échapper à l'ardeur de leur zele pour rendre ces honneurs funebres majestueux & respectables , & les plus beaux qu'on ait jamais vûs dans cette Ville. Tout s'est donc executé par leurs soins.

*Et leurs ordres , Et ç'a esté en
 suivant leur exemple , Et en
 marchant sur leurs traces que tout
 le monde depuis le plus grand jus-
 qu'au plus petit , cherchant avec
 empressement à remplir ses de-
 voirs , Et à satisfaire à ses obli-
 gations , a contribué de son costé
 à rendre cette Ceremonie la plus
 auguste qui fût jamais en ce lieu.
 Les RR. PP. Carmes animez
 d'une veritable pieté Et d'un zele
 ardent de procurer le salut de
 Madame d'Aiguillon , non con-
 tens d'avoir assisté à toute la Ce-
 remonie de S. Felix , d'avoir fait
 des prieres Et dit plusieurs Messes*

136 MERCURE

*basses pour Elle , firent en leur
Convent un Service solennel.
Les Sœurs de la Croix en firent
aussi faire un en leur Eglise &
établirent des Prières publiques
& particulieres dans leur Com-
munauté pour le même sujet ,
tant pour honorer cette Illustre
Désunte qui les a toûjours favo-
risées de sa protection , de son
amitié & de son estime , que
pour faire éclater par un esprit de
reconnoissance le profond respect
& le parfait attachement qu'elles
ont toûjours conservé pour l'illus-
tre Maison de Wignerod , à qui
elles sont redevables de leur éta-*

blissement & de leur fondation ,
en la personne de feuë Madame
Marie de Wignerod , Duchesse
d'Aiguillon Tante de cette Illustre
Défunte.

Oltre que tous les Ecclesiasti-
ques du Duché d'Aiguillon ont
offert chacun en son Eglise le re-
doutable Sacrifice du Corps & du
Sang de J'esus-Christ pour le re-
pos de l'ame de cette illustre Morte,
beaucoup de particuliers ont aussi
fait dire des Messes basses , &
ont offert des vœux & des
prieres à Dieu pour elle. J'ay
de mon costé établi dans ma
Classe pendant trois mois des
Avril 1705. M

138 MERCURE

prieres publiques soir & matin ,
pour le salut de l'ame de cette in-
comparable Duchesse , à la fin des-
quelles je ferai dire une Messe
où assisteront tous mes Ecoliers.
J'ay crû devoir à cette vertueuse
Dame cette marque de mon zele
& de mon tres-profond respect ,
sur tout ayant eu l'avantage
d'exercer pendant son vivant la
Regence d'Aiguillon , l'espace de
seize ans.

M^r Thuret , ancien Prieur
d'Homblières , de l'Ordre de
Saint Benoist , a achevé de faire
graver la grande Carte genea-

logique des Rois d'Espagne ,
 qu'il eut l'honneur de presen-
 ter manuscrite au Roy l'année
 dernière. Elle comprend tous
 les Rois d'Espagne depuis l'ori-
 gine de cette Monarchie jusqu'à
 présent , ainsi que des Rois de
 Sicile , de Naples & de Major-
 que & les autres Princes Cadets
 de la Maison d'Espagne , mê-
 me les derniers Empereurs &
 Archiducs d'Autriche , sortis
 de Jeanne d'Espagne mere des
 Empereurs Charlequint & Fer-
 dinand I. On y voit aussi tous
 les anciens Comtes de Castille ,
 ceux d'Aragon , ceux de Bar-

M ij

140 **MERCURE**

celone, de Cerdagne, de Besalu & d'Urgel, & generalement toutes les Maisons Souveraines d'Espagne qui font entrées dans les trois grandes Maisons Royales de Navarre, de Castille & d'Aragon par divers mariages, & qui composent aujourd'huy cette puissante Monarchie : le tout enrichi de Blasons & disposé dans le même ordre, la même grandeur & la même symmetrie que la Carte genealogique des Rois de France, que M^r Thuret fit graver en 1669. Cette Carte d'Espagne est tres-belle & tres-

GALANT 141

curieuse , & on peut dire que l'Auteur est le premier qui a trouvé le moyen d'assembler tant de Maisons différentes dans une seule Carte , & de faire voir sans aucun embarras l'origine , la suite & la liaison qu'elles ont les unes avec les autres. Elle se debite à Paris chez l'Auteur , dans la Cour du Palais , proche la Fontaine , chez M^r l'Abbé Basir Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte Chapelle.

Le P. de la Porte , Religieux Benedictin , & Procureur du Monastere des Blancs - man-

142 **MERCURE**

reaux, debite aussi cette Carte aux Blancs - manteaux, rue de Paradis ; proche l'Hostel de Guise. Le prix est de six livres en feüilles.

M^r Thuret fait presentement regraver par ordre du Roy son ancienne Carte genealogique des Rois de France, à laquelle il a ajouté les Princes nez jusqu'à ce jour, avec des embeliffemens considerables, afin de la rendre aussi parfaite que celle des Rois d'Espagne.

Vous avez fort bien jugé, lorsque vous avez dit que le Portrait du Roy, gravé par M^r

Thomassin d'après M^r Rigault, i'auroit un grand succès. Il n'a pas moins plû icy qu'il a fait à la Cour , lorsque Monsieur le Duc de Beauvilliers l'a présenté au Roy , qui a fait voir le cas qu'il faisoit de cet ouvrage & de ceux qui y ont travaillé.

M^{le} le Comte Ferdinand Charles de Wels , Conseiller d'Etat , a eu le Gouvernement de la basse Autriche , vacant par la mort de M^{le} le Comte Jorger. Il est d'une tres-bonne Maison d'Allemagne , sortie par les femmes de celle des

144 MERCURE

Comtes de Guines, descenduë
de Sifrid Seigneur Danois, qui
passa en France avec les Nor-
mans, & qui occupa sur l'Ab-
baye de S. Bertin, la Contrée,
où est le Comté de Guines, où
il bâtit un Fort pour sa deffense.
Le Comte Arnoul estant resté
prisonnier de Guillaume II.
Comte de Hollande Roy des
Romains, & ayant fait de
grandes dépenses, fut obligé
de vendre le Comté de Guines
au Roy Philippos le Hardy. Il
laissa entr'autres enfans Bau-
doin & Enguerrand V. Comte
de Coucy, & qui a fait la se-
conde

conde branche de Courcy. C'est de Baudoin que descendoit la Dame qui entra dans la maison du Comte de Wels qui donne lieu à cet Article. Ce Seigneur a donné des marques de sa prudence & de sa valeur en diverses occasions, & c'est une des meilleures testes du Conseil de l'Empereur.

Monsieur l'Electeur de Mayence a donné la Charge de Vice - Chancelier de l'Empire vacante par la mort de M^r le Comte de Caunitz, à M^r le Comte de Schonborn. La Charge de Vice-Chancelier de
Avril 1705. N

146 MERCURE

l'Empire est tres - considera-
ble, soit par les droits qui y
sont attachez , soit par le rang
que tient dans les Dietes de
l'Empire , celuy qui la posse-
de. La Maison de Schonborn
est des plus qualifiées d'Al-
lemagne. Elle a donné à une
grande partie des Chapitres où
il faut faire preuve de noblesse
des Chanoines , & elle a pro-
duit d'autres sujets d'un tres-
grand merite. Le Comte de
Schonborn qui vient d'estre
honoré de cette Dignité a
long-temps porté les armes.
Il a même servi en Hongrie

contre les Turcs.

Le Roy a donné l'Abbaye de la Coûture vacante par le décès de M^r l'Abbé de Chamilly, neveu du Maréchal de ce nom, à M^{re} N... Caillebot de la Salle, ancien Evêque de Tournay, & qui avoit donné quelques jours auparavant sa démission de cet Evêché. M^r l'Evêque de Tournay est frere de M^r le Marquis de la Salle, Maître de la Garderobe du Roy, & dont M^r le Marquis de Seignelay a la survivance. M^r l'Evêque de Tournay fera fort regretté dans son Diocèse ; il y

N ij

148 **MERCURE**

estoit aimé & estimé ; sa douceur naturelle luy avoient gagné l'amitié & la considération de tout le monde. Il est Docteur de Sorbonne , & fort sçavant dans toutes les matieres qui regardent la discipline Ecclesiastique. L'Abbaye de la Couture que le Roy vient de luy donner a produit d'excellens sujets , sur tout dans le penultième siècle. Monsieur le Chevalier de Soissons , ensuite Prince de Neufchastel , a esté Abbé de la Couture avant M^r de Chamilly.

Le Roy d'Espagne a donné

un Titre de Castille à Don Gaspard de Quintana Duennaz , en recompense de ses services. En effet , il en a rendu de tres-considerables au feu Roy & à Philippes V. Il est sorti d'une ancienne famille Arragon qui a donné de grands Officiers à l'Espagne. Quelques Genealogistes disent que la grand-Mere du Cardinal Barthelemy Guidiccione Evêque de Luques dans le seizième siecle , & qui sortoit d'une des meilleures familles de cette Ville , où il naquit en 1460. estoit de la Maison de Quintana Duennaz. Ber-

N iij

150 MERCURE

nard de la Guionic , Evêque de Tuy en Espagne , & ensuite de Lodeve en Languedoc , descendoit par les femmes de cette même Maison. Ce Prelat avoit esté Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Le Pape Jean XXII. luy donna l'Evêché de Tuy en Galice , après l'avoir employé en différentes occasions tres-importantes. Nous avons de luy quelques ouvrages : *De Conciliis : de Officio Missæ. Une Chronologie des Evêques de Toulouse & de Limoges : un Catalogue de ceux de Lodeve : & des Vies des*

Saints. Il mourut âgé de soixante-onze ans , & son corps fut porté dans l'Eglise des Dominicains de Limoges , ainsi qu'il l'avoit ordonné. On peut voir Sixte de Sienne.

Don Francisco Ronquillo a esté nommé Secrétaire pour les affaires de la guerre. Il a signalé son zele & sa fidélité pour Sa Majesté Catholique , en diverses occasions. Il estoit Corregidor de Madrid lors que ce Prince y fit son Entrée. Il est généralement estimé en Espagne ; il joint à de grandes lumieres une activité

N iij

152 MERCURE

surprenante. Les affaires ne languissent pas entre ses mains, & ceux qui ont affaire à luy ont le plaisir de les voir bien tost terminées. Don Francisco Ronquillo est d'une tres-bonne Maison Espagnole qui a donné plusieurs Chevaliers aux Ordres Militaires d'Espagne. Le nom de Ronquillo est celebre dans le Conseil des Rois d'Espagne il y a déjà fort longtemps, & tous ceux qui l'ont porté ont toujours signalé leur zele & leur fidelité pour le service de leurs Princes. Le Roy Philippes V. en nommant Don

Francisco Ronquillo à la place de Secretaire pour les affaires de la guerre, luy dit des choses tres-obligeantes , ce qui augmenta beaucoup le prix du don qu'il luy faisoit.

Le Roy d'Espagne a donné un Regiment d'Infanterie à Don Sebastien de Oloriz. Il est Castillan d'origine , mais sa Maison a esté établie successivement dans le Royaume de Grenade & dans celuy de Leon. Jean Martinez Guijeno , Cardinal Archevêque de Toledé , qui estoit de Villagarcia en Castille , estoit du côté maternel

154 MERCURE

de cette Maison. Il changea son nom de Guijeno en celuy de Siliceo. A la priere d'un Religieux il quitta le dessein qu'il avoit d'aller à Rome pour y continuer ses études , & vint à Paris où il obtint une place de Regent & de Maistre és Arts, & où il fit de grands progrès dans l'étude de la Theologie. Il fut chargé de l'éducation de Philippes , Infant d'Espagne , depuis Roy II. de ce nom. Paul IV. le fit Cardinal en 1555. & il mourut en 1557. âgé de près de quatre-vingt ans. Lorenço , son frere , prit alliance dans la

Maïson de Carvajal , en épou-
fant Dona Francisca Dame de
Mediana-Suerte ; & un Cadet
d'Oloriz qui fit une branche
qui s'établit dans la Catalogne
prit aussi une alliance dans cette
Maïson ; ainsi la Maïson d'O-
loriz est doublement alliée à
celle de Carvajal , qui est une
des plus grandes d'Espagne.

Sa Majesté Catholique a aussi
donné le Gouvernement de
Lierena à Don Francisco de Pi-
neda. C'est un Poste important,
& le choix que l'on a fait de ce
sujet pour luy confier cette
Place , est une preuve de l'esti-

156 MERCURE

me qu'on fait de luy. Il a longtemps porté les armes , & il s'est trouvé en plusieurs occasions où il a donné des preuves de sa valeur. La Maison de Pineda est fort connue en Espagne , presque tous ceux qui en sont sortis & qui ont porté ce nom se sont distinguez dans la profession des armes. Ce fut un Philippe Pineda qui contribua beaucoup au gain de la Bataille de Lepante , & il fit durant le Combat des actions d'une valeur incroyable. Il y fut blessé à mort.

Il y a déjà quelques mois que

j'aurois dû vous parler de M^r le Marquis de Mejorada que le Roy d'Espagne a nommé Secrétaire des Dépêches universelles. Vous devez croire qu'on en peut dire beaucoup de bien, puisque les Ennemis mêmes des deux Couronnes luy ont donné beaucoup de loüanges dans leurs Nouvelles publiques. Ce Ministre s'est longtemps deffendu d'accepter l'employ que Sa Majesté Catholique luy a donné, dont les fonctions sont d'une tres-grande étendue; mais ce Monarque persuadé qu'il s'en acquitteroit bien, & que

158 MERCURE

ses lumieres feroient d'autant plus seures qu'elles sont puisées dans une longue experience , a interposé son autorité pour luy faire accepter une Charge qui a toujors esté l'objet de l'ambition de plusieurs personnes , puisque c'est un des premiers postes du Ministere d'Espagne. M^r le Marquis de Mejorada estoit dans une grande consideration sous le regne precedent. Le feu Roy Charles II. en faisoit un cas particulier , & l'admettoit dans sa confiance la plus étroite. Ce Seigneur a toujors signalé son zele & sa

fidélité dans les temps les plus orageux. Il a toujours marqué par sa conduite sage & judicieuse qu'il n'avoit en vuë que le bien de l'Etat & la gloire de la Monarchie. Il a reçu des éloges sur ce sujet du Roy son maître ; & le Roy de France s'expliquant sur le caractère des Ministres qui composent le Conseil d'Espagne , avec les Seigneurs Espagnols qui ont passé en divers temps en France , a parlé plusieurs fois de ce Ministre d'une manière qui faisoit voir l'estime qu'il en fait.

M^r le Marquis de Mejorada

160. MERCURE

est allié aux meilleures Maisons d'Espagne. La Maison de Guzman touche d'assez près à la sienne ; & les grands hommes qui en sont sortis ont toujours eu des relations fort étroites avec les Marquis de Mejorada. Alphonse Pérez Guzman, fameux Capitaine Espagnol, qui donna commencement à l'illustre Maison de Medina Sidonia estoit Gouverneur de Tarif, lors que cette Ville fut assiegée par Jean Infant de Castille. Turquet en parle avantageusement dans son Histoire d'Espagne. Ce Seigneur descendoit

GALANT 161

par les femmes d'une Mejoranda , ainsi que Ferdinand Nunnez Guzman , connu dans le seizième siècle sous le nom de *Ferdinandus Nonnius Pincianus*. Il estoit de Vailladolid , & estoit fils d'un autre Ferdinand de Guzman , Intendant des Finances du Roy d'Espagne. Il enseigna longtemps les belles Lettres dans la celebre Academie d'Alcala , que le Cardinal Ximenés venoit de fonder. Il eut de celebres Disciples qui sont Leon de Castro , Jérôme Zurita , Christophle de Horosco , Medecin , le Cardi-
Avril 1705. O

162 **MERCURE**

nal François de Mendoza , & le Cardinal Ximenes lui-même. Louis de Guzman Jesuite Castillan , Provincial de la Province de Seville , & Auteur d'une Histoire Espagnole , & le Cardinal Diego de Guzman Archevêque de Seville , Aumônier des Rois Philippes III. & IV. President du Conseil de la Croisade , ont fait beaucoup d'honneur au nom de Guzman , & descendoient d'une Meiorada.

J'oubliai dans ma dernière Lettre de vous apprendre le nom du Prieur des Jeronimites

de l'Eſcurial , auquel le Roy d'Eſpagne a donné l'Evêché de Montonedo ; c'eſt le Pere Dom Juan de S. Iſtevan , d'une des meilleures maiſons d'Eſpagne , mais plus conſiderable encore par les vertus qui brillent en ſa perſonne que par ſa naiſſance. Il eſt fort eſtimé dans ſon Ordre où les talens qu'il a l'ont rendu tres - conſiderable. Il prêche avec beaucoup de ſuccès & il répand une onction ſur tout ce qu'il dit , qui prévient en ſa faveur tous ceux qui l'entendent. Il eſt grand Theologien , & il ſ'eſt attaché dès ſa

Oij

164 **MERCURE**

plus grande jeunesse à l'étude des Sciences les plus féches & les plus abstraites , avec un succès étonnant : il est généralement estimé en Espagne.

Je vous envoie l'Homelie prononcée par le Pape le jour de la Nativité de Nôtre - Seigneur. Vous y trouverez beaucoup d'onction & un grand zele Apostolique.

H O M E L I E

De Nôtre Saint Pere le Pape
C L E M E N T X I.

Prononcée le jour de la Nati-
vité de Nôtre-Seigneur Je-
sus Christ 1704.

LE Verbe divin, ce Verbe ines-
fable, qui estoit déjà au com-
mencement, qui habitoit en Dieu,
et qui estoit Dieu luy-même, ce
Verbe sorti du sein sacré de son
Pere, éternel comme luy, habi-
tant depuis tous les temps dans la
substance de son Pere, tout rayon-

166 MERCURE

nant de la gloire de cette même substance : ce Verbe qui a fait toutes choses , sans qui rien n'a esté fait , par qui la creation s'est accomplie dès-le commencement des temps , & par qui la redemption des hommes s'est consommée dans la plénitude des temps. Ce Verbe , vous l'avez entendu il n'y a pas long-temps , s'est fait chair & a habité parmi nous ; parmi nous , dis-je , que le Verbe divin a unis à sa divinité ; nous qui sommes de cette même chair qu'il a prise du sein d'une Vierge ; car en joignant les deux natures dans une seule personne , Jesus-Christ a pris

GALANT 167

naissance avec la qualité de vray Dieu & de vray homme , tout-puissant pour faire des miracles par la vertu de sa divinité , capable de sentir de la douleur & de la souffrance par la nature de son humanité. Quelle bouche fut jamais plus capable de nous faire comprendre cet admirable & tout sublime mystere de l'Incarnation d'un Dieu , que celle du bien aimé Disciple qui puisa les pures sources de l'Evangile dans le sein de son divin Maître , le soir de la Cene ! Mais parce qu'il estoit homme , il nous a appris de Dieu tout ce qu'un homme en peut apprendre , fort éloigné ce-

168 MERCURE

pendant de nous apprendre tout ce qu'il en est : Non totum dixit quod est. La grandeur de l'ouvrage d'un Dieu est toujours fort au dessus des expressions même les plus sublimes de l'homme , & la difficulté que nous avons de parler vient même de la raison qui nous impose le silence. Triomphons cependant , Venerables Freres , & chers Enfans : réjouissons nous de l'impuissance où nous nous trouvons quand nous sommes obligez de parler du divin ouvrage de la Rédemption des hommes : reconnaissons avec de vifs sentimens de joye quel avantage nous avons de
sentir

sentir nostre foiblesse en cette occasion ; & puisque cette foiblesse nous prive de la consolation de nous exprimer dignement sur le mystere incomparable de l'excessive misericorde d'un Dieu , humilions-nous & reverons par nostre soumission & nostre gratitude ce que la mediocrité de nos expressions nous empêche d'expliquer. Mais aussi ne nous contentons pas de rappeler le souvenir de ces temps éloignez de la naissance d'un Dieu où le divin Verbe s'est fait chair ; tâchons de nous la rendre en quelque maniere presente. Par la voye d'une sainte & salutaire medita-

Avril 1705.

P

170 MERCURE

tion entrons dans la retraite sacrée de la Vierge, & portons-nous jusqu'à la Crèche de Bethléem, où le Bœuf adora son Seigneur & son Maistre : Contemplons-y avec les yeux perçans de la Foy, les larmes de cet Enfant, les prieres de sa Mere, les soins empressez de son fidelle Nourricier, les Cantiques d'allegresse des Anges, & la vigilance des Pasteurs : écrivons-nous à cette vuë avec des larmes de la plus pure joye : Fortunée Bethléem, maison de Paix, où est né le vray Pain qui est descendu du Ciel ! Heureuse Ephrata, terre abondante dans le sein fertile de

laquelle est né un Dieu ! Heureuse terre de Juda ! Non , Bethléem , vous n'êtes pas la moindre entre les principales Villes de Juda. Nequaquam minima es in principibus Judæ. Joan. cap. 6. v. 33. & 51. C'est de vous qu'est sorti le Dominateur d'Israël , dont l'origine est avant tous les siècles , dans les jours de l'Eternité ; mais pourquoy chercher en esprit ce qui se passe icy sous mes yeux. Felicitons-nous , mes chers Enfans , de nostre bonheur. Nous pouvons sans sortir de cette Eglise , regarder à cet Autel même où nous celebrons les divins Mystères, de nos propres yeux.

P. ij.

172 MERCURE

Et adorer la sacrée Crèche de nostre Sauveur ; le Fils unique du Pere Eternel s'estant fait tout semblable aux hommes , Et s'estant trouvé dans la condition des hommes , & reposé dans cette Crèche. C'est dans cette Crèche que l'Enfant qui nous vient de naistre , le Fils qui nous a esté donné d'en haut , a senti toutes les incommoditez du froid dans la saison la plus rigoureuse , Et n'a voulu recevoir de soulagement que du souffle de deux vils animaux. C'est là que sa Mere l'a enveloppé de langes : c'est là qu'il s'est montré aux Pasteurs : c'est là qu'une étoile a conduit les Mages afin

qu'ils l'adorassent : C'est là que pour faire l'essai de la Couronne d'épines, qui luy estoit destinée & dont il devoit un jour avoir la teste couronnée, on luy a donné des herbes piquantes pour appuyer sa teste encore si delicate : c'est là que ce divin Enfant a répandu des larmes en abondance pour gages & pour prémices de tout son Sang qu'il devoit ensuite répandre pour operer le mystere de la Redemption : c'est enfin là qu'entre les bras de sa chaste Mere, tout penetré de froid, il l'a tendrement embrassée pour adoucir d'avance les chaines qu'il sçavoit que devoit luy attirer le

P iiij

174 MERCURE

sacrilege baiser d'un perfide. Servons-nous en finissant , de ces paroles de Saint Jérôme , qui pendant sa vie voulut vivre dans l'Etable de Bethléem , où Jesus-Christ estoit né , & qui repose aujourd'huy dans cette Basilique à costé de la Crèche de Bethléem. Contentons-nous , disoit-il , d'honorer par nostre silence la Crèche où un divin Enfant a pleuré , ne pouvant l'honorer assez par nos paroles. Retrançons-nous donc sur le silence , prions cependant de toutes nos forces , avant que de finir , le Dieu de la Paix qui n'a pas eu honte

GALANT 175

*de naistre dans une Crèche pour
reconcilier le monde avec son Pere :
prions-le que comme il fit à sa nais-
sance annoncer par ses Anges la
paix au monde , il fasse prendre
aujourd'huy des sentimens de paix
aux Nations ; qu'elles changent
les épées & les lances dont elles se
sont armées pour arroser la terre
de sang , en instrumens qui soient
propres à la cultiver : qu'elles ces-
sent de se détruire par la guerre &
par les batailles : qu'elles partici-
pent enfin à la joye que la venue
de ce Roy pacifique , doit donner à
la terre , de ce Roy à qui seul ap-
partient de délivrer la terre des*

P iiij

176 MERCURE

guerres que les hommes y ont excitées.

M^{re} Anne de Ficubet de Launac, Chevalier, S^r de Jail-lac, Cendré, Castanet, Sivry, Saifi, &c. Maître des Requêtes, mourut le mois dernier âgé de soixante-treize ans. Il estoit frere de feu M^r de Ficubet, l'un des plus grands Magistrats que la France ait eu, & qui détaché du monde avant que le monde le quittast, se retira aux Camaldules qui sont dans la Forest de Grosbois, où il est mort & enterré. Ces deux freres estoient oncles de M^r le

Premier President de la Chambre des Comptes. Feu M^{re} N... Nicolai' aussi premier President de la même Chambre, & pere de celuy qui est aujourd'huy en Charge, avoit épousé Dame N... de Fieubet, sœur de celuy qui vient de mourir. M^{rs} de Fieubet estoient fils de Gaspard de Fieubet, premier President au Parlement de Toulouse. Ce grand Magistrat fut à l'âge de dix-huit ans President aux Requestes de ce Parlement, & il en fut ensuite Procureur General, & à l'âge de trente-un le Roy le nomma premier Pre-

178 MERCURE

sident. Il fit éclater dans l'exercice de cet employ toutes les vertus & toutes les qualitez d'un grand Magistrat. Ce que le Roy en a dit le met au dessus de toutes les loüanges qu'on pourroit luy donner. Quand ce Monarque apprit sa mort, il dit : *C'estoit un des plus grands Juges de mon Royaume , & des plus attachez à mon service.* M^r de Fieubet mort aux Camaldules, son fils aîné, fut Conseiller au Parlement de Toulouse à l'âge de vingt ans. La Maison de Fieubet est originaire de Languedoc aussi bien que

celle de M^{rs} Nicolai, avec laquelle elle est alliée de plus d'un costé. Ce fut Jean Nicolai S^r de S. Victor qui fut ensuite premier President en la Chambre des Comptes de Paris, qui quitta le premier la Ville de Toulouse dans le quinzième siecle. Feu M^r de Fieubet dont je viens de parler estoit un excellent Poëte Latin. Ces quatre Vers qu'il fit pour la celebre Comtesse de la Suze, en sont une preuve.

*Quædæa sublimi rapitur per inania
curru ?*

180 MERCURE

*An Juno , an Pallas , num Venus
ipsa venit !*

*Si genus inspicias , Juno , si scripta ,
Minerva ,*

*Si spectes oculos , mater amoris
erit.*

M^{re} Arnoul - Jean - Baptiste
Garnier , Chevalier Seigneur
de Salins , Clanleu , & autres
lieux , n'a pas survêcu long-
temps à son épouse , morte au
commencement du mois de
Mars , & dont j'ay parlé dans
cette Lettre. Il mourut sur la
fin du même mois. La perte
d'une épouse qu'il aimoit ten-

drement & dont il estoit aimé de même, n'a pas peu contribué à abréger ses jours. Les regrets que sa mort a causée dans sa famille, en disent plus que tout ce que je pourrois vous en dire. Je vous ay aussi parlé de sa maison en vous apprenant la nouvelle de la mort de son épouse. Il suffit donc de vous dire que celuy qui donne lieu à cet article estoit généralement estimé. C'estoit un de ces hommes rares qui joignent à une exacte probité un esprit obligeant. Il n'avoit jamais trouvé d'occasion de rendre

182 **MERCURE**

service à quelqu'un qu'il ne l'eût faisie avec joye. Il est mort dans de vifs sentimens de religion, & dans une grande resignation aux ordres du ciel ; enfin il a rendu l'esprit à son Createur dans la même disposition où il a toujours vécu ; c'est-à-dire penetré des veritez du Christianisme , & plein de confiance dans la misericorde divine. Ce témoignage ne paroîtra pas un éloge flatteur à ceux qui l'ont connu.

M^r Berault Professeur du Roy en Langue Hebraïque au College Royal , mourut dans

le mois de Mars. C'estoit un des plus sçavans hommes de France pour l'intelligence des Langues. Il s'y estoit appliqué avec succès dès sa plus tendre jeunesse. Il a laissé d'excellens manuscrits remplis de sçavantes remarques sur les meilleurs Interpretes de l'Ecriture. Il avoit fait des Notes critiques sur Aben-Ezra & sur Maimonides deux fameux Rabins. Il avoit de grandes relations avec le Docteur Hydes , mort en Angleterre depuis deux ans.

Dame Susanne de Bruc ,
veuve de M^{re} Jacques de Rou-

184 MERCURE

gé, Chevalier Marquis du Plessis-Belliere, Capitaine general des Armées du Roy, est mort âgé d'environ cent ans. Elle n'a laissé de son mariage avec feu M^r le Marquis de Plessis-Belliere, que Catherine de Rougé, Maréchale de Crequi. Cette Dame qui avoit épousé François de Crequi, Marquis de Marines, Maréchal de France & Gouverneur de Lorraine, n'avoit eu de ce Seigneur que deux fils tous deux morts sans postérité. François-Joseph Marquis de Crequi, d'abord Colonel du Regiment de la Fere, Aide

GALANT 185

de Camp des Armées du Roy
& ensuite Lieutenant general,
qui fut tué à la bataille de Luz-
zara, & Charles-François Com-
te de Blancheport, Maréchal
de Camp, mort de maladie il
y a quelques années. Monsieur
le Maréchal de Crequi estoit le
troisième fils de Charles II.
Marquis de Crequi, & second
fils du Maréchal de Crequi &
de Dame Anne du Roure, fille
de Claude de Bonneval & de
Combalet & de Marie d'Al-
bert-Luynes. Quant à M^r le
Marquis du Plessis-Belliere, il
avoit longtemps servi en Cata-

Avril 1705.

Q

logne sous Monsieur le Maréchal de la Mothe-Houdancourt. Il avoit eu deux fils de son épouse, tous deux morts dans le service, & dont l'un estoit Gouverneur de Suze. Le dernier Evêque de Saintes touchoit de près à ce Seigneur, & l'un & l'autre estoient également estimables par les vertus de leurs états & par la bonté de leur cœur. La Maison de feuë M^e du Pleffis-Belliere est ancienne & illustre par les personnes qu'elle a produit dans la robe. Elle a donné divers Officiers au Parlement de Pa-

ris. Personne n'ignore que M^{re} du Pleffis-Belliere avoit infiniment d'esprit. Son grand âge a esté la seule cause de sa mort, & elle est morte en dictant une Lettre.

Dame Anne Loisel, veuve de M^{re} François Phelypeaux, Chevalier Seigneur d'Herbault, Bracieux, &c. Conseiller du Roy en la Cour de Parlement, est aussi decedée dans le mois de Mars dernier: Je vous ay si souvent parlé de la Maison Phelypeaux que je n'ay rien à vous en apprendre de nouveau, sinon que la branche dans laquelle cette

Qij

188 **MERCURE**

Dame avoit pris alliance, s'est distinguée dans les Armes, ceux qui ont porté le nom d'Herbault ayant fait voir en ces derniers temps que la profession des armes leur estoit aussi propre que celle de la Magistrature. M^e d'Herbault descendoit de ce fameux Jean Loisel, dit *Avis*, qui fut Medecin des Rois Louis XII. & François I. Antoine Loisel qui descendoit du premier fut executeur Testamentaire de Pierre Ramus dont il avoit esté disciple. Il étudia à Toulouse & ensuite à Bourges sous le celebre

Cujas, qui l'honora de son amitié, & qui parle souvent de luy avec éloge. Antoine Loisel vint ensuite s'établir à Paris, où il acquit une si grande réputation que M^r Dumenil Avocat du Roy luy procura la Charge de Substitut au Parquet, & luy fit épouser sa nièce, Marie Gaulas, qu'il élevoit dans sa maison comme sa propre fille. En 1581. il fut chargé d'exercer la Charge d'Avocat du Roy en la Chambre de Justice de Guyenne. Il donna depuis au Public huit Discours qu'il avoit prononcez en cette

190 MERCURE

Chambre, & qui nous restent sous le titre de *la Guyenne de Mr Antoine Loisel*. Il mourut à Paris en 1617. âgé de quatre-vingt-un an. L'aîné de ses fils, Antoine Loisel Conseiller au Parlement de Paris, mourut avant luy. Son second fils, le celebre Loisel, Conseiller Clerc au même Parlement, Chanoine de Paris, fut un des plus grands Magistrats de son temps. Feu M^r l'Abbé Joly Chanoine & Archidiacre de Paris, si connu parmi les gens de Lettres, estoit petit fils d'Antoine Loisel : il en a écrit la vie.

Dame Madelaine Rouxel de Médavy de Grancey, Abbessé de Gomer-Fontaine dans le Vexin François, est morte âgée d'environ cent ans. Elle estoit sœur du feu Maréchal de Grancey, & fille de Pierre de Rouxel Baron de Médavy, Comte de Grancey, Maréchal de Camp, Gouverneur d'Argentan, Lieutenant general en Normandie & Conseiller d'Etat ordinaire, & de Charlotte de Hautemer, Comtesse de Grancey, fille de Guillaume S^r de Fervaques, Maréchal de France. M^c l'Abbessé de Go-

192 MERCURE

mer-Fontaine estoit aussi sœur de François dernier Archevêque de Rouën, de M^c la Marquise de Castelnau mere du Maréchal de ce nom, de M^c l'Abbesse d'Almenesche dans le Diocese de Sées, & de M^c l'Abbesse de Vignats. Je vous parlay il y a quelques mois de la genealogie de la Maison de Rouxel Médavy.

Vous sçavez que M^r l'Evêque de Soissons a esté nommé pour remplir la place de feu M^r Pavillon à l'Academie Françoisse. Ce nouvel Academicien fit
selon

ſelon l'uſage le jour de ſa reception les éloges de l'Academie, du Cardinal de Richelieu, du Chancelier Seguier & de l'Academicien dont il rempliſſoit la place. Il finit ſon diſcours par un éloge du Roy, qui eſt Protecteur de l'Academie. Voicy de quelle maniere il parla de Sa Majeſté.

Mais, Meſſieurs, l'inclination, le devoir, la reconnoiſſance, l'uſage meſme de nos aſſemblées, tout cela exigera de moy que j'entretienne noſtre Academie des vertus du Roy voſtre auguſte
 Avril 1705. R

194 MERCURE

Protecteur. Et combien me sera-t-il difficile de trouver des expressions qui répondent à la dignité du sujet.

Une seule chose me rassure , c'est que bien que quand on parle de ce Prince , ce qu'on en dit soit toujours infiniment au dessous de ce qu'on en devroit dire ; cela même neantmoins est toujours infiniment au dessus de tout ce qu'on peut dire des autres hommes.

Toutefois me fieroit-il bien à moy , Ministre des Autels que je suis , de celebrer par preference à toutes ses autres actions , celles que le monde admire davantage , & qu'en effet on ne peut regarder que

comme autant d'étonnans prodiges. Provinces conquises , Batailles gagnées , Villes prises , Armées nombreuses & formidables , aguerries par ses soins , & rendues invincibles par sa presence ; Flottes maistresses des mers , & dans la derniere Campagne contraignant de nouveau l'Angleterre & la Hollande de ceder à leur effort ; L'Europe toute jalouse qu'elle estoit de sa grandeur , forcée plus d'une fois à accepter la Paix aux conditions qu'il la vouloit ; son alliance recherchée par des Peuples puissans , des extremitéz de la terre ; Ambassades reçues des climats

R ij

196 MERCURE

les plus éloignez. Grand Prince , tant d'éclat m'ébloüit & me feroit apprehender pour vous si je ne sçavois que depuis longtems la Pieté a établi son thrône dans vostre cœur.

Qu'il est beau de la voir cette Pieté sacrée faire en toute occasion un Chrestien obéissant & docile , d'un Prince accoûtumé à ne rien trouver qui ne plie sous ses volontez. En effet , ne sçavons nous pas qu'il suffit de faire connoistre au Roy que Dieu parle , pour qu'il obéisse ? Ce n'est point flatterie , c'est verité , de dire que jamais Prince à cet égard n'eut une vo-

lonté plus soûmise ny des intentions plus simples & plus pures.

Heureux que nous sommes que Dieu ait mis ainsi dans sa main le cœur de ce Prince! De là comme d'une source benigne vont couler vers nous toutes sortes de biens. La Paix sur tout, ce présent du Ciel, si desirable, nous la recevrons bientôt. Dieu conduira bientôt ce Prince dans les sentiers de la Paix, & pour me servir des paroles du Roy Prophete, il marquera la paix pour ses frontieres; il le fera joüir du fruit de ses longs & glorieux travaux; & le plus doux fruit pour luy, Messieurs, c'est de

R iij

198 MERCURE

procurer à ses Sujets des jours heureux & tranquilles.

Et que n'a-t-il point fait jusques icy , ce Prince pieux , pour porter ses ennemis à recevoir la Paix à des conditions raisonnables ? Que n'est-il pas prest de faire encore ! Un succès imprévu peut-estre les flatte & les enorgueillit : c'est une sorte de joye qu'ils n'avoient pas encore goûtée , elle a pour eux tout le charme de la nouveauté , ils s'y abandonnent sans mesure. Mais cette épée redoutable , qui jusqu'icy n'avoit porté que des coups certains , pensent-ils qu'elle soit émoussée ? Attendons ,

Messieurs , de la prudence du Roy ; de sa grande experience dans l'art de la guerre , & encore plus de la protection dont Dieu l'accompagne , qu'encore une fois il confondra les projets de ses ennemis , & les forcera de souhaiter un repos qui leur est si necessaire.

Alors nous le verrons s'appliquer à reparer ces brèches , que la necessité d'une deffense legitime contraint quelquefois un Prince juste de faire à son Etat. Il oubliera en luy le Heros pour se souvenir du Pere ; & considerant à quelle fin Dieu a donné des Rois aux Nations , il ne travaillera qu'à faire

R iij

200 MERCURE

regner avec la paix , la vérité & la justice.

C'est là sans doute , quelque illusion que l'orgueil humain s'efforce de nous faire à ce sujet , ce que les Rois peuvent exécuter en leur vie de plus glorieux & de plus grand. Les trophées qu'on élève en leur honneur dans le champ de la Victoire , à dire vrai , ont une sorte d'éclat ; mais que les Rois cessent de s'y méprendre , il n'y a de trophées véritables , il n'y en aura de durables que ceux que Dieu de sa propre main daignera leur élever dans le Ciel , après que parmi les hommes , l'amour & la

reconnoissance les auront élevez
en leur honneur dans le fond des
cœurs.

Ces solides veritez , Messieurs ,
le Roy les connoist parfaitement ; &
ne doutons pas qu'en ces momens
où nous le voyons prosterné devant
les Autels , sa plus ardente prière
ne soit de demander au Distribu-
teur des dons , celui de pouvoir
remplir les obligations à quoy ces
veritez l'engagent.

Vivez donc , Prince juste ,
grand , magnanime ; vivez pour
procurer le bonheur de la Terre ,
& que desormais toutes choses
refleurissent par vos soins dans

202 MERCURE

vostre Estat. Le Ciel vous comble de ses benedictions les plus particulieres. Vous voyez les Enfants de vos Enfants, & , ce qui peut-estre n'a point d'exemple dans l'Histoire , une troisieme generation vous a esté encore accordée. Aimé , respecté au dedans , craint & redouté au dehors , vous jouissez d'une santé vigoureuse qui vous promet de longues années. Vostre felicité est parfaite ; puissiez-vous conformément à vos desirs & à l'exemple de Dieu , devenir de plus en plus la consolation des hommes , l'esperance & la joye de vos fidelles Sujets.

M^r l'Abbé Regnier des Ma-
rais , Secrétaire de l'Académie
répondit au Discours de M^r
l'Evêque de Soissons , & après
avoir parlé de luy-même avec
beaucoup de modestie , il fit
l'éloge de ce Prelat & celuy de
feu M^r Pavillon dont il remplis-
soit la place. Voicy de quelle
maniere il entra dans celuy du
Roy , & ce qu'il dit de Sa Ma-
jesté. Il venoit de parler de la
liaison qui doit estre entre les
Academiciens.

*Que si cette liaison est toujours
nécessaire entre toutes les personnes*

204 MERCURE

d'un mesme Corps , de quelle indispensable necessité n'est - elle point entre tous les membres d'une Compagnie , qui a LOUIS le Grand pour Chef, & pour Protecteur ; & qui par des titres si glorieux pour elle , a l'avantage de tenir à luy d'une façon plus particuliere que tout le reste de ses Sujets.

N'oublions jamais, Messieurs, à quoy une Protection si singuliere nous engage : & souvenons-nous sur tout qu'elle nous impose l'obligation de le faire connoistre à toute la Terre & à tous les temps tel que nous avons la bonne for-

tune de le connoistre ; & tel qu'il seroit à desirer que le connussent tant d'Ennemis que la jalousie a réunis contre luy.

C'est peu de dire qu'il n'en auroit plus depuis long-temps , s'il avoit esté possible qu'il eust esté toujours en personne à la teste de ses Armées. Quelque grande que puisse estre une pareille idée , & quelque fondement qu'elle puisse avoir sur le passé ; ce seroit toujours une gloire qui luy seroit commune avec d'autres Princes & d'autres Heros ; & du moins il en devroit une partie à la bonté de ses Officiers & de ses Troupes.

206 MERCURE

Une gloire plus grande , plus pure , & qu'il n'auroit à partager avec personne ; mais qu'on ne devroit pas moins justement se promettre de tant de grandes qualitez que le Ciel a rassemblées en luy ; de cet esprit de sagesse & d'équité qui regne dans tous ses sentiments , & dans toutes ses paroles ; enfin de cet air de douceur & de Majesté qui est répandu dans toute sa personne qui luy a toujours concilié l'amour & la veneration de tout ce qui est jamais venu à sa Cour de tous les endroits de l'Univers ; c'est que pour mettre ses Ennemis de son parti , il n'au-

roit pas mesme besoin d'estre suivi
de ses Troupes, toujours fidelles
sous luy à la Victoire.

On a dit autrefois que la Vertu
se feroit aimer de tous les hommes,
si elle pouvoit se monstrier aux
hommes aussi aimable qu'elle est.
Si LOUISE LE GRAND pou-
voit se faire connoistre à ses Enne-
mis tel que le connoissent ceux qui
ont l'avantage de l'approcher de
prés; au lieu de tant d'Ennemis
qui luy font aujourd'huy la guerre,
il n'auroit bientost plus que des
admirateurs zelez; & toute
l'Europe jouïroit bientost avec nous
d'une Paix profonde.

Je croy devoir ajoûter ce qui
suit , touchant M^r l'Evêque de
Soissons. Ce Prelat a fait plu-
sieurs ouvrages dont quelques-
uns seulement ont vû le jour.
Sa Lettre au Pere Lamy Reli-
gieux Benedictin , a esté impr-
mée à la teste d'un Livre inti-
tulé *Reflexions sur l'Eloquence*.
Pour en bien entendre le sujet
il faut sçavoir que le Religieux
à qui elle est adressée s'estoit
declaré ouvertement contre
la Rhethorique ordinaire qui
s'enseigne dans les Colleges &
qui se pratique au Barreau &
dans la Chaire , dans ses Trai-

tez de la Connoissance de Soy-même & les Eclairciffemens qu'il avoit donnez sur ces Traitez.

Cet Auteur dont certainement il faut louer la subtilité & la politesse, a poussé son emportement contre cet Art, autrefois si celebre dans les Ecoles Grecques & Latines, jusqu'à dire que la Rhetorique prise selon l'usage ordinaire est nuisible à la perfection du jugement; qu'elle ne sert qu'à resserrer l'esprit, à l'affoiblir, à luy faire illusion; qu'en un mot elle nuit au bon goust, à la droiture & à la justesse de l'es-

Avril 1705.

S.

210 **MERCURE**

prit. Ce qu'il dit sur la Poësie n'est gueres moins fort ; enfin il n'a pas tenu à luy qu'on ne ne proscrivist ces deux Arts des Ecoles chrestiennes. Ce sçavant Ecrivain envoya son livre à M^r l'Evêque de Soissons ; ce Prelat qui a un goust excellent & qui a des lumieres tres-sûres sur l'Eloquence & sur la Poësie , frappé de cette nouvelle doctrine , écrivit à l'Auteur la Lettre dont il est icy question , mais elle estoit si honneste & si polie que l'adversaire de la Rhetorique fut charmé de son procedé. On en peut juger par

la Lettre même & par les Reflexions qui la suivent, & que le même Auteur fit sur le cinquième Eclaircissement de *la Connoissance de Soy-même*. Le P. Lamy répondit, & M^r de Soifons repliqua. Au reste cette querelle avoit déjà commencé quelques années auparavant entre deux fameux Antagonistes. Feu M^r Dubois de l'Académie Françoise & Traducteur de plusieurs ouvrages de Saint Augustin, avoit répandu dans la Preface de sa Traduction des Sermons de ce saint Docteur, une violente declamation con-

S ij

tre l'Eloquence, ou pour parler le langage de M^r de Soif-
sons, il estoit tombé dans une
terrible confusion d'idées tou-
chant la vraye ou la fausse Elo-
quence. M^r Arnaud Docteur
de Sorbonne, fit sur cette Pre-
face & sur l'Eloquence des Pre-
dicateurs des reflexions dont le
Traducteur de Saint Augustin
n'eut pas lieu d'estre content.
Ces Reflexions sont precedées
d'une Lettre de M^r Arnaud à
M^r Dubois pour le remercier
de la Traduction des Lettres
de Saint Augustin qu'il luy
avoit envoyée, elle est pleine

d'honnestetez, & il fut sans doute bien aise de le prevenir par là sur la vivacité des Reflexions. Cette Lettre & les Reflexions qui la suivent terminent le Livre intitulé *Reflexions sur l'Eloquence*, qui fut approuvé avec de grands éloges par M^r Pavillon, auquel M^r de Soissons vient de succeder. L'Eloquence eut donc dans le dernier siecle deux illustres Deffenseurs en la personne de M^r Arnaud & de M^r l'Evêque de Soissons. Comme la querelle n'est pas finie & que le P. Lamy continuë à declamer contre la Rhétorique,

214 MERCURE

elle ne manquera pas dans ces temps-cy de Deffenseurs. On peut dire que M^r Gibert Professeur de Rhétorique au College des Quatre-Nations, le nouvel adverfaire du Pere Lamy, la deffend bien, & qu'il la deffendra encore mieux lorsqu'il sera soutenu des raisons d'un Auteur anonyme qui est prest de publier un ouvrage également fort & solide contre le dernier livre du Pere Lamy, intitulé *la Rhethorique du College trahie par son Apologiste*. Ce second Antagoniste combat le Benedictin

par ses propres principes , & comme celui-cy est un grand Metaphysicien , c'est aussi par des raisonnemens puisés dans la plus sublime Metaphysique que nostre Anonyme l'attaque. Au reste , cette dispute n'est pas d'une petite consequence , & on fera voir qu'on ne doit pas estre aussi indifferent sur le succès de la dispute que le prétendent quelques personnes d'esprit. M^r l'Evêque de Soissons a fait d'excellentes Odes dont le P. Bouhours qu'il honoroit de son affection , a enrichi son Recueil de Poësies. Il a fait aussi

216 MERCURE

la version des Epîtres de Saint Clement Pape sur le Grec ; & il l'a accompagnée d'une excellente Preface pour donner le vray goust de ces ouvrages apostoliques , mais il n'a point voulu donner cette version au Public.

Vous verrez dans la Lettre suivante que c'est le Pere Dom Garnerin , Savoyard , qui est Abbé de la Colonie des Religieux de la Trappe , qui vont s'établir dans les Etats de Monsieur le Grand Duc de Toscane. Je vous avois mandé que c'estoit le P. d'Aria Piémontois ,

tois , & je ne m'estois pas trompé , puisqu'il avoit d'abord esté nommé , mais ses instantes prieres jointes à ses infirmités , luy ont fait accorder par les Supérieurs la grace de ne pas sortir de la Trape , & ils ont nommé à sa place le Pere Dom Garnier.

- A Lyon ce 21. Mars 1705.

Les Peres de la Trape , qui vont faire un établissement de leur réforme dans les Etats de Monsieur le Duc de Florence , arrivèrent en cette Ville par la Diligence
 Avril 1705. T

218 MERCURE

le soir du neuvième de Février.
Ils avoient passé par Tournu , où
Monsieur le Cardinal de Boüillon
les avoit reçus & regalez magnifi-
quement. Il voulut se donner le
plaisir de leur voir faire leurs exer-
cices ; & surtout celuy du travail
des mains , ce fut à faire des
sabots qu'ils s'appliquerent , le
mauvais temps ne leur permet-
tant pas de travailler à la Cam-
pagne. Cette Aliesse craignant
qu'ils ne trouvassent pas de ces
chaussures où ils vont s'établir , leur
en fit remplir deux grands sacs ,
qui font une partie de leur bagage.
Ces Religieux se servent de ces

fabots , lorsqu'ils vont travailler aux champs.

De Tournus ils descendirent à Mâcon , & de là ils se rendirent icy. Comme on estoit averti de leur passage , une infinité de gens se rendirent sur le Quay pour les voir arriver. Mrs de Saint Antoine , chez lesquels ils devoient loger , avoient pourvû à leurs voitures. On leur avoit presté une vingtaine de carosses , qui se trouvèrent sur le Port pour les emmener : mais ces Messieurs ne furent pas les maistres. Les personnes les plus distinguées , qui y estoient venuës dans le même équipage , se firent

T ij

220 MERCURE

un honneur d'enlever ces bons Religieux, & de les conduire au lieu destiné. Le cortége des principaux de la Ville estoit si nombreux, qu'on demeura pendant une demie-heure à le voir passer, avant qu'on pust arriver dans la Maison de Saint Antoine. Les ruës estoient bordées d'un peuple infini, & l'empressement de voir ces nouveaux Hostes fut des plus grands.

Comme ces saints Religieux estoient venus sur la riviere & que la saison estoit extrêmement rude, le froid les avoit penetrez. Dès qu'ils arriverent, on les conduisit dans une grande Salle, où ils trouvè-

rent un grand feu. Ce fut là qu'on eut le plaisir d'admirer leur modestie. Quoy qu'on eust mis des Gardes aux portes de la maison, on n'en pût refuser l'entrée aux Principaux de la Ville, qui s'y rendirent pour les voir. Ces Peres estoient debout autour du feu. On ne put les obliger à tourner la teste, pour regarder les personnes dont ils estoient environnez, ou pour répondre aux demandes qu'on leur faisoit. Leur conduite a esté sans affectation, soit pour le lit, soit pour la nourriture. Ils ont couché sur des matelats & entre les draps de toile qu'on leur avoit preparez.

T iiij

222 MERCURE

Ils ont mangé du poisson & des œufs, ils ont bu du vin, ils avoient permission de parler avec Mrs de Saint Antoine leurs hostes, qui ont toujours eu la politesse de les servir à table, & de faire la lecture pendant le repas, quoy qu'ils ne mangassent pas avec eux..

Le lendemain, le Pere Abbé de cette religieuse Troupe dit la grande Messe, qui fut servie à Diacre & à Souddiacre, & chantée par Mrs de Saint Antoine. Les Religieux de la Trape estoient seuls dans une petite Tribune, pour n'estre pas exposez à la foule qui estoit accourue pour avoir la consolation de

les voir. Après le dîner, le Pere Abbé, accompagné du Pere Prieur, monta en carrosse pour rendre visite à Madame de Villeroy, fille du Maréchal de ce nom, & ci-devant Prieure des Carmelites, qui avoit souhaité ardemment d'avoir cette satisfaction. C'est la seule visite qu'ils ont rendue en cette Ville. Le jour de leur départ, qui fut le onzième, le Pere Abbé alla dire la Messe chez les Dames de la Visitation du premier Monastere, où est le cœur de Saint François de Sales, qu'il avoit devotion de baiser. Dès qu'il fut de retour, & qu'on eut dîné, il s'embarqua avec ses

T iij

224 MERCURE

Religieux , accompagnez. chacun d'un de Mrs de Saint Antoine , jusqu'au Batteau.

Ce qui porta le R. Pere Abbé à choisir son logement chez ces Messieurs , est qu'il a esté autrefois de leur Ordre , & qu'il estoit lié d'une amitié particuliere avec le Superieur de cette Maison , dont il a parfaitement bien fait les honneurs. Il voulut que deux de ses Religieux descendissent jusques à Vienne avec cette sainte Troupe , afin de les loger encore dans la maison de Saint Antoine de cette Ville-là ; mais Mr l'Archevêque ne voulut pas le permettre , il fut les

enlever luy-même, leur donna à souper, & les envoya coucher dans son Seminaire, où il leur avoit fait preparer des lits. Dés le lendemain ils partirent pour Avignon, où ils descendirent dans la premiere maison du Fauxbourg de la Porte du Rhône. Après quelques momens de repos le Pere Abbé avec le Pere Prieur allerent saluër Monsieur le Vicelegat, qui les reçut parfaitement bien. A leur retour ils furent visitez par Mr le Doyen & quelques Chanoines de l'Eglise Metropolitaine, par les R. P. Jesuites, & par les R. P. Celestins. Le jour d'après ils se mirent deux

226 MERCURE

à deux dans des Chaises roulantes
Et allèrent jusqu'à Marseille, où
ils se rendirent heureusement. La
Galere qui les devoit porter jusqu'à
Livourne n'estant pas encore arri-
vée, on leur choisit une maison
spacieuse, accompagnée d'un grand
jardin, afin qu'ils pussent faire
toutes leurs fonctions religieuses,
ce qui leur a esté jusqu'icy im-
possible, tant on a esté pressé pour
les voir.

Le Pere Abbé s'appelle Garne-
rin; il est de Chambery, d'une fa-
mille tres-ancienne; son ayeul, a
esté premier President du Senat,
Et son Pere y a eu des emplois tres-

honorables. Le Pere Prieur est de Toulouse ; je n'en sçais ny le nom , ny la qualité. On a fait mille honneurs en cette Ville au Pere de Janson de Rosemberg, qui y estoit connu d'une infinité d'honnestes gens. Vous sçavez le motif de sa conversion. Il ne prétend pas de rester en Italie, ce n'est que pour faire plaisir à Monsieur le Duc de Florence , qui l'a spécialement demandé, qu'il a bien voulu quitter la Trape , où il espere de retourner dans peu de temps. La Colonie est composée , ce me semble , de dix-sept Profés , & de trois Novices.

Voicy les noms de ceux qui

228 MERCURE

ont eu des Evêchez dans la promotion que le Roy fit la veille de Pasques.

M^{re} Augustin de Maupeou Evêque de Castres a eü l'Archevêché d'Auch ; ce Prelat est frere de M^{re} de René de Maupeou President en la 1^{re} Chambre des Enquestes, qui auparavant étoit Chevalier de Malte & avoit fait ses Caravannes en cette qualité. M^r l'Archevêque d'Auch est son frere aîné, & il avoit d'abord pris le parti de la robe, puisqu'après la mort de son frere aîné Avocat general au grand Conseil, il exerça quelque tems

cette Charge avec applaudissement. Ces Mrs avoient encore un frere, mort au service du Roy : c'estoit un Officier d'un grand merite. Ils estoient tous quatre fils de feu Mrs René de Maupeou aussi President en la même Chambre des Enquêtes, depuis Conseiller d'honneur au Parlement & cousin germain de Mrs N... de Maupeou President & pere de Madame la Chanceliere. Le Prelat qui donne lieu à cet article n'est pas moins habile dans le ministere qu'il a embrassé, que dans celui qu'il avoit d'abord suivi, & il outient parfaitement bien la reputation de feu Mr l'Evêque de Chalons sur Saône, son oncle. Deux de ses oncles, Capitaines aux Gardes furent tuez aux sié-

230 MERCURE

ges de Valenciennes & de Montmedy , dont l'un fut enterré jusqu'à mi corps par l'effet d'une mine , & on doit remarquer que quoique tout froissé il donnoit les ordres au reste de les Soldats avec un courage vraiment Romain , se couvrant d'une pelle de Pionniers. Il mourut de 14 blessures honorables. Je vous renvoye a l'Etat de la France de 1661. Le Chapitre est composé de 17. Dignitez & de 20. Chanoines , entre lesquels il y en a cinq Seculiers ; sçavoir , le Comte d'Armagnac , & les Barons de Montaut , de Pardaillan , de Montesquiou , & d'Isle. On croit qu'Auch n'est devenue Metropolitaine qu'après la ruine d'Eause. Anfronius est le plus ancien Prelat dont nous

ayons connoissance. Il a eu d'illustres Successeurs.

L'Evêché de Tournay, M^{re} N.... de Coëtlogon, Evêque de Saint Brieuc. Cet Evêque est d'une des meilleures Maisons de Bretagne. M^r de Coëtlogon qui servent sur mer ont beaucoup fait parler d'eux dans les Armées Navales de Sa Majesté, & ils ont donné de fréquentes marques de leur courage & de leur valeur. M^r l'Evêque de Quimpercorentin est aussi de la Maison de Coëtlogon, qui tenoit déjà un rang considérable en Bretagne du temps des an-

232 MERCURE

ciens Ducs. Elle y est alliée à tout ce qu'il y a d'illustre; sçavoir aux Maisons de Coëtquen, de Boilavre, & à plusieurs autres. Le Roy dit au Prelat qui donne lieu à cet Article, *qu'il l'avoit choisi pour achever dans ce Diocese, ce que ses Predecesseurs y avoient commencé.* Tournay est une Ville des Pays-bas, avec Evêché suffragant de Cambrai. Elle est tres-ancienne, puisqu'il en est fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & l'onzième Epître de S. Jérôme. Saint Piat en est le plus ancien Evêque. Du temps de S. Medard,

GALANT 233

vers l'an 623. le Siege de Tournay fut uni à celui de Noyon, & a demeuré en cet estat jusques vers l'an 1148. qu'à la priere du grand S. Bernard, Eugene III. qui avoit beaucoup de deference pour ce pieux Abbé, les separa, & établit un Evêque dans l'Eglise de Tournay; elle estoit pour lors sous la Metropole de Reims, & elle n'est sous celle de Cambray que depuis l'erection des nouveaux Evêchez dans les Pays-bas en 1559. Louis le Grand prit cette Ville en 1667. & elle luy est restée par la Paix

Avril 1705.

V

234 MERCURE

d'Aix-la-Chapelle. Louis Guillard Evêque de Tournay y fit des Ordonnances Synodales en 1520. & Maximilien de Gand en 1643.

L'Evêché de Castres , M^r l'Abbé de Baujeu, Chanoine & Grand-Vicaire du Diocèse de Nîmes. Cet Abbé est du Diocèse de Nîmes, il a un frere Capitaine de Vaisseau, & un autre qui est Capitaine des Gardes de Marine à Toulon. Il est d'une naissance distinguée , & il est neveu de M^r d'Estoublon Maître d'Hostel du Roy , & s'est employé aux fonctions de son ministère avec beaucoup

de succès. Il a Prêché dans les meilleures Chaires du Royaume & dans les plus considérables de Paris, où il fit il y a quelques années le Panegyrique de Saint Louis le jour de la Feste de ce Saint devant M^{rs} de l'Académie Française. M^r l'Abbé de Baujeu a eu plusieurs fois occasion d'exercer son zele dans le Diocèse où il est, & qui est rempli de Nouveaux Convertis. L'Evêché de Castres est un des plus considérables du haut Languedoc. Il est Suffragant d'Alby, avec titre de Comté. Cette Ville est sur la

V ij

236 **MERCURE**

riviere d'Agout qui la separe en deux. Les Princes de Montfort, de Bourbon, & d'Armagnac, ont esté Comtes de Castres, jusqu'au fameux Jacques d'Armagnac, qui eut la teste coupée en 1477. sous le regne de Louis XI. Ce Prince donna ce Pays à Bouffit de Juges, Lieutenant de Roy en Roussillon, qui épousa Marie sœur d'Alien d'Albret. Mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. en 1517. Jean XXII. y fonda un Evêché, ce fut la premiere année de son Pontificat. Dieu-donné

Severat , Abbé de Lagny au Diocèse de Paris , en fut le premier Evêque. Il a eu d'illustres Successeurs. Jean de Prez, Americ Natalis , le Cardinal Raimond Majorosi , Gerard Marchet Confesseur du Roy Charles VII. Jean d'Armagnac , Antoine de Veze , &c. Ce nouvel Evêque de Castres est de l'Academie des Sciences.

L'Evêché de S. Brieuc en Bretagne à M^r l'Abbé de Boissieux. Cet Abbé qui est parent de monsieur le Cardinal de Noailles & de monsieur le maréchal de Villars, demeure depuis plusieurs an-

238 MERCURE

nées dans le Seminaire des Bons
Enfans , de la Congregation
de S. Lazare, & il y a beaucoup
travaillé dans les Missions que
les Peres de cette Congregation
font avec tant de fruit. M^r l'Ab-
bé de Boissieux ne demandoit
rien moins que l'Episcopat, &
il ne songeoit qu'à continuer
ses travaux pour la gloire de
Dieu & pour le service du pro-
chain, lors que le Roy la décou-
vrit dans le fonds du Seminaire
où il ne songeoit qu'à se cacher.
Cet Abbé est d'une maison
tres-qualifiée, alliée à celle de
Boissieux de Dauphiné qui a

donné d'illustres Magistrats au
Parlement de Grenoble. M^r le
Marquis de Boissieux, frere du
nouvel Evêque de S. Brieuc, a
épousé la sœur de Monsieur le
Maréchal de Villars. L'Evê-
ché de S. Brieuc, en Latin
Briocum, est dans la haute Bre-
tagne. S. Brieuc, dont elle porte
le nom, en fut le premier Apo-
tre. Cette Ville est entre les
rivières de Trie & d'Arguenon.
L'Evêché est Suffragant de
Tours. Il fut fondé environ
l'an 844. par Neomene Duc
de Bretagne, du temps que le
Roy Charles le Chauvé re-

240 MERCURE

gnoit en France. Les Auteurs croient que ce Pays estoit celui des Anciens *Biducéens* dont parle Ptolomée. L'Eglise Cathedrale de S. Estienne a deux grosses Tours & un beau Chapitre, composé d'un Doyen, d'un Tresorier, de deux Archidiaques, d'un Theologal, d'un Chantre, & de vingt Chanoines. Cette Eglise a eu des Prelats renommez, entr'autres S. Guillaume Pichon, qui mourut en 1234. & qui fut canonisé par Innocent IV. Le Palais de l'Audience & le Palais Episcopal y attirent la curiosité des étrangers.

étrangers. On remarque que pendant les querelles des Maisons de Blois & de Montfort, qui disputoient le Duché de Bretagne, la Ville de S. Brieuc fut toujours seule paisible. Jehel de Mayenne Archevêque de Tours & puis de Reims, fit en 1233. des Ordonnances Synodales pour le Diocèse de S. Brieuc, avec le consentement de l'Evêque Guillaume Pichon.

L'Evêché d'Oleron, M^r l'Abbé de Revol, Grand-Vicaire du Diocèse de Poitiers, & qui l'a esté longtems de celui de Belley. Cet Abbé, qui

Avril 1705.

X

242 MÉRQUIRE

est encore tout jeune, a déjà rendu de grands services à l'Eglise, & ce n'est pas de luy qu'on peut dire qu'il a enfoncé son talent ; il a mis en œuvre depuis plusieurs années celui qu'il a reçu de la parole. Il a prêché avec succès dans une partie des principales Villes du Royaume ; & il ne s'est passé depuis longtemps aucun Carême qu'il n'ait fourny cette longue & pénible carrière, avec autant de zele & d'édification que de fruit. Il a prêché deux Carêmes de suite à Belley, ce qui prouve le plaisir qu'on avoit

de l'y entendre. Il en a aussi prêché à Lyon, en Normandie, & trois ou quatre à Paris. Il vient de prêcher le dernier à Niort en Poitou, où il y a un grand nombre de Nouveaux Convertis, & c'est sur la fin de cette Mission que le Roy qui n'a en vüe que de remplir l'Eglise de saints & zelez Ministres, l'a nommé à l'Evêché d'Oleron. Il est fils de feu M^{re} Pierre de Revol, dont je vous ay appris la mort l'année dernière, & frere de M^r de Revol, Baron des Aveniers, qui a servi plusieurs années, & qui a eu

X ij

244 **MERCURE**

l'honneur de commander l'Arrièreband du Dauphiné, pendant une Campagne. Vous ayant déjà donné un ample détail de la Maison de Revol dans ma Lettre de Février 1704. je ne vous en diray rien de plus dans celle-cy, sinon que ceux qui en sont sortis se sont toujours distingués dans la profession des armes, & qu'elle estoit déjà sur un grand pied dans le monde longtemps avant Louis de Revol, Secrétaire d'Etat sous Henry III. Ce grand Ministre dont nos Historiens parlent si avantageusement, succéda à

M^r Brulart qui fut éloigné du Ministère en 1588. Il continua ses services sous Henry IV. qui l'employa aux Conferences de Noisi & de Suresne, & il parla à ce grand Prince au sujet de sa conversion avec une hardiesse vraiment chrestienne. Il mourut en 1594. & on voit son Epitaphe à Saint Germain l'Auxerrois où il est enterré. Ennemont de Revol son fils, est mort Doyen du grand Conseil. Il fut Evêque de Dol, mais n'ayant jamais pris possession de cette Dignité, il ceda en 1604. son droit à Antoine

246 MERCURE

de Revol son cousin, qui fut un saint Prelat, & qui mourut en 1629. Le nouvel Evêque d'Oleron est Bachelier de Sorbonne, & il est frere de M^e de Chatellard, dont jè vous ay appris la mort.

Oleron est une Ville sur le Gave, dans la Province de Bearn, avec Evêché suffragant d'Auch. Les anciens l'ont nommé *Iluro*, *Ilurona*, &c. La Ville qui estoit grande & belle fut ruinée par les Normans dans le neuvième siecle, & ensuite rebâtie vers l'an 1080. par Censulle, Vicomte d'Oleron. Elle

est située sur une éminence avec une vieille Tour, arrosée de la rivière de Gave, qui la sépare d'un Fauxbourg, dit de Sainte Marie, où est le Siege Episcopal. Saint Grat Evêque d'Oleron assista au Concile d'Agde l'an 506. en 573. Licera se trouva à celui de Paris, qui fut le quatrième tenu en cette grande Ville. Le même Prelat se trouva à celui de Mâcon tenu en 585. en 657. Abient sousscrivit au huitième de Toledé. Dans le penultième siècle Oleron souffrit beaucoup par les persecutions des Calvinistes qui

X iij

248 MERCURE

s'en rendirent les maistres. La Reine de Navarre mit sur le Siege Episcopal Gerard le Roux, qui estoit de leur party & qui estoit l'Auteur de tous les maux que l'on faisoit souffrir aux Catholiques. Le Gave d'Oleron est formé de ceux d'Aspe & d'Osseau qui se joignent au deffous de la Ville. Il faut lire l'excellente Histoire de Bearn du scavant M^r de Marca Archevêque de Paris. M^r l'Abbé de Revol succede à M^{re} Antoine Simon de Magny, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Doyen

de Saint Crespin de Soissons ,
mort , ainsi que je vous l'ay dé-
jà marqué , sans avoir esté Evê-
que d'Oleron.

L'Evêché de Belley , M^r l'Ab-
bé Madot, Abbé de l'Auroy en
Berry. Il travaille avec édifica-
tion depuis plusieurs années
dans la Communauté des Prê-
tres de Saint Sulpice. Il est d'u-
ne ancienne Maison de la Pro-
vince de la Marche. Son bis-
ayeul, son grand pere, son pere,
& son frere , ont esté successi-
vement Lieutenans generaux
au Presidial de Gueret, Capitale
de la haute Marche , & Diocè-

250 MERCURE

se de Limoges dont il est éloigné de quatorze lieues. Il a un autre frere qui commande la Cavalerie de Monsieur le grand Duc de Toscane , & qui est fort bien en cette Cour-là. Il a aussi un autre frere tres habile , qui pendant quelques années a esté Official de M^r l'Evêque de Limoges, & que Son Altesse Monsieur le Prince , a mis à la teste de son Chapitre de Dammar-tin , dont il occupe dignement le Doyenné. Sa famille est alliée aux Maisons les plus distinguées de sa Province , par leur noblesse & par leurs em-

plais. Il n'est âgé que de trente quatre ans. Ce nouveau Prelat a donné dans les meilleures Chaires de Paris, des marques du talent qu'il a pour la Predication. Il n'a jamais cessé ses travaux dans l'étendue de la Paroisse de S. Sulpice, & son zele parut augmenter après avoir esté nommé Abbé par le Roy en 1702. Monsieur le Cardinal de Noailles qui a pour luy une estime particuliere, l'a nommé Superieur des Hermites du Mont-Valerien. Il estoit Confesseur de feu M^r le Comte d'Aubigné, frere de M^r de

252 MERCURE

Maintenon ; & personne n'ignore qu'il a un talent particulier pour la conduite des âmes. Je vous parlay amplement de Belley , en vous apprenant la mort du dernier Evêque. Je n'ay rien à vous en dire à présent , sinon que l'Evesque est Seigneur spirituel & temporel de la Ville ; que le Chapitre de la Cathedrale estoit autrefois regulier , & qu'il fut secularisé en 1579. Cette Ville fut brûlée en 1385. On peut voir sur ce sujet Guichenon. Il y a un Baillage & une Election à Belley. Ces deux Jurisdictions

ont eu d'habiles Magistrats. M^r de Bullion de la mesme Maison que le Surintendant des Finances, qui estoit grand pere de M^r le Prevost de Paris, fut le premier Lieutenant general en ce Siege, après l'échange de ce Pays & de la Bresse, avec le Marquisat de Saluces, faite en 1601.

M^r l'Abbé de Sansay a eu le Doyenné de l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Martin de Tours, vacant par la mort de M^r l'Abbé de Magny, nommé à l'Evesché d'Oleron. Cet Abbé est Docteur de Sorbona

254 MERCURE

ne. Il quitte un Canonicaat de Tournay pour prendre cette Dignité. Il est d'une des meilleures Maisons de Poitou. M^r le Comte de Sansay son père, a servy toute sa vie & son frere est Brigadier des Armées du Roy, & a eu l'honneur d'estre Aide Camp de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Sa Maison est alliée à ce qu'il y a de plus considerable en Bourgogne. M^r l'Abbé de Sansay a esté élevé dans le Seminaire de Saint Magloire, où il a donné de grands exemples de vertu. Le Benefice qu'il va remplir est

un des plus considerables du Royaume, & comme il n'a pas encore esté possédé par des personnes aussi jeunes que M^r l'Abbé de Sansay, il faut que Cet Abbé ait beaucoup de merite pour avoir esté jugé digne de le remplir. M^r Roulier qui l'avoit esté avant feu M^r l'Evesque d'Oleron, avoit succédé à M^r de Laval-Bois-Dauphin, Evesque de la Rochelle, & à Messieurs les Cardinaux de Richelieu. Cette dignité à laquelle le Roy nomme comme Abbé, & le Chapitre confere, a esté possédée par plu-

256 MERCURE

seigneurs Evêques, Cardinaux & Chanceliers de France. Deux de Babou, Evêques d'Angoulême, dont le dernier estoit Cardinal, & le premier Maître des Requestes, l'ont eu successivement. Philippes de France, fils du Roy Louis le Gros & frere de Louis le Jeune : Charles de Bourbon, Jean de Blois, Thibaut du Perche, Nicolas de Roze, Archambault de Ventadour, Alberic Evêque de Chartres, de Rely Confesseur du Roy Charles IX. Evêque d'Angers, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, Conseiller

d'Etat, Gui, Cardinal; Jean d'Aubergenville; Pierre Chalon; Etienne de Mornay; Guillaume de Sainte-Maure; Pierre d'Orgemont, Chancelier & Garde des Sceaux, ont possédé ce Benefice.

L'Abbaye de S. Crespin, Diocèse de Soissons, vacante par la mort de M^r l'Abbé de Magny, nommé Evêque d'Orléans, a esté donnée à M^r l'Abbé Malherbe, Chanoine de Senlis. Cet Abbé qui a eu soin de l'éducation de Mr le Marquis de Chamillart, à beaucoup de mérite. Il sçait parfaitement les

Avril 1705.

Y

278 MERCURE

belles Lettres, aussi bien que l'Histoire sacrée & profane. Et succès des soins qu'il s'est donné auprès de M^r le Marquis de Chamillart, en dit plus à son avantage que tous les éloges que je pourrois vous en faire. L'Abbaye de S. Crespin a produit de grands sujets dans le penultième & dans le dernier siècle. Parmi les Religieux qui la composent aujourd'hui, il y en a d'une vaste & profonde érudition. Au reste, on sçait que Soissons est une des Villes du Royaume, où l'on cultive le plus les belles Lettres.

L'Abbaye de Quarante, Dio-
 cese de Narbonne, vacante par
 la mort de Mr l'Archevesque
 d'Auch, à Mr l'Abbé Joüan,
 fils de M^r Joüan, Huissier de
 la Chambre du Roy, & qui sert
 Sa Majesté depuis un grand
 nombre d'années avec un zèle
 & une assiduité qui font plus
 son éloge que tout ce que
 j'en pourrais dire. Mr l'Abbé
 Joüan est tres-habile dans les
 matieres Ecclesiastiques, il s'y
 est appliqué avec un grand suc-
 cès depuis sa plus tendre jeu-
 nesse. L'Abbaye de Quarante
 a esté possédée par de grands

Y ij

260 MERCURE

Personnages, & elle a produit de sçavans hommes, & de profonds Theologiens y ont pris les élemens de la Scholastique.

L'Abbaye de Maufac, Diocèse de Clermont, vacante par la mort de Mr l'Abbé d'Albon, Comte de Lyon, à Mr l'Abbé Charpin de Genetines, aussi Comte de Lyon & grand Vicaire de S. Flour. Cet Abbé est frere de Mr le Comte de Genetines, grand Custode de l'Eglise Cathedrale de Lyon, & neveu Mr le Comte de Genetines, qui avoit possédé la mesme Dignité. Ces M^{rs} ont

un frere Religieux de Savigny, qui est un homme d'un grand merite. La Maison de Charpin Genetines est bonne & ancienne. Elle est alliée à celle du Pere de la Chaise & à d'autres des plus considerables des trois Provinces de Lyonnois, Forest, & Baujollois. Mr l'Abbé de Genetines qui vient d'avoir l'Abbaye de Maufac, est Prestre depuis une année, & dès qu'il fut revêtu de ce caractere, il accepta le grand Vicariat de S. Flour, que Mr de Saint Flour, autrefois son Confrere, luy offrit.

262 MERCURE

L'Abbaye de Jau , Diocèse de Perpignan , à Mr l'Abbé Chaupi, qui est du même Pays. Cet Abbé est très-estimé, & Mr l'Evesque de Perpignan en fait un cas particulier, & c'est sur le témoignage avantageux qu'il en a porté au Roy, que ce Prince toujours attentif à ne donner que de bons sujets à l'Eglise, l'a nommé à ce Benefice. Mr l'Abbé Chaupi sçait parfaitement l'Histoire Ecclesiastique, il presche aussi avec beaucoup de succès, & il est peu de talens de ceux qui conviennent aux personnes de son

estât, qu'il ne rassemble en luy.
 L'Abbaye de Jau s'est toujours
 distinguée par l'édification avec
 laquelle on y professe la Regle,
 L'attention des Superieurs sur
 ce point y a toujours conservé
 le premier esprit du Fondateur,
 & c'est sans doute ce zèle pour
 l'observation de la Discipline,
 qui y a produit tant de saints
 Personnages.

L'Abbaye de Saint Jean en
 Vallée, Diocèse de Chartres,
 sur la présentation de Mon-
 sieur le Duc d'Orléans, à Mr
 l'Abbé le Maçon des Rabines.
 C'est un des Aumôniers ordi-

264 MERCURE

naires de Son Altesse Royale,
prés de la Personne de laquelle
il a eu l'honneur de servir avec
distinction en cette qualité,
dans toutes les Campagnes que
ce Prince a faites. Il est de la
noble & ancienne famille des le
Maçon de Treves, dans laquel-
le il y a eu un Chancelier de
France sous Charles VII. qui
s'est rendu recommandable par
sa profonde capacité, & par
son attachement inviolable à
son Maître. Cette famille est
alliée à plusieurs des plus illus-
tres familles du Royaume; sça-
voir, à celles de Beauveau, du
Bellay,

Bellay, de Bueil, de Quatre-Barbes, de Fresneau de la Freseliere, de Vanssay, & de Perrien, dont estoit le Marquis de Crenan Gouverneur de Condé & Lieutenant general des Armées du Roy, mort à Cremone de ses blessures. L'Abbé dont je vous parle est Docteur en Theologie, Chanoine de la Cathedrale du Mans, & parfaitement honneste homme. Il est fort aimé dans la Cour de Monsieur le Duc d'Orleans & dans son Chapitre.

L'Abbaye de Vaucler, Diocèse de Laon, à Dom Parvil-

Avril 1705.

Z

266 MERCURE

lez. Ce Religieux ne s'attendoit pas à l'honneur que le Roy luy a fait, & il a même eu bien de la peine à l'accepter. Son mérite particulier, & les lumieres qu'il a acquises dans les differens emplois qu'il a eu dans son Ordre, l'en rendent pourtant tres-digne. Le choix que le Roy vient de faire de sa personne, consolera les Religieux de Vaulcler de la perte qu'ils ont faite de leur dernier Abbé. C'estoit un homme entierement appliqué à ses devoirs, & qui ne songeoit à autre chose qu'à les remplir & à les faire observer.

à ceux qui estoient sous sa dépendance.

L'Abbaye de Gomerfontaine vacante par la mort de M^e de Grancey, à M^e de la Vieuville. Cette Dame qui est d'une naissance & d'un mérite distingué est connue dans le monde pour une personne très-habile & très-entendue dans la conduite d'une Communauté. Elle a donné des preuves de son intelligence dans les affaires les plus délicates, & où il n'y a qu'une longue expérience qui puisse faire prendre un juste parti. Le nom de la Vieuville.

Z ij

268 **MERCURE**

est si connu dans le monde , & y est d'une si grande distinction que je ne pourrois rien vous en apprendre de nouveau. L'Abbaye de Gomerfontaine est dans le Diocèse de Roüen ; la Communauté est remplie de personnes de distinction , & qui sont pour la pluspart des filles de qualité. On y vit dans le penultième siècle une Religieuse qui vivoit dans une grande opinion de Sainteté. Elle avoit, dit-on , le don de Prophetie. On assure qu'elle avoit prédit à François I. le malheur qui luy arriva à Pavie.

Le Roy a donné un Canonicat de l'Eglise de Mets à M^r l'Abbé de Favancour. Cet Abbé est Docteur de Sorbonne, & après avoir fini sa Licence, il se mit dans la Communauté de Saint Sulpice, où il travailla avec édification au salut des ames. Il a esté élevé au Seminaire des Bons-Enfans & au College des Cholets. Il est d'une tres-bonne Maison de Picardie; son frere est premier Brigadier de la Compagnie des Mousquetaires gris. M^r l'Abbé de Favancour est tres-habile Theologien, & il estoit un des

270 **MERCURE**

plus forts de la Licence ; il a le don de la parole , & il a annoncé celle de Dieu en quelques occasions , qui ont fait juger que ce don n'est pas un de ceux dont il soit le moins favorisé. La Communauté de S. Sulpice sera fort sensible à la perte qu'elle fera lors qu'il ira prendre possession de son Benefice ; & les biens qu'il faisoit dans la Paroisse l'y feront fort regretter.

M^r l'Abbadie a esté aussi pourvû d'un Canoniat de Mets. C'est un tres-bon sujet que le Roy donne à cette Eglise. Cet Abbé a donné dans plu-

fieurs Communautéz où il a demeuré , de grands exemples de vertu, & il est peu d'Ecclesiastiques qui apportent plus d'attention à leurs devoirs que luy. M^r l'Abbé l'Abbadie est tres-habile , & ce n'est pas seulement dans la science de son estat qu'il excelle, plusieurs autres même de celles qui luy devroient paroître plus étrangères, ne luy sont pas inconnuës. Il est bon Geometre , & il a toujours marqué beaucoup de goust pour cette Science qui en rebute tant d'autres.

M^r l'Abbé de Dregeana ou

- Z iiij

272 MERCURE

le Canonieat vacant à la Sainte Chapelle de Vincennes. Vous sçavez que cette Eglise fut fondée par le Roy Charles V. dit *le Sage*, fils du Roy Jean. Le Chef de ce Chapitre porte le nom de Tresorier. C'est M^r Bochart de Saron qui l'est depuis quelques mois, par la démission de M^r l'Abbé Heron, Aumônier de la feuë Reine. M^r l'Abbé de Dregean fera honneur à ce Chapitre par sa probité, par la pureté de ses mœurs & par ses lumieres. Il est bon Theologien ; il s'est toujous fort attaché à la Scholastique,

& il est peu de difficultez sur
cette Science qui luy écha-
pent.

La lecture de la Lettre qui
suit vous fera connoistre que
cette Lettre m'a esté adressée.

A Berlin le 4. Avril 1705.

*Vous n'ignorez pas, Monsieur,
l'irreparable perte qu'a fait nôtre
Cour, en perdant son incomparable
Reine, qu'une mort imprevue &
prematurée nous ravit le 1. de
Fevrier. Vostre Cour qui la vit
avec admiration, dans le temps*

274 MERCURE

qu'elle ne faisoit que sortir de l'enfance , comme vous le publiastes alors dans vostre Lettre du mois de May 1684 n'aura pas esté insensible au coup fatal qui l'a mise dans le tombeau à la fleur de son âge. Mais vous, Monsieur, qui fites l'eloge de cette merveille naissante , dont vostre Cour fut charmée , & qui avez tant de fois pris plaisir à le retoucher , croyiez-vous estre obligé à donner si-tôt la relation de sa Pompe funebre ? Vous souvient-il de cette prediſtion, qu'on trouve dans le volume que je viens de citer , où dans un Ballet fait à Hanover pour le divertis-

*sement de cette jeune Princesse ,
qui n'estoit point encore mariée ;
une des Actrices en parle en ces
termes :*

*Le Ciel luy doit une Cou-
ronne ,
Et l'Amour l'unira par d'il-
lustres liens.*

*La prediçtion a eu son accom-
plissement. Le Roy de Prusse son
auguste Epoux lui a mis de sa
propre main la Couronne sur la
têste. Vous en parlez, Monsieur,
dans vostre Lettre de Fevrier de
1701 , & on ne pouvoit voir
de plus doux , ni de plus illustres
liens que les leurs. Mais hélas !*

276 MERCURE

qu'ils ont peu duré.

Vous souvient-il encore du Portrait que vous en fites au mois de Decembre de la même année ? Quelque achevé qu'il soit, il n'étoit néanmoins point flatté : & je ne sçai si on a jamais vû sur le Throne tant de beauté, tant d'élevation d'ame & d'esprit, tant de sagesse, tant de vertu & tant de douceur ensemble. Faut-il que tout cela ait disparu ? Que le Ciel nous ait ravi sa grande ame, & que le plus beau corps du monde soit renfermé dans un triste tombeau ?

Elle la rendit sa grande ame au milieu de toute sa famille entre les

bras d'une mere , de deux freres ,
 & d'un oncle , qui se trouvoient
 tous à la Cour d'Hanover , dont
 elle ne faisoit pas moins les delices
 que de la sienne. Une courte ma-
 ladic l'emporta le troisiéme jour
 qu'elle se fust mise au lit , &
 changea tous les jours de feste en des
 jours du plus profond & du plus
 veritable deüil qui fust jamais.
 Elle seule , pendant que ceux qui
 estoient dans sa chambre , fondonient
 en larmes , ne témoignoit ni dou-
 leur ni foiblesse : & apres avoir
 donné toutes les marques de foy &
 de pieté qu'on pouvoit souhaiter ,
 elle envisagea la mort avec une

278 MERCURE

fermeté dont peu de Heros ont esté capables.

Son Corps , après avoir esté embaumé , fut mis sur son lit de parade enrichi de tous les Ornaments Royaux , & illuminé de flambeaux de cire blanche. Pendant qu'il y reposa il fut gardé par ses Filles d'honneur & par les principales Dames de la Cour & de la Ville , par deux Chambellans de l'Electeur , par trois Gentilshommes de la Chambre & quatre de la Cour , outre les Pages & les Valets de pied. Il y eut aussi toujours une Garde composée de vingt-quatre Gardes de

Corps , & commandée par leur Officier.

Le Corps partit le 9. de Mars de la Cour d'Hanover , qui fit les honneurs du Convoy jusques sur les Frontieres , d'où le Roy le fit conduire dans sa Capitale , & déposer dans la Chapelle ardente , ou le *Castrum doloris* qu'on lui avoit préparé. L'une & l'autre Cour , ainsi que celle de Zell , ayant temoigné dans une si triste Ceremonie , sa douleur & sa magnificence. Je ne vous en donneray qu'un détail succinct.

Le 8. de Mars on notifia le départ du Corps pour le lende-

main, le Château de l'Electeur fut fermé, on y posa des Gardes pour en deffendre l'entrée aux spectateurs, dont la multitude n'eust pas manqué de causer de la confusion.

Le 9. ce triste & pompeux cortege commença sa marche : deux Fourriers à cheval en habit noir & en manteau long parurent les premiers pour donner les ordres. Les carosses de l'Electeur, precedez par les Domestiques & par les Pages à cheval, venoient au nombre de douze, suivis des Trompettes & des Timbales. Le Grand-Maréchal, & le Capitaine

du Château les suivoient. On voyoit après les Chevaliers & les Gentilshommes servants ; & cette marche estoit fermée par deux Ministres d'Etat , qui avoient au milieu d'eux le Grand-Maître de la Maison de la Reine ; tous à cheval , en habits de deuil , & avec leurs manteaux longs.

Alors parut le Chariot portant le Corps , & tiré par huit chevaux. le Ciel ou le Dais qui couvroit le cercueil étoit soutenu par deux Generaux Majors , par le premier Capitaine , & par le Grand Veneur de la Cour , & par deux Brigadiers ; quatre Lieutenants

Avril 1705.

Aa

282 MERCURE

Generaux en tenoient les quatre coins ; aux côtez du Chariot marchoient , le Comte de Platte à la droite , & le Baron de Kilmanseck à la gauche.

Vingt-quatre Gardes du Corps , douze d'un costé & autant de l'autre , en manteaux noirs , & avec le crespé aux chapeaux & à leurs Pertuisanes , dont ils tenoient la pointe baissée contre terre , venoient après le Chariot , suivis d'un pareil nombre de Valets de pied de l'Electeur , & rangez de même.

La Maison de la Reine venoit ensuite dans les Carrosses du Roy :
1. La Femme du Grand-Maistre.

2°. Les Filles d'Honneur. 3°. Les Carosses de Sa Majesté. 4°. Ceux où estoient les Femmes de Chambre de la Reine; & un Fourrier à cheval marchoit le dernier.

Lorsqu'on fut arrivé sur la Frontiere, où finissent les Etats d'Hannover, & qu'on entra sur ceux de Son Altesse Serenissime Monsieur le Duc de Zell, on y trouva un autre Cortège assemblé par ses ordres, qui ne le cedit pas en magnificence au premier, & qui accompagna le Corps jusqu'aux Frontieres des Etats du Roy.

Ce fut là que le Grand Maréchal de Sa Majesté, avec deux

Aa ij

284 MERCURE

Chambellans & une grande suite de Gentilshommes de sa Cour, vint recevoir le Corps. Les Trompettes & les Tymbales suivoient dans un appareil convenable à cette lugubre Ceremonie ; les Pages & les Valets de pied venoient ensuite. Un Escadron des Gardes du Corps de six-vingts Maistres marchoit après, menez par le General Major : & ils estoient suivis de la Noblesse de Magdebourg & des Maistres des Chasses du Pays, accompagnez de tous leurs Chasseurs.

Par tout où passoit le Corps, dans les Villes & dans le Villa-

ges, on sonnoit les cloches; & les Magistrats ou Syndics, aussi bien que le Clergé, tous en habit de deuil, & teste nuë, venoient le recevoir aux Portes. La Bourgeoisie se mettoit sous les armes; les Soldats faisoient la même chose dans les Places de Garnison, & à l'arrivée du Corps on faisoit trois décharges du canon.

Pendant toute la marche le premier Ecuyer de la Reine fut toujours aux costez du Chariot, & un Chambellan à la gauche, & par tout où l'on fit des Entrées ils portoient les quatre coins du drapeau qui couvroit le cercueil, aidez de

286 MERCURE

deux Centilshommes de la Reine.

Ce fut dans cet ordre qu'arriva le Corps de la Reine à Berlin le Dimanche 22. de Mars, entre huit & neuf heures du soir. Son arrivée fut annoncée par le son des cloches, & par le bruit du canon, dont cent pieces firent trois décharges consecutives.

Soixante-six carosses, qui l'allèrent recevoir, le precederent, & quatre-vingt Gentilshommes à cheval l'accompagnerent ; deux mille flambeaux de cire blanche portez par des hommes vêtus de deuil, éclairoient ce Cortege funebre, & leur lumiere dissipoit

L'obscurité de la nuit.

Plus on avançoit vers le Château , & plus les illuminations augmentoient. Toutes les fenestres de la rue depuis la Porte S. George , ou la Porte Royale , par où on entroit , jusqu'au Pont-neuf bâti sur la Sprée , comme le vôtre sur la Seine , estoient éclairées. Tout ce Pont l'estoit luy-même par deux rangées de flambeaux de cire blanche , une de chaque costé ; ainsi que l'avant-cour du Chasteau jusqu'à la Chapelle.

Les rues depuis la même Porte jusqu'au Pont estoient bordées du Regiment des Gardes , qui for-

288 MERCURE

moient deux hayes , & depuis le Pont jusques devant le Chasteau , estoit un Bataillon de Grenadiers , qui est aussi la Garde du Roy , & un autre occupoit l'avancour. Les Cent Suisses placez dans la derniere cour s'étendoient jusqu'à la Chapelle , un Page entre deux Suiss's tenant en chaque main un flambeau de cire blanche , ce qui faisoit une illumination extraordinaire.

Le Chariot s'en estant approché , le Prince Royal accompagné de leurs Alteſſes Royales Messieurs les Margraves , freres du Roy , & de toute la Cour , alla recevoir

recevoir le Corps , ainsi que fit Son
 Altesse Royale Madame la Mar-
 grave , accompagnée de ses Dames
 & des Dames de la Ville. Dix
 Chambellans porterent le Corps à
 la Chapelle , & le posèrent sur un
 riche Piédestal ou Catafalque ,
 couvert d'un Poësle de velours
 noir , semé d'Aigles de Prusse ,
 élevé sous un Dais tres-magnifi-
 que aux Armes de Prusse & de
 Hanover , & surmonté d'une
 Couronne d'or.

Toute la voûte de la Chapelle
 est argentée ; les murailles sont
 tendues de velours noir avec des
 bandes & des lez de brocart d'ar-

Avril 1705.

Bb

290 MERCURE

gent, garnis d'écussions aux Armes de la Reine, & la Chapelle est remplie de Statuës grandes comme le naturel, aussi argentées, qui environnent le cercueil de cette Princesse, & qui représentent les Vertus qui pleurent sa mort, chacune ayant son symbole qui la distingue. Je ne vous parleray point des flambeaux de cire qui éclairent nuit & jour la Chapelle, des bras d'argent qui les soutiennent, des girandoles, des lustres, des couronnes, dont quelques-unes sont posées sur des appuis, & d'autres sont suspenduës.

Mais je ne puis passer sous si-

*lence la Couronne qui servit au
Sacre de la Reine ; on la voit sur
un carreau de velours cramoisi ,
avec le Sceptre & le Globe sur
un autre carreau de la même étoffe ,
& tous trois enrichis de pierreries de
grand prix , & couverts de crespes.*

*C'est dans cette Chapelle arden-
te ainsi ornée que repose , & re-
posera jusqu'au jour de l'Enterre-
ment , le Corps de la Reine , gardé
par un Chambellan , deux Gentils-
hommes de la Chambre , quatre
Pages , deux Officiers , l'un des
Gardes du Corps , & l'autre des
Suisses , chacun avec douze hom-
mes de leurs Corps ; & un troisié-*

Bb ij

292 MERCURE

*me Officier avec des Grenadiers ,
qui gardoient la porte en dehors.*

*J'oubliois à vous dire que les
Ambassadeurs de Suede , de Polo-
gne , de Savoye , & les Ministres
des autres Cours qui se trouvent
ici , ont voulu voir cet auguste
& triste appareil , & n'ont pas
esté moins charmez de la magnifi-
de nôtre Cour , que touchez de
sa douleur.*

*Il semble qu'elle soit generale;
ce n'est pas le deuil de nôtre Cour
seulement , c'est celuy de toutes les
Cours de l'Europe. Celle de l'Em-
pereur n'a pas attendu que la mort
lui fust notifiée pour prendre le*

noir , & Vienne n'a paru guere moins sensible que Berlin à une si grande perte.

Voilà , Monsieur , ce que j'avois à vous apprendre d'une mort dont le Roy a de la peine à se consoler , & que ses Etats pleureront longtemps. Les obseques qu'on a remis au 29. Juin , & dont je vous enverray la Relation , acheveront de vous persuader de la somptuosité de nôtre Monarque , aussi bien que de son amour pour l'admirable Epouse , dont il honore la memoire par des depenses toutes Royales.

Il faut avoüer que la lecture

Bb iij

294 MERCURE

de tout ce qui se fait à la Cour de Berlin , doit faire beaucoup de plaisir , étant toujours distingué par un caractère de grandeur & de magnificence.

Monsieur le Duc Maximilien Philippe-Jerôme de Baviere, est mort à Turkeim , au de-là du Leck , dans sa soixante-septième année ; il ne laisse point d'enfans de la Princesse Louise de la Tour , dite , *Mademoiselle de Bouillon* , fille de Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne , Duc de Bouillon , & sœur de Monsieur le Duc de Bouillon , de Monsieur le Cardinal de Bouillon , & de Monsieur le Comte d'Auvergne. Il l'avoit épousée le 26. Avril 1668. il a

fait heritier universel de ses biens & de ses Etats le second des fils de Monsieur l'Electeur de Baviere, son neveu. Ce Prince a donné dans le cours de sa vie des preuves de sa valeur & de sa prudence ; de sa valeur dans les occasions militaires où il s'est trouvé, à la teste des Corps qu'il commandoit ; & de sa prudence dans l'administration de la Baviere, que feu Monsieur l'Electeur de Baviere Ferdinand-Marie, &c. son frere, luy confia pendant la minorité de Monsieur l'Electeur d'aujourd'huy. Personne n'ignore la grandeur & la puissance de la Maison de Baviere, mais tout le monde n'en sçait pas le détail genealogique qu'on fera bien-

Bb iij

296 MERCURE

aise de trouver icy. Je dois dire d'abord que la Baviere est un grand Pays d'Allemagne, avec titre de Duché & d'Electorat ; qu'il a l'Autriche au Levant, le Danube au Septentrion, le Comté de Tirol au midy, & la Souabe au Couchant. La Baviere a eu des Princes illustres & sans compter les Rois qui y ont regné depuis le 5^e siecle jusqu'au commencement du neuvième, la Maison qui regne aujourd'huy a donné deux Empeurs à l'Alemagne Louis de Baviere III du nom, & un autre qui estoit de la branche Palatine ; des Rois à la Suede, au Danemarck, & à la Norvege, divers Electeurs à l'Empire, & des Comtes à la Hollande. Cette

auguste Maison doit son commencement à Othon de Witelspach, qui en 1225. épousa Agnès heritiere du Palatinat & de la Baviere. La Maison de Witelspach qui est l'ancien nom de ces Princes, estoit déjà dans une grande consideration en Allemagne avant le treizième siecle; mais je me reduis aux Princes qui ont gouverné la Baviere; ainsi Othon fut fils de Louis I. & celui-cy l'estoit d'Othon I. dit le Grand, Comtede Schiren & de Witelspach, & de Gertrude de Saxe. Othon II. surnommé *l'Illustre*, qui commença la Maison de Baviere, parce qu'il en épousa l'heritiere qui descendoit des anciens Rois de ce País, en eut Louis *le Viel* ou *le Severe*,

298 **MERCURE**

ainsi nommé parce qu'il fit mourir en 1277. sur un injuste soupçon, Marie de Brabant sa femme. Othon eut encore Henry Duc de la basse Baviere , pere d'Othon , élu Roy de Hongrie en 1305. & Etienne qui en 1298. prit le parti d'Adolphe de Nassau , élu Empereur par une partie des Electeurs , après la mort de l'Empereur Rodolphe, Chef de la Maison d'Autriche. Louis *le Severe* épousa en secondes nocces Anne fille de Conrad Duc de Massovie , & en troisiemes Mathilde fille de Rodolphe I. Empereur. De sa seconde femme, il eut Louis de Baviere, qui épousa Anne fille de Frederic Duc de Lorraine, mais trois semaines après son mariage, ce jeu

ne Prince fut tué dans un Tournoy par le Comte de Hohenloë. De Mathilde sa troisième femme, Louis eut Rodolphe & Louis II. Ces deux Princes furent Chefs de deux grandes Maisons, Rodolphe forma la Maison Palatine, dont l'Electeur Palatin d'aujourd'huy est le Chef, & dont Madame, & Madame la Princesse de Condé sont sorties; & Louis forma celle de Baviere, qui subsiste en la personne de Monsieur l'Electeur de Baviere qui en est le Chef. Je ne parleray que de la seconde.

Louis de Baviere troisième du nom, fils puîné de Louis second, dit *le Severe*, fut élu Empereur en 1314 après la mort de l'Em-

300 **MERCURE**

pereur Henry de Luxembourg. Frederic le Beau, fils de l'Empereur Albert ayant esté élu par quelques Electeurs, cette double election causa un schisme fâcheux dans l'Empire; mais qui finit par la victoire que Louis emporta sur son Concurrent, qui estoit son cousin germain, à la bataille de Muldorf en Baviere en 1322. il le prit prisonnier & le retint en prison pendant trois années. Louis après ce succès qui le rendoit seul maistre de l'Empire, eut de grands démêlez avec le Pape Jean X X I I. auquel il opposa un Antipape sous le nom de Nicolas V. Il mourut âgé de soixante-trois ans après en avoir regné trente-trois, en 1346. Estienne pre-

mier son fils aîné luy succeda. Louis *le Romain*, & Othon *le Degeneré*, tous deux Electeurs & Marquis de Brandebourg, ses fils puisnez, moururent sans posterité. Guillaume *l'Insensé* & Albert furent Comtes de Hollande, & ses derniers enfans. Ainsi ce fut cet Empereur qui comença la branche dite *Guillelmine*. Etienne I. surnommé *l'Agrafe*, mourut en 1375. D'Elisabeth de Sicile & de Marguerite, ses deux femmes il laissa Estienne II. Frederic & Jean, qui formerent les trois branches d'Ingolstad, de Landshut, & de Munich. Etienne II. dit *le Jeune*, & mort en 1413. laissa de Thadée Visconti des Ducs de Milan, sa premiere femme, Isabeau de Baviere,

302 MERCURE

épouse de Charles V I. Roy de France, & Louis dit *le Barbu*, Comte de Mortagne. Louis *le Barbu* ne laissa qu'un fils naturel, Louis *le Bossu*, qu'il voulut faire son heritier, mais dont il reçut de grands chagrins, puisque ce fils dénaturé le voulant dépouïller, l'arresta & le retint en prison. Ce pere infortuné n'en sortit qu'après la mort de son fils; il mourut luy-même en 1447. Frederic son oncle & second fils d'Etienne *l'Agrafe*, luy succeda & mourut en 1293. laissant de Madelaine Viscomti son épouse, sœur de Thadée, dont j'ay parlé, Henry *le Riche* qui mourut en 1450. laissant d'Anne fille d'Albert IV. Archiduc d'Autriche, Louis *le Ri-*

che. Ce Prince estoit courageux, magnifique & genereux. On l'accusa d'avoir un peu trop de fierté. N'ayant pas lieu de se louer de l'Empereur Frederic IV. il déchira par mépris les Lettres que ce Prince luy écrivit en 1477. Il mourut en 1479. laissant d'Amelie de Saxe, George, qu'on nomma aussi *le Riche.* Il augmenta l'Université d'Ingolstad & mourut sans enfans. Ainsi la posterité des deux aînez d'Etienne *l'Agrafe* manquant ; celle de son troisième fils se mit en possession de la Baviere. Jean Prince de Munich dont j'ay parlé, eut de Catherine fille de Meinhard Comte Garicie, Guillaume & Ernest, le premier ayant perdu ses deux fils, Al-

304 **MERCURE**

bert III. dit *le Debonnaire*, fils d'Ernest & d'Alix de Milan succeda. Il refusa la Couronne de Boheme en 1440. qu'on luy offrit au préjudice de Ladislas, fils posthume de l'Empereur Albert III. Il eut esté à souhaiter pour l'autre branche de la Maison de Baviere que Frederic V. eust, suivi cet exemple domestique en 1619. Albert III. D'Anne fille d'Eric Duc de Brunsvic & de Lunebourg, laissa Albert IV. dit *le Sage*. Ce Prince aussi heureux que sage recueillit la succession de Jean, Sigismond, & Christophle, ses freres morts sans enfans, & celle des branches d'Ingolstad, & de Landshut, ayant exclus Robert *le Vertueux* de la succession de

Georges le Riche, ce qu'il excuta avec tant d'adresse & de prudence qu'on luy en donna le surnom de *Sage*. De Cunegonde fille de l'Empereur Frederic III. il eut Guillaume IV. qui luy succeda en 1508. Ernest Evêque de Passau & ensuite de Saltsbourg, qui quitta ces Benefices en 1554 & se retira dans la Boheme, où il acheta le Comté de Glats, & y mourut en 1560. Guillaume IV. un des Chefs de la Ligue Catholique de Nuremberg mourut en 1550. De Marie Jacqueline, fille de Philippes Marquis de Baden, il laissa Albert V. qui fut un Prince tres-zelé pour la Religion de ses peres, & qui d'Anne fille de l'Empereur Ferdinand I. & niece de

Avril 1705.

C c

306 MERCURE

Charlequint , laissa Guillaume V. Ferdinand qui laissa posterité: Ernest, Evêque de Freisingen, puis d Hildesheim , ensuite de Liege , & enfin Archevesque & Electeur de Cologne, mort en 1610. & Marie femme de Charles , Archiduc d'Autriche & mere de l'Empereur Ferdinand II. Guillaume V. dit le jeune, qui a donné le nom de *Guillelmine* à sa branche , fit une abdication volontaire de ses Etats. en 1597. après les avoir gouverné durant 18. ans avec beaucoup de prudence , & il se retira dans une Maison Religieuse, où il mourut en 1626. âgé de soixante-dixhuit ans. C'étoit un Prince pieux & juste ; de Renée de Lorraine, fille de

François Duc de Lorraine, & de Christine de Dannemarck qui étoit fille unique du Roy Chrétienne II. Ce Prince infortuné qui fut vingt-sept ans prisonnier de son oncle qui l'avoit dépouillé de ses Etats, il eut deux fils morts jeunes, Maximilien, Philippes Evêque de Ratisbonne, puis Cardinal, mort en 1598. Ferdinand, Archevêque Cologne, Evêque de Liege & de Munster, mort en 1650. Albert, Landgrave de Leuthenberg, marié à Matilde, héritière de Leuthenberg, dont il eut Jean François-Charles-Maximilien-Henry, Archevêque Electeur de Cologne, après son oncle, & Albert Sigismond, Evêque de Freisingen. Guil-

C c ij,

laume V. eut aussi Marie-Anne épouse de l'Empereur Ferdinand II. & Magdelaine femme de Wolfgang Guillaume, Duc de Neubourg. C'est à Maximilien fils aîné & successeur de Guillaume V. que la Maison d'Autriche doit ce qu'elle est aujourd'hui. Sans les secours qu'il luy donna à propos & sans l'attachement inviolable qu'il eut à ses intérêts, il y a longtemps qu'elle ne seroit plus sur le même pied : il est vray qu'en 1623. il en eut pour recompense l'Electorat & le haut Palatinat dont on dépouilla Frederic V. dit *le Constant*, qui venoit d'être élu Roy de Bohême ; mais outre qu'en cela elle ne faisoit qu'un acte de Justice, puisqu'en dé-

poüillant un Prince d'une Maison Souveraine , il estoit juste de faire profiter de sa dépouille le plus proche parent , c'est que l'Empereur Ferdinand n'auroit pû faire autrement quand il l'auroit voulu, puisqu'aux termes de l'érection de l'Electorat du Palatinat du Rhin , cette dignité devoit passer successivement aux deux branches de la Maison de Baviere, au défaut l'une de l'autre ; ainsi tous les Princes d'Allemagne se seroient déclarez contre luy, s'il avoit voulu faire une disposition contraire de cet Estat. En un mot l'Electeur Maximilien ne reçut de l'Empereur Ferdinand une investiture qui luy étoit dueë , puisqu'il s'agissoit de lui rendre le patrimoine

310 MERCURE

de ses ancestres , qu'à condition de remettre à l'Empereur la somme de treize millions de florins du Rhin que ce Prince lui devoit par un compte revestu de toutes les formalitez, somme pour laquelle il lui avoit même engagé une partie de l'Autriche. On peut voir là-dessus la Paix de Westphalie où cette convention est inserée; mais si on consulte les services que le Duc de Baviere avoit rendus à Ferdinand, on jugera sans peine, qu'ils meritoient bien qu'on eust pour lui une conduite moins interessée , puisque c'est à Maximilien que Ferdinand eut obligation de l'Empire, après la mort de l'Empereur Matthias son cousin , &c.

que l'obligation fut d'autant plus grande qu'il ne tint qu'à Maximilien de se faire élire lui-même , & qu'il résista aux instantes prières de l'Electeur Palatin qui l'étoit venu trouver à Munich pour l'engager à profiter de la disposition où les Electeurs de Mayence & de Brandebourg étoient de le faire élire , & qui joints à l'Electeur Palatin & à celui de Cologne , frere de Maximilien , eussent rendu l'élection de ce Prince infaillible. Maximilien épousa Marie Anne, fille de ce même Empereur, il en eut Ferdinand-Marie Electeur de Baviere , mort subitement à Sclesheim le 19. May 1669. Ce Prince a toujours esté attaché à la France,

312 MERCURE

& n'a jamais abandonné les intérêts. D'Henriette Adelaïde de Savoye, fille du Duc Victor-Amedée , & de Christine de France. Il a laissé feuë Madame la Dauphine , Marie - Anne Victoire de Baviere: Maximilien-Marie , né en 1661. & aujourd'huy Electeur , qui soutient cette dignité avec beaucoup d'éclat , & dont la valeur a paru en plusieurs occasions dans la guerre de Hongrie. Je ne m'étends point sur les obligations que luy a l'Empereur , puisqu'elles sont connues de tout le monde , & que l'Histoire en fait foy Rien n'est égal à l'intrepidité de ce Prince dont il a donné des marques dès sa plus grande jeunesse. Sa fermeté

meté égale sa valeur , & quand
il croit avoir pris le parti de la
justice , rien n'est capable de le
faire changer. Jamais Prince
n'a eu l'ame plus liberale & n'a
vêcu avec plus de grandeur.
Le feu Electeur Ferdinand-
Marie laissa encore le Prince
Joseph - Clement , Electeur de
Cologne , Evêque de Liege ,
de Ratisbonne, de Freisinghem,
& d'Hildesheim. Mais pour
revenir à l'Electeur Maximi-
lien , il laissa encore le Prince
Maximilien-Philippe-Jerôme ,
qui fut Administrateur de la
Baviere durant le bas âge de
son neveu ; Titre qu'il a tou-
jours retenu depuis , selon l'u-
sage des Princes d'Allenagne.
L'Electeur Maximilien avoit

Avril 1705. Dd

314 **MERCURE**

pris une seconde alliance avec
Elisabeth de Lorraine, qui mou-
rut en 1635.

L I S T E

**De M^{rs} les Cardinaux, Arche-
vesques, Evêques & autres
Deputez à l'Assemblée ge-
nerale du Clergé de France,
qui se tient ordinairement
tous les dix ans, & qui a été
assignée par le Roy au 25. de
May de la presente année
1705. aux grands Augustins
de Paris.**

Province d'Aix.

**M^r l'Evêque de Sisteron. Tho-
massin.**

**M^r l'Evêque de Frejus. Fleury,
M^r l'Abbé de Valbelle, Aumô-
nier du Roy.**

GALANT 315

*Mr l'Abbé de Fargues-Marsalais,
Neveu de Mr l'Archevesque
d'Aix.*

Province d'Alby.

*Mr l'Archevesque d'Alby. Nes-
mond.*

*Mr l'Evesque de Castres, nommé à
l'Archevesché d'Arch. Maupcou.*

Mr l'Abbé de Labroue.

Mr l'Abbé d'Aynak-Turenne.

Province d'Ambrun.

Mr l'Evesque de Senez. Soanen.

Mr l'Evesque de Vence. Crillon.

*Mr l'Abbé de la Peruse, Grand-
Vicaire & Doyen d'Ambrun.*

Mr l'Abbé de Castellet-Glandevex.

Province d'Arles.

Mr l'Archevesque d'Arles. Mailly.

*Mr l'Evesque de Marseille. Vin-
timille du Luc.*

Mr l'Abbé de Bussy-Rabutin.

Ddij

316 **MERCURE**

Grand-Vicaire d'Arles.

Mr l'Abbé de Mailly.

Province d'Auch.

Mr l'Evesque d'Acqs. d'Abadie.

Mr l'Evesque de Bazas. Gour-
gues.

Mr l'Abbé de l'Anssac - Reque-
taillade. Grand - Vicaire de
Bayonne.

Mr l'Abbé de Rustil. Grand-
Vicaire de Comminges.

Province de Bourdeaux.

Mr l'Archevesque de Bourdeaux.
Bezons.

Mr l'Evesque de Condom. Milon.

Mr l'Abbé de Vauroy.

Mr l'Abbé de la Parisiere.

Province de Bourges.

Mr l'Archevesque de Bourges.
Gelvres.

Mr l'Evesque de Clermont. Bo-

chart. de Saron.

Mr l'Abbé Bochari de Saron.

Mr l'Abbé de Vallonges.

Province de Lyon.

Mr l'Evesque de Chalons. Felix.

Mr l'Evesque de Maçon Tillader.

Mr l'Abbé de Roquette, Neveu de

Mr d'Aulun.

Mr l'Abbé Desplannes, Neveu de

Mr de Châlon.

Province de Narbonne.

Mr l'Evesque d'Alais. Du Saulx.

Mr l'Evesque de Montpellier. Col-

bert-Croissy.

Mr l'Abbé Poncez, Neveu &

Grand-Vicaire de Mr d'Uzès.

Mr Faubert, Grand-Vicaire de

Montpellier.

Province de Paris.

Son Eminence Mr l'Archevesque de

Paris. Cardinal de Noailles.

D d iij

318 **MERCURE**

Mr l'Evesque de Blois. Berthier.

Mr l'Abbé de Preſigni. Doyen de
Noſtre-Dame de Paris.

Mr l'Abbé Fagon, Fils de Mr le
premier Médecin du Roy.

Province de Sens.

Mr l'Evesque de Troyes. Bourhil-
lier-Chavigni.

Mr l'Evesque d'Auxerre. Quelus.

Mr l'Abbé de Vienne, Conſeiller
Clerc au Parlement de Paris.

Mr l'Abbé de Catelan. Lecteur
de Monſeigneur le Duc de
Berry.

Province de Toulouse.

Mr l'Archevesque de Toulouse.
Colbert.

Mr l'Evesque de Saint Paponl.
Gramont.

Mr l'Abbé de Verthamon. Chalusſet,
Grand-Vicaire de Pamiez.

*Mr l'Abbé de Monier, Grand-
Vicaire de Mr de Lombez.*

Province de Tours.

*Mr l'Evesque de Nantes. Beau-
veau.*

*Mr l'Evesque d'Angers. Le Pel-
letier.*

Mr l'Abbé de Brussy.

Mr l'Abbé du Plessis-Argentré.

Province de Reims.

Mr l'Evesque d'Amiens. Feydeau.

*Mr l'Evesque de Senlis. Cha-
millart.*

*Mr l'Abbé de Louvois, Grand-
Vicaire & Official de Reims.*

Mr l'Abbé de Sassenages.

Province de Roüen.

*Mr l'Archevesque de Rouen.
Colbert.*

*Mr l'Evesque de Coutance. Lo-
menic.*

D d iiiij

320 **MERCURE**

*Mr l'Abbé de Pibrac, Maître de
la Chapelle de Monsieur le
Duc d'Orleans.*

*Mr l'Abbé de Fourcy-S. Vandrille.
Province de Vienne.*

*Mr l'Evesque de Valance. Bo-
chart-Champigni.*

Mr l'Evesque de Die. Cognac.

*Mr l'Abbé de Malissolle, Doyen
de Die.*

*Mr l'Abbé de Tancin, ci-devant
Conclaviste de Mr le Cardinal
le Camus.*

A N C I E N S Agens Generaux
qui sortent de l'Agence, &
qui avoient esté nommez par
les Provinces de Tours &
d'Aix qui étoient de tour.

Mr l'Abbé de Maulevrier - Lange-

von, Aumônier du Roy, &
Comte de Lyon.

Mr l'Abbé Phelipeaux d'Herbault.

NOUVEAUX Agens qui
entrent dans le *Quinquennium*
de l'Agence, & qui sont nom-
mez par les Provinces de Sens
& d'Auch qui sont de tour.

*Mr l'Abbé de Maulevrier-Lange-
ron*, qui a rempli les devoirs
de cet employ avec tant de
succès, que la Province de
Sens le luy confie encore.

Mr l'Abbé de Poudenx de Castillon,
Neveu & Grand - Vicaire de
Mr de Tarbes.

La Lettre qui suit est écrite
d'une maniere naturelle, & qui
fait parfaitement connoître la

verité de ce qu'elle contient.

A Auxerre le 23. Mars 1705.

Nous partimes hier de Regennes après avoir dîné de bonne heure. Toute la Jeunesse d'Auxerre s'y étoit rendue à cheval pour escorter son nouvel Evêque. Elle étoit commandée par plusieurs Officiers bien montez & bien équipés. Toute cette Jeunesse accompagna au bruit des tambours & des trompettes, & avec beaucoup d'ordre le Carosse de Monsieur d'Auxerre. La Maréchaussée que nous rencontrâmes au milieu du chemin se joignit à cette Jeunesse, quoiqu'il restât encore une lieue de chemin à faire pour arriver à la Ville, nous le trouvâmes bordé d'un nombre infini de personnes.

qui étoient sorties de la Ville & venues de la Campagne. Nous trouvâmes à demi-lieuë d'Auxerre plus de cinq cent hommes d'Infanterie sous les armes. A l'entrée de la Ville nous trouvâmes le Maire qui complimenta Monsieur d'Auxerre à la portiere de son Carosse. Il parla avec beaucoup d'esprit & avec une effusion de cœur qui nous fit plaisir. Il dit des choses fort glorieuses à la Maison de Quélus, & parla fort avantageusement de Monsieur le Maréchal Faber & de sa famille. La harangue étant finie nous continuâmes nostre marche jusqu'à l'Eglise. Les rues & les fenestres étoient aussi remplies de monde que si tout le peuple de la Province s'étoit rendu à Auxerre. Lorsque le Clergé reçut son Evêque, la Cavalerie &

324 MERCURE

l'Infanterie se retirèrent, & ce fut alors que nous essayames une presse qui nous fit craindre, puisqu'il y avoit quatre fois plus de monde que la grande Eglise n'en peut contenir. Nous penetrâmes cependant jusqu'au Chœur, où après une longue Musique & plusieurs harangues assez interrompues par les acclamations du peuple qui benissoit la mere qui avoit porté un tel enfant, Monsieur l'Evêque de son Trône Episcopal, parla à son Troupeau avec beaucoup de dignité pendant un quart d'heure. Ce discours reçut de grands applaudissemens. On le conduisit ensuite au Palais Episcopal, où tous les Corps se sont signalez à l'envi en luy rendant leurs hommages. Tous les appartemens étoient si remplis de monde que je doutay si nous y

pourrions passer la nuit. Ce matin
 les visites & les harangues ont re-
 commencé. Il s'en est trouvé de si
 belles qu'elles seroient avouées par
 les plus habiles Academiciens de
 Paris ; mais ce qui nous a fait le
 plus de plaisir , a esté de voir l'effu-
 sion du cœur de tout le monde ; car
 je ne croy pas qu'il y ait eu jamais
 icy une Ceremonie plus sincere , ny
 plus solemnelle. Je vous ay déjà
 parlé des beautés de la Maison de
 campagne où nous avons fait quel-
 que séjour , mais je puis vous dire
 présentement que ce n'est qu'un tres-
 petit échantillon de celles du Palais
 Episcopal. Le bon goût , la dépense,
 le bon air , en un mot l'art & la
 nature y donnent le plus accompli
 Palais qu'aucun Eve sque puisse
 avoir en France. Comme les per-

326 MERCURE

traits sont toujours inferieurs à leurs originaux , la description que je vous en ferois , seroit beaucoup au dessous des beautez qui s'y trouvent & il faut vous laisser le plaisir de la surprise , puisque vous nous promettez celui de vous y voir. Monsieur l'Evesque donna hier un grand souper. Mercredi il fera l'Office dans la Cathedrale , après lequel il ira se reposer deux jours à la campagne ; car je vous assure que nous sommes accablés d'honneurs.

**Mr le Comte de Fimarcon ,
Maréchal des Camps & Armées
du Roy , épouse Mlle d'Aubais
de l'illustre Maison de Baschis.
Le Roy & toute la Maison
Royale ont fait l'honneur à ce
Seigneur de signer son Contrat**

de mariage. C'est ce même Comte de Fimarcon qui rendit un service si important aux deux Couronnes à la Journée de Cremone , que la conservation de cette Ville luy est dûë en partie, n'ayant point cessé de combattre pendant neuf heures , & ayant repoussé les ennemis jusques à la Porte *Dogna Sancti* à la teste du brave Regiment de son nom , qui fut créé il y a quarante ans en faveur du Comte de Fimarcon son oncle, & qui a tant fait de belles actions & a toujours eu des Seigneurs de ce nom pour Colonels. Mr le Marquis de Tilladet a acheté ce Regiment, qui a reçu son nouveau Colonel avec un extrême plaisir , étant

persuadé que sa réputation ne pourroit qu'augmenter (s'il étoit possible qu'elle augmentast) ayant un Fimarcon à sa teste. La valeur & la conduite que Mr le Comte de Fimarcon fit paroître à Cremone, le firent nommer Brigadier par le Roy, quoique ce ne fut pas son rang. Je ne vous donneray point icy une Genealogie entière de son illustre Maison, parce qu'elle occuperait une trop grande partie de ma Lettre, je vous dirai seulement les faits qui serviront le plus à la faire connoître, & je ne parleray que des choses dont j'ay une connoissance certaine; des gens de probité & d'honneur m'ayant fait voir des titres qu'ils ont

concernant ces Seigneurs, dont le nom est *Cassaignet-Lomagne*. Ils sont issus des anciens Comtes Souverains de la Lomagne, qui est un pays considerable de la Guienne. En 1205. Arnaud Comte de Lomagne avoit un frere nommé Sanche à qui il donna la terre de la Salle de Cassaignet, & quelques autres pour appanage. Ses enfans s'appelerent Cassaignet, ainsi qu'il est prouvé par les Coustumes du Pais d'Armagnac où la terre de Cassaignet est située. Gaillard de Cassaignet petit fils de Sanche, rendit hommage de sa terre & prit la qualité de Sire de Cassaignet & de Chevalier, qui étoit alors les qualitez les plus distinguées, & qui n'étoient

Avril 1705. E e

prises que par les personnes les plus illustres , & qui avoient estez faits Chevaliers après de grands services On prouve la filiation par Contrats de mariage , & par Testamens depuis Gaillard jusqu'à celui qui fait le sujet de ce Chapitre , avec des alliances des plus grandes Maisons de Guienne ; & mesme avec la branche aînée de Lomagne , où ils se traitent de parens. Quoique nous ne voyons point dans cette Maison de Connestables, de Ducs , ny de Maréchaux de France qui illustrent les Maisons de Gentils hommes , l'origine & l'ancienneté de celles-ci bien prouvée, avec les grandes alliances qu'elle a eu la doivent mettre sans

difficulté au rang des plus illustres du Royaume. Je dois vous expliquer la différence des noms de *Tilladet*, de *Narbonne* & de *Fimarcon*, qu'elle porte : en 1520. ou 1525. Bertrand de Cassaignet, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur de Veruë & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, épousa Anne du Bouset, Dame de Tilladet & de Cosseins. Il en eut un fils nommé Bernard de Cassaignet, dit le *jeune Tilladet*, qui est nommé parmi les Seigneurs qui allerent au secours de l'Isle de Malthe assiegée par Soliman en 1565. Le mesme se signala à la bataille de Moncontour, ayant enfoncé avec un corps qu'il

Ecij

332 **MERCURE**

commandoit les Reîtres , & ayant décidé par là du gain de la bataille ; il mourut sans posterité. Antoine son frere , nommé d'abord Cossens , & puis Tilladet , fut Gouverneur de Veruë , ensuite de Bordeaux & de Bourg sur la mer , Lieutenant General des Armées du Roy Charles IX. Gentilhomme de la Chambre & Chevalier de l'Ordre avant l'Institution de celui du S. Esprit. Il épousa Jeanne de Besoles de la Maison de Bearn. Il avoit commission pour lever une bande , qu'on nomma la *Legion Piémontoise* , & ensuite d'*Aquitaine*. Le mesme Antoine eut un frere nommé François , qui se distingua fort & qui fut connu

sous le nom de S. Lorens. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roy , Lieutenant General de ses Armées & Gouverneur de Condom. Bernard de Cassaignet qui continua la posterité , fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy & Gouverneur de Bourg sur mer , Poste tres-important. Il se signala au premier Siège de Montatuban & au Siège de Casal. Il épousa Jeanne de Narbonne Fimarcon, dont il eut Paul-Antoine de Cassaignet & Gabriel ; Paul-Antoine épousa Paule de Narbonne Fimarcon sa cousine germaine; Antoine qui fut heritier de la branche aînée de l'illustre Maison de Narbonne , & qui apporta avec les grands

334 MERCURE

biens de cette Maison , l'obligation de porter le nom de Fimarçon-Narbonne qu'ils prirent d'autant plus volontiers que le nom de Fimarçon venoit par le mariage du Comte Amalric de Narbonne avec Anne de Lomagne , fille aînée & heritiere de Mery de Lomagne, Vicomte de Conserans, Marquis de Fimarçon & d'Anne de Turenne. Le Marquisat de Fimarçon est non-seulement le premier de Guienne , mais même le plus ancien du Royaume. Paul-Antoine de Cassaignet-Lomagne , premier Marquis de Fimarçon de la branche des Cassaignet-Lomagne , fut nommé Chevalier de l'Ordre du S. Esprit le 25. Novembre 1651. il

Étoit Lieutenant General des Armées du Roy, & avoit rendu des services signalez à l'Etat. Etant dans ses Terres il scut que Saluces estoit assiegé par les Espagnols, & connoissant la consequence de cette Place, il assembla trois cent Gentils-hommes qu'il conduisit à ses dépons au secours de cette Place. Gabriel son frere dont j'ay parlé cy-dessus, & qui fut Lieutenant General & Gouverneur du vieux Brisach, & le pere de feu Mr le Marquis de Tilladet, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde du Roy, Gouverneur d'Arras & Lieutenant general des Armées du Roy & de la Province d'Ar-

336 MERCURE

tois. M^r le Chevalier de Tilla-
det Lieutenant general & Gou-
verneur d'Aire , Commandeur
de Pieton & de Soissons, estoit
son frere. M^r l'Evêque de Mâ-
con est le troisiéme. Paul An-
toine fut pere de Mr le Marquis
de Fimarcon, Colonel à l'âge
de neuf ans, du Regiment d'An-
jou, & qui a quitté le service à
22. à cause de ses incommo-
ditez. De son mariage avec
Angelique de Roquelaure, fille
du Maréchal de ce nom, & sœur
de la grand mere de Mr le Ma-
réchal de Noailles, de Mr le
Duc de Grammont, de feu Mr
le Marquis de Mirepoix & de la
Marquise de Boligny, belle fille
du Maréchal de ce nom, & du
feu Duc de Roquelaure, Gou-
verneur

verneur de Guyenne, de ce mariage, dis je, sont issus Gaston, qu'on appelloit le Marquis de Narbonne, tué à la Bataille de Steinkerque, Colonel du Regiment de Fimarcon & Brigadier des Armées du Roy: Mr le Comte de Fimarcon d'aujourd'huy. Mr l'Abbé de Fimarcon, mort il y a trois ans, & Mr le Comte de la Tour: une fille mariée à Mr le Marquis d'Esclignac de Fontarailles, & une autre à Mr le Comte de Mirande-Verdujsan. Ces deux Dames ont un merite infini. Du second mariage avec Denise-Philiberte, de l'ancienne Maison des Laitiere, il a Mr le Marquis de Tilladet, Mr le Comte de Stafford qui entre dans le Regiment

Avril 1705.

Ff

de son frere , un Chevalier de Malthe de minorité, Mlle de Fimarcon, dont le merite & la vertu luy attirent l'estime de toute la Province ; & une seconde dans un bas âge destinée pour estre Chanoinesse dans l'Illustre Chapitre de Nivelles. Vous trouverez les preuves des faits que j'ay avancez dans les Commentaires de Montluc , dans l'Histoire de Mr de Thou, dans le Nobiliaire de Guyenne, dans les histoires de Mezeray, de Varrillas & de Riencourt, Regne de François II. & de Charles IX. & dans les Memoires de Bethune, qui sont dans la Bibliothèque du Roy, avec son Recueil de Lettres.

On ne peut mieux prouver la

grandeur de la Maison de Cas-
saignet-Lomagne, dont les Mar-
quis de Fimarcon d'aujourd'hui
sont issus, qu'en disant que l'aî-
né de la Maison des Comtes Sou-
verains de Narbonne, a quitté
le sien pour le prendre, & que
par la suite des temps il a rap-
porté dans sa véritable souche.

Mr le marquis d'Epinay S. Luc,
Capitaine de Cavalerie, & qui a
eu l'agrément pour acheter le
premier Regiment vacant, a
épousé Mlle d'O fille de Mr le
Marquis d'O., Gouverneur de
Monsieur le Comte de Toulou-
se. La mere de Mlle d'O est fille
de feu Mr le Comte de Guille-
rages, qui a esté Ambassadeur
à Constantinople & qui s'est
distingué par son esprit. Mlle

Ff ij

340 **MERCURE**

d'O en a infiniment , elle parle plusieurs sortes de langues , elle est bien faite & a esté élevée dans un Convent d'où elle n'est sortie qu'environ depuis une année. Monsieur le Comte de Toulouse a donné des marques à l'occasion de ce mariage , de sa generosité & de la grande consideration qu'il a pour Mr d'O. La Maison d'O , vient de Jean d'O , S^r de Maillebois , Capitaine de la Garde Ecossoise du Roy & d'Helene d'Illiers , Dame de Manou ; le fils aîné du S^r de Maillebois fut François d'O , Marquis de Fresnes & de Maillebois , Maistre de la Garderobe du Roy Henry III. premier Gentilhomme de sa Chambre , Chevalier de ses

Ordres, Surintendant des Finances & Gouverneur de Paris & de l'Isle de France. Après la mort tragique d'Henry III. arrivée en 1589. Mr d'O s'attacha à Henry IV. Il se trouva dans l'Assemblée que fit la Noblesse catholique dans laquelle on resolut de declarer au Roy que la qualité de Tres-Chrestien étant essentielle à un Monarque François, il ne pouvoit recueillir la Couronne qu'à cette condition. Ce Seigneur ne laissa point d'enfans de Renée de Villequier sa femme. Ses freres, Jean d'O, Chevalier des Ordres du Roy : René Sr de Fresne: & Louis Sr de Ferrieres, continuerent la lignée. La Maison d'Espinay S. Luc est une des

Ff ij

342 MERCORE

plus illustres de Normandie.
Guillaume Sr d'Espinay vivoit
en 1209. & fut pere de Richard
en 1227. Cette Maison produisit
dans le seizième siecle François
d'Espinay, dit *le Brave S. Luc*;
Chevalier des Ordres du Roy,
Gouverneur de Saintonge & de
Broüage, Lieutenant general au
Gouvernement de Bretagne,
& Grand Maistre de l'Artillerie
de France. Il estoit fils de Va-
leran d'Espinay & de Margue-
rite de Grouches. Il épousa
Jeanne de Cossé, Dame d'un
grand esprit, & fille du Maré-
chal de Brissac. C'est de ce ma-
riage que sont venus Mrs de S.
Luc.

Les paroles qui suivent ont

GALANT 343

esté mises en Air par Mr de Montailly ; elles servent d'explication à la Devise du Jetton de la Marine qui a esté frappée cette année , & dont la face droite represente Monsieur le Comte de Toulouse.

AIR , OU RECIT de Basse.

*Où sont-ils ces audacieux ,
Qui couvroient les deux Mers de
leurs Voiles nombreuses ,
Et sembloient menacer & la terre &
les cieux ?*

*De nos armes victorieuses ,
Ils n'ont que trop senti les redouta-
bles coups :*

*Tant de Vaisseaux armez flatoient
leur esperance ,*

Ff iij

344 MERCURE

*Ils croyoient ébranler & l'Espagne
& la France.*

*Louis a bravé leur courroux.
Sa foudre par mon bras les a dissipés
tous.*

Quoy que je vous aye déjà
parlé dans cette Lettre de Mr le
Marquis de Mejorada, je ne
puis m'empescher d'ajouter icy
ce que je viens encore d'ap-
prendre de ce Ministre.

Mr le Marquis de Mejorada,
qui après une tres grande resis-
tance a esté obligé par les deux
Rois d'accepter la Secretairerie
des Dépêches Universelles en
Espagne, est fils de Don Pedro
Fernandez del Campo, Mar-
quis de Mejorada, qui a possédé
long-temps le même employ

avec de grands applaudissemens sous le regne de la feuë Reine Mere d'Espagne. Mr le Marquis de Mejorada qui donne lieu à cet article, a esté Envoyé à la Cour de Vienne, & à quelques Cours du Nort, où il apprit les Langues étrangères, & particulièrement la Françoisë, qu'il parle tres bien. A son retour, il fut fait Conseiller des Finances, & il exerçoit auparavant la Charge de Secrétaire *du Surséant*, qui a l'inspection de toutes les affaires, & de tous les Benefices du Royaume. Il est tres-riche de son patrimoine, & son desinterressement a esté cause qu'il n'a pas voulu avoir part dans aucune chose qui regardast les Finances; quoy que

346 MERCURE

dans son Bureau il y ait plusieurs Cassettes , que les Espagnols appellent *Aras* pour de certaines dispositions que le Roy fait par la seule main du Secrétaire des Dépêches , ayant voulu que tout passast par celle du Président des Finances.

D. Miguel Guerra qui a esté Procureur General des Eglises d'Espagne à Madrid , & qui a esté ensuite grand Chancelier de l'Etat de Milan , s'y estant trouvé du temps de l'avenement à la Couronne de Philippes V. donna toutes les marques imaginables de son grand zele , & d'une tres-grande fidelité & capacité dans les affaires. A son retour d'Italie il fut fait Conseiller des Finances , & presen-

tement il vient d'estre nommé
Président du même Conseil des
Finances.

Le sieur Vandive , Libraire
ruë S. Jacques , à l'Enseigne du
du Dauphin , debite un Livre
intitulé , *Manifeste de son Altesse
Electorale de Baviere. La Lettre de
Son Altesse Electorale de Cologne à
Sa Majesté Imperiale, du 19. Mars
1702. en Latin & en François.*

*Avec des additions où il est parlé
des Regaux des Princes de l'Empire
& de leurs droits de Souveraineté ,
qui ont esté rétablis à la Paix de
Westphalie par la Couronne de Fran-
ce , & auxquels la Cour de Vienne
s'efforce depuis ce temps-là de donner
chaque jour quelque nouvelle at-
teinte.*

348 MERCURE

Rien n'est plus curieux que ce Livre , & il seroit à souhaiter qu'il se répandist chez tous les Peuples de l'Europe , afin qu'ils fussent instruits à fond des veritez qu'il contient , & que ceux qui gouvernent n'ignorent pas , ou du moins ne doivent pas ignorer , rien n'estant plus nécessaire dans la conjoncture presente pour rendre justice à ceux à qui elle est dûë.

Le sieur Coustelier , rue S. Jacques au Cœur - bon , vend un Livre intitulé , *la Langue*. Quoy que ce Livre ait un titre fort court , son utilité ne laisse pas d'estre fort étendue pour la conduite de la vie : vous en pourrez juger par les vingt sept Traitez , ou Chapitres qu'il

contiennent ; qui sont , 1. De la conversation. 2. la Langue du Babil-
 lard. 3. la Langue du Silentieux. 4. la Langue du Diseur de bons
 mots. 5. la Langue du Polisson. 6. la Langue du Railleur. 7. la
 Langue de celui qui dispute. 8. la
 Langue de l'Opiniastre. 9. la Lan-
 gue de l'Etourdy. 10. la Langue du
 Complimenteur. 11. la Langue de
 celui qui loue. 12. la Langue du
 Flatteur. 13. la Langue du Men-
 teur. 14. la Langue de celui qui se
 vante. 15. la Langue du Medisant.
 16. la Langue de celui qui jure.
 17. la Langue de celui qui promet.
 18. la langue du Nouvelliste. 19. la
 langue de celui qui fait des rapports.
 20. la langue de celui qui conseille.
 21. la langue de celui qui fait des
 reprimandes. 22. la langue de celui

350 MERCURE

qui instruit 23. *la langue de celui*
à qui on confie, ou qui confie un secret.
24. *la langue des Femmes.* 25. *la*
langue de l'Amour. 26. *la langue de*
celuy qui se plaint. 27. *la langue*
de celui qui console. Chacun de
ces Traitez contient plusieurs
Maximes , & chaque Maxime
est suivie de solides Reflexions
que l'Auteur fait sur luy-même
& sur les autres d'une maniere
judicieuse & polie , & sans avoir
d'autre vûë (puisqu'il ne veut
pas estre connu) que l'intérêt
du public ; c'est dans cette mê-
me vûë qu'il donne dans le der-
nier Traité les plus forts prin-
cipes dont on se puisse servir
pour se consoler dans les plus
ordinaires disgraces de la vie.
Quand il n'y auroit dans ce Li-

vre que ce Traité, on devroit presque toujours l'avoir à la main, parce qu'on a presque toujours besoin des remèdes qu'il renferme.

Il paroist icy un Livre qui fait grand bruit, il est intitulé *Ecclésiastica jurisdictionis vindiciæ*, &c. & se vend chez le sieur Mazieres, Libraire rue S. Jacques, à la Providence. Comme il y a beaucoup de choses à dire sur ce Livre qui merite l'attention du Public, & que l'Article en doit estre long, je me trouve obligé de le remettre jusqu'au mois prochain.

Je vous envoie l'unique Relation qui ait esté faite dans les formes de ce qui s'est passé auprès de Gibraltar, entre cinq

Vaisseaux du Roy & trente-cinq Vaisseaux ennemis, accompagnés de quelques Frégates & de quelques Brulots. Cette Relation a esté écrite par un Officier du *Magnanime*, & envoyée à Malaga à un autre Officier de Vaisseau, qui y a ajouté plusieurs circonstances qui luy estoient venuës d'ailleurs, & d'autres dont il avoit esté témoin luy-même; de maniere que cette Relation doit estre complete, aussi la trouverez-vous fort curieuse. Les Nouvelles publiques de Hollande ont donné un lambeau de relation, à qui elles donnent le nom de Relation de Mr de Pointis comme si c'estoit une Relation entiere, mais il n'y entre aucun détail, & elles se seroient bien

gardé d'en donner, puisque ce Combat est peu glorieux aux ennemis, & l'on peut dire même que plus on en approfondit les particularitez, plus il se trouve à leur honte. Mr de Pointis n'a point écrit de Relation dans les formes, parce qu'elle auroit dû être remplie de beaucoup de choses à sa gloire, dont sa modestie l'a empêché de parler. il a seulement écrit quelques Lettres à ses Amis, dans lesquelles il a parlé fort succinctement de l'action; mais en donnant toutes les louanges dûes aux cinq Vaisseaux qui ont soutenu le Combat contre un nombre si supérieur au leur. Voicy la Relation dont je vous viens de parler.

Avril 1705.

Gg

354 MERCURE

A Malgue le 31. Mars 1705.

Le 21. de ce mois à la pointe du jour, on fit à la Tour de la pointe de Carnere les signaux dont on étoit convenu pour marquer qu'il entroit dans le Détroit plus de quarante Vaisseaux; ce qui fit qu'à l'instant nostre General fit faire celui de couper les cables & d'appareiller au plus tost pour éviter les ennemis, étant persuadé que ce ne pouvoit estre qu'eux, les sçachant à Lisbonne prests à en partir pour venir à Gibraltar. Quoique cet ordre fust executé avec toute la promptitude possible par les Vaisseaux l'Ardent commandé par Mr Paroulet; l'Arrogant, par Mr des Herbiers; le Marquis, par Mr de Mons;

le Lys , par Mr Lauthier , & le Magnanime , par Mr de Pointis , les ennemis étant pour lors à près de trois lieues de nous , en moins de trois heures ils eurent environné le Kaisseau l'Arrogant , qui après s'estre défendu autant que la foiblesse de son équipage causée par les maladies , le permit , se rendit à eux. Peu après le Marquis & l'Ardent eurent le mesme sort ; mais après avoir fait une résistance surprenante & avoir esté abordez , sçavoir , le Marquis par un Anglois , à ce que nous avons jugé malgré l'épaisseur de la fumée qu'il y a en pareille occasion , & l'Ardent repoussa son premier abordage , & quoiqu'assaili par sept ou huit Natures ennemis , nous parut échouer , aussi-bien qu'un Hollandois qui

G g ij

356 MERCURE

l'abord, une seconde fois, cependant une heure après nous fumes fort étonnez de les voir tous deux à flot, & regagner l'armée ennemie au nombre de trente-cinq Vaisseaux de guerre, deux Galiotes, deux Brulots & cinq Bâtimens de charge. C'est un miracle comme le Lys & nous sommes sortis à si bon marche de cette affaire, c'est-à-dire que nous n'ayons point esté pris, & qu'après quatre heures de combat contre au moins cinq ou six Vaisseaux à la fois, & qui se relevoient & nous canonnoient de v. n., derrière & aux costez, nous ayons percé tout ce qui s'opposoit à nostre passage, & nous foyons allé échouer à la Coste. Nous en avons l'obligation à nostre grande Artillerie qui étant tres-difficile à soutenir faisoit arriver en moins

*d'une heure tous les Vaisseaux qui
 s'y exposoient , marque infailible
 qu'elle les incommodoit & qu'elle
 nous a fait respecter de Mr Lake,
 General Anglois , qui ne s'est ap-
 proché de nous que de la portée du
 mousquet , encore n'y resta-t-il pas
 longtems. Quant à deux Portugais
 à trois ponts qui étoient de l'Esca-
 dre de Mr Lake , ils ne firent
 qu'approcher & s'en retourner par
 le plus court chemin. Les Hollan-
 dois ont fait à leur ordinaire, c'est-
 à-dire , qu'ils nous ont poursuivis
 avec toute la valeur & toute l'opi-
 niâtreté possible. Le Lys s'est dis-
 tingué en cette occasion au de-là de
 tout ce qu'on peut imaginer. Les
 ennemis au nombre de dix ou douze
 Vaisseaux , l'environnoient de
 toutes parts , & prétendoient l'em-*

358 MERCURE

pescher de s'aller échouer à terre ; mais luy au milieu de tant d'ennemis faisoit un si grand feu de toutes parts, qu'il les écarta & se fit faire place par tout pour parvenir à s'échouer & à se brûler afin de ne pas laisser un si beau Vaisseau entre les mains des ennemis. Mr Lauthier qui le commandoit s'étant attiré une gloire sans pareille, & l'approbation generale de tous les François en cette occasion. Ce combat quoiqu'inégal, ne laisse pas de coûter beaucoup aux ennemis, plusieurs de leurs Vaisseaux étant dematés & deux ayant coulé bas, si si l'on en croit les Espagnols ; mais cela merite confirmation. C'est tout ce que je puis vous apprendre à ce sujet. Les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient plus suivre le Lys &

nous ; sans s'échouer , revirèrent de bord & regagnerent le large , & se contenterent au lieu de continuer à nous canonner , ce qui auroit fait perir la plus grande partie de nos équipages , de nous en voyer deux Brulots , que nostre feu empescha de nous approcher ; cependant nous n'avons pas laissé de perdre beaucoup de monde , plusieurs s'étant jettez à la mer , sur tout de l'équipage du Lys , malgré toutes les précautions que l'on a pu prendre pour l'empescher. Tout le reste de nos équipages a esté mis à terre avant la nuit ; après quoy Mr de Pointis , qui en fut averti , & qui n'a point voulu sortir de son Navire avant cela , en sortit & alla s'embarquer dans son Canot que Mr de Champigny luy avait amené , &

360 MERCURE

attendit à l'échelle Mr le Chevalier de Beaumanoir , nostre premier Lieutenant , qui les vint joindre après avoir mis luy-même le feu dans le Magnanime.

Tous nos Officiers & nos Gardes de la Marine ont parfaitement bien fait dans cette occasion sans que nous en ayons perdu. Mr de Saint Marc, Lieutenant , a eu le visage & les mains brûlées d'une Gargousse à qui un coup de canon mit le feu ; Mr le Comte Gouvelo , Garde de la Marine , & frere de Mr le Comte de Vertus , Guidon des Gendarmes de la Garde , a esté aussi brûlé ; Mr de Beaumanoir a eu une legere blessure près le talon.

Nous comptons entre les tués, blesez & noyez dans le Lys , & nous cent cinquante hommes ; dans
le Lys

le *Lys*, Mr de *Baudinard*, Garde de la *Marine*, a eu la cuisse emportée, & Mr de *Belanger*, aussi Garde de la *Marine*, a esté blessé aux deux jambes. Mr *Lauthier*, Commandant le *Lys*, a esté blessé à la joue & à l'oreille.

On ne scauroit trop donner de louanges à Mr *Lauthier*, & pour bien connoître celles qu'il merite, il n'y a qu'à se représenter le Vaisseau le *Lys* qu'il commandoit, carené d'un an & qui ne va point, contre une Escadre ou Armée de quarante Vaisseaux de guerre tous frais, allant dans la dernière perfection, qui l'environnoient de toutes parts, & qui par un grand feu à portée du mousquet des ennemis, se fait faire place.

Avril 1705.

Hh

362 MERCURE

au milieu d'eux tous , & va
s'échouer , malgré eux , sauve
son monde , & brûle son Vais-
seau à la vue de tant d'ennemis
honteux de ne l'avoir pas pris,
après le grand feu de canon
qu'ils avoient fait sur luy.

Je ne dis rien de Mr de Poin-
tis , parce que j'aurois trop de
choses à en dire , & que sa bonne
manœuvre & son intrepidité
luy ont fait mériter la plus
grande partie de la gloire d'une
action qui a roulé sur luy , &
qui rendra la gloire & l'intre-
pidité des François immortelles,
& fera craindre à l'avenir à
tous les ennemis qu'ils auront
sur mer , de les attaquer lorf-
qu'ils ne seront pas cinq ou six
fois plus forts qu'eux. On doit

remarquer que Mr de Pointis s'est fait respecter des ennemis, même après s'être fait échouer, puisqu'il a sauvé tout son monde, jusqu'aux blessés même, dont aucun n'a esté pris, & qu'il n'est sorti de son Vaisseau que le dernier.

Le 13. de ce mois, à neuf heures & demie du matin, Monseigneur le Duc de Bretagne fut laiss tout d'un coup d'un catharre suffoquant, causé par un mouvement de dents, qui fut suivi de violentes convulsions réitérées fréquemment. Elles furent suspendues par les remèdes auxquels on eut recours, pendant trois heures & demie; de sorte qu'il parut presque revenu dans son état naturel;

Hh ij

364 MERCURE

mais une cinquième attaque de convulsions ayant absolument ferré sa poitrine, il en fut étouffé sur les sept heures du soir. Ce Prince estoit âgé de neuf mois & dix-neuf jours, étant né le 25. de Juin de l'année dernière.

A peine la maladie de Monseigneur le Duc de Bretagne eust-elle estésquë à Paris que le P. de la Chaise partit pour se rendre à Versailles. Il arriva avant sa mort, mais il ne vécut pas longtemps après. Lorsqu'il fut expiré, le Roy dit au P. de la Chaise en parlant de ce Prince : *ce n'est pas luy que je plains ; il est bien-heureux, & nous sommes dans des places difficiles pour le salut.* Ce Monarque dit à Madame la Du-

chesse de Bourgogne : *Dieu vous l'a voit donné, Madame, Dieu vous l'a osté ; il est le maistre.* Si toute la Cour, qui s'estoit renduë chez le Roy pour marquer sa douleur par sa presence, demeurera muette par respect & pour mieux faire voir la douleur qu'elle ressentoit, cette douleur ne l'occupa pas entierement, & elle fut partagée par l'admiration que luy donna ce qu'elle entendit dire à Sa Majesté, & par la maniere heroïque & chrétienne avec laquelle elle soutint la douleur dont elle estoit pénétrée. Celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne n'estoit pas moindre & ce Prince ne la soutint pas avec moins de dignité & de resignation & ne fit pas

H h iij

366 MERCURE

voir une constance moins chrétienne à la supporter. On voulut luy représenter tous les malheurs dont S. Louis avoit esté attaqué pendant son regne, & ce qu'il avoit souffert du costé de ses enfans, & luy faire voir la constance avec laquelle il avoit supporté tout ce qui luy estoit arrivé de plus douloureux. Ce Prince répondit *qu'il le sçavoit bien; mais qu'il y avoit une grande distance entre S. Louis & luy.* La grande pieté de ce Prince est si connue que toute la Cour estoit persuadée qu'il sçauroit mettre en usage pour se consoler & pour se resigner aux volontez du Ciel, toutes les vertus qu'il pratique tous les jours. Je n'ose m'expliquer plus

au long là-dessus, persuadé que je ferois mal ma Cour, la modestie de ce Prince m'estant connue.

Je ne vous rapporte point icy ce que Monseigneur le Dauphin a dit dans la douloureuse situation où il s'est trouvé à l'occasion de cette mort. Je vous diray seulement que ce Prince toujours égal a fait voir une douleur aussi sage que la tendresse a toujours esté grande pour son auguste Famille, & qu'il y a joint une resignation heroïque.

Je ne vous feray point icy le détail de la pompe funebre de ce Prince, puisqu'il a esté rendu public. Je vous diray seulement qu'il fut conduit à S. Denis par

H h iij

Monsieur le Cardinal de Coiflin, Grand Aumônier de France, & par Madame la Duchesse de Ventadour, Gouvernante des Enfans de France, accompagnée de Me de la Lande, Sous Gouvernante, & que Monsieur le Duc de Bourbon avoit esté nommé par le Roy pour faire les honneurs de ce Convoy. Le Carosse dans lequel estoient le corps & le cœur de Monseigneur le Duc de Bretagne estoit precedé & suivi de plusieurs détachemens des troupes de la Maison du Roy. Le détachement des Mousquetaires gris estoit commandé par Mr d'Arragnan, & celuy des noirs par Mr de Canillac : celuy des Gendarmes par Mr de Tresnel :

celuy des Chevaux legers par Mr de Pourpris : & celuy des Gardes du Corps qui suivoient le Carosse & fermoient la marche, par Mr de Scheladet. Monsieur le Duc de Tresmes, premier Gentilhomme de la Chambre, & Mr l'Abbé de Sourches, Amônier du Roy de quartier, estoient dans ce Carosse, qui estoit accompagné de 24. Pages de la grande & de la petite Ecurie à cheval, & d'un grand nombre de Valets de pied, qui portoient tous des flambeaux de cire blanche, aussi bien que tous les détachemens des troupes dont je viens de vous parler.

Au retour de S. Denis le cœur de Monseigneur Duc de Bretagne fut porté au Val de Grace

370 MERCURE

dans le même ordre.

Je vous envoie deux Epitaphes sur la mort de Monseigneur le Duc de Bretagne : la premiere est de Mr de Messange, & la seconde de Mr Tremaile.

*Cy-gist des François l'esperance,
Le tendre & juste amour du plus puissant
des Rois,
L'ornement inouï de l'Empire François,
Dont l'Univers n'eut d'exemple qu'en
France.*

*Ne pleurez point sur son tombeau :
Son calme est doux, son sort est
beau ;
Et la perte pour nous n'en est pas sans
ressource ;
Puisque le Ciel habite à répandre
ses dons.*

*Nous en laisse l'auguste Source
Qui nous rendra bien-tôt autant que
nous perdons.*

A U T R E.

*Cy-gist un Prince né pour le Trône
de France.*

*La triste mort nous l'a ravi dès le
Berceau:*

*Plus qu'on ne vit des feux briller à
sa naissance,*

*Il couleroit de pleurs sur son Royal
Tombeau.*

S'il ne portoit déjà la seule des Couronnes.

*Preferable aux Etats de ses puissans
Ayeux,*

*Et s'il ne nous restoit deux augustes
Personnes*

*Pour faire encor cesser nos besoins &
nos vœux.*

372 MERCURE

Le Lundy 27. Avril Mr de Guiry, Chevalier Seigneur de Noncourt & de Roussieres, épousa Madlle de Malezieu, fille de Mr de Malezieu, Chevalier Chancelier de Dombes, Seigneur de Chastenay, l'un des dix Honoraires de l'Academie des Sciences, & l'un des Quarante de l'Academie François, & de Dame François Faudel de Favereffe. Son Altesse Serenissime Madame la Duchesse du Maine vint exprés de Marly coucher à Versailles. Elle fit l'honneur à la jeune Mariée de la mener à l'Eglise Paroissiale, où la ceremonie fut faite par Mr l'Abbé de Malezieu, & au retour, cette Princesse qui ne manque à rien de tout ce qui

peut faire plaisir aux personnes qu'elle honore de ses bontez, donna la chemise à Madlle de Malezieu. Il y a long temps que Madame la Duchesse du Maine, dont le discernement fin & delicat n'est touché que du vray merite, a appellé la jeune Mariée à son intime familiarité, & à ses plaisirs toujours reglez par la raison & par la sagesse. Madlle de Malezieu à present me de Guiry, a en effet mille bonnes qualitez.. Elle a une physionomie douce & insinuante qui luy attire les cœurs, sans qu'on la connoisse; elle joue du Clavecin, sçait la Musique & chante comme les Maistres. On ne s'étonnera pas qu'elle ait reçu une excellente éducation, quand

374 MERCURE

on fera reflexion qu'elle a esté élevée par la même personne, qui a esté choisie pour élever tant de grands Princes, & que Me la mere, Gouvernante des Enfans de Monsieur le Duc du Maine, ne luy a jamais donné que de grands exemples de sagesse & de vertu. La famille de Mr de Malezieu est établie depuis plusieurs siècles à Paris, où elle a donné plusieurs personnes distinguées dans l'Epée & dans la Robe. Elle est alliée aux Saintions, aux Andrés, aux Parfaits, aux le Coigneux. Le cinquième ayeul de la Mariée se distingua fort dans les guerres de la Religion, & mourut Lieutenant general & Gouverneur du Soissonnois; mais sans puiser

dans l'Antiquité, pour relever
 la naissance de Me de Guiry,
 il suffit de dire qu'elle est fille,
 de Mr de Malezieu, dont le me-
 rite rare & generalement recon-
 nu est au dessus des titres & des
 éloges. Quant à la Maison de
 Guiry, personne n'ignore qu'el-
 le est des plus considerables du
 Royaume, & qu'elle descend
 incontestablement des anciens
 Seigneurs Sicambres. Elle tient
 depuis plus de huit siècles un
 des premiers rangs parmy la
 haute Noblesse du Vexin. Elle a
 donné à la France plusieurs Pre-
 lats & plusieurs grands Cham-
 bellans de nos Rois. L'illustre
 S. Romain estoit de cette Mai-
 son; ce qui se prouve par des
 titres & par des monumens pu-

blics , dont il n'est pas possible de douter. On y justifie plus de trente degrez de filiation non interrompuë , & le dixième ayeul du Marié fut donné en ôtage pour la personne du Roy Jean, après la bataille de Poitiers. Mr de Guiry, dont il s'agit, a eu l'honneur d'estre Page de la Chambre du Roy, & est fils de Mr de Guiry, Lieutenant general du Pais d'Aunis & Gouverneur des Tours de la Rochelle, qui a laissé une grande réputation de valeur, de conduite & de probité dans les Gardes du Corps de Sa Majesté, dont il a eu l'honneur d'estre fort longtemps Enseigne.

Il est temps de vous parler du

Siege & de la prise de Veruë ,
 & ce que j'ay à vous en dire ,
 merite vostre attention. On a
 de tout temps regardé les longs
 Sieges comme étant tres-pré-
 judiciables aux assiegeans, tant
 parce que pendant leur durée
 ils pourroient faire d'autres
 conquestes , que parce qu'il pa-
 roist vraisemblable que les assié-
 geans perdent plus que les as-
 siegez , parce qu'ils sont plus
 exposez ; cependant le siege de
 Veruë fournit un exemple con-
 traire à ces deux choses. Ce
 siege a esté commencé dans une
 saison si avancée que quand il
 n'auroit duré qu'un mois , la
 saison se seroit trouvée trop
 mauvaise pour entreprendre un
 autre siege après la prise de cet-

Avril 1705. li

le Place ; ainsi la longueur de ce siege n'a rien dérangé, comme vous allez voir. Si les troupes qui le formoient n'ont pas esté en plein quartier d'hiver, elles estoient canonnées & elles ne pouvoient souffrir que fort loin à loin dans les jours qu'elles montoient, à leur tour, la tranchée dans laquelle il n'y avoit rien à craindre, ou du moins très-peu de chose. Monsieur de Vendosme regardant ce siege plustost comme un blocus que comme un siege qu'il vouloit pousser vivement ; ce Prince sçavoit qu'il ne le pouvoit faire sans exposer ses troupes & sans en perdre la plus grande partie, à cause du nombre infini de mines qui étoient dans la Place ;

et dont il étoit très-bien averti. Il disoit tous les jours , *qu'il aimoit mieux que la prise de cette Place fût reculée , que de perdre un seul Grenadier.* Aussi ne perdoit-on pas devant cette Place huit hommes en dix jours ; ce qui a esté souvent remarqué. Pendant que les troupes étoient ainsi en repos , & qu'elles ne laissoient pas de travailler à l'avancement de la prise de la Place , en obligeant les ennemis à consommer leurs vives & leurs munitions ; les recrues de son Infanterie , qu'on luy envoyoit de France toutes faites , & sans lesquelles il n'auroit pû entreprendre aucun autre siege , quand Veruc auroit esté pris plustost , avancoient toujours aussi-bien que

Li ij

celles de la Cavalerie que luy
amenoient les Officiers à qui il
n'avoit point refusé de congé
pour les aller faire où il leur
plairoit ; c'est ce qui fait que ce
Prince se trouve presentement
aussi en état d'ouvrir la Cam-
paigne , que s'il n'avoit point
esté occupé pendant tout l'hiver
au siege de Verruë. Il vient
de mettre en quartiers de ra-
fraichissement soixante Batail-
lons complets de sa seule ar-
mée, & soixante-dix Escadrons,
& l'on assure que ces troupes
sont les plus belles du monde,
& qu'il ne manque pas un
homme dans tous les Corps.
Quant à ce qui regarde le
Siege de Verruë, il ne s'est
passé que trois actions remar-

quables pendant ce siege, qui font voir que nous n'y avons perdu presque personne, pendant que Monsieur de Savoye y a perdu non-seulement toute la Garnison qu'il avoit dans la Place au commencement du siege, mais mesme presque toute son Infanterie avec laquelle il rafraichissoit souvent la Garnison, & dont il ne luy reste pas deux mille hommes. C'est un fait constant, generalement connu & auquel on ne peut faire de repliche; ainsi la longueur du siege de Veruë nous a esté beaucoup plus avantageuse que si ce siege avoit duré moins de temps, puisqu'elle a servi à ruiner entierement l'armée de Monsieur de Savoye, & à con-

former inutilement une quantité prodigieuse de provisions & de munitions, pendant que nous incendions tous les jours la Place de nos feux sans pouvoir faire de perte considérable, parce que nous ne donnions point d'assaut & que nos troupes n'étoient point découvertes.

Les trois actions qui se sont passées à Veruë pendant le siège, sont la prise de *Guerbignan*, qui ne nous a pas seulement coûté un soldat, puisque Monsieur de Savoye ayant appris par un deserteur que Monsieur de Vendosme le devoit attaquer dans son Camp de *Crescentin*, ce Duc en fit retirer toutes ses troupes, dont il crut avoir besoin pour grossir son armée,

& les nostres se saisirent aussitost de ce Poste & des équipages que les ennemis n'avoient pas eu le temps d'enlever ; cependant le Pô estant grossi en une nuit , Monsieur de Vendosme ne put executer son entreprise , mais son projet ne laissa pas de luy procurer le Poste de *Guerbignan* , dont il se mit en possession sans perdre un seul homme.

La seconde action est remarquable & digne de Monsieur de Savoye qui ne manque ny de valeur ny d'imagination pour tenter de grandes choses , & pour faire parler de luy. Il fit attaquer nostre tranchée à revers & par les deux flancs. L'entreprise étoit aussi belle &

384 M^{re} RCI^{re} E

aussi grande que difficile ; mais
 comme il avoit affaire à des
 François , & que Monsieur de
 Vendôme qui venoit de sortir
 de la tranchée & qui n'en étoit
 pas éloigné , y revint aussi tost,
 l'entreprise ne réussit point , &
 nous ne perdimes que quelques
 personnes tuées par la première
 décharge des ennemis , dont
 Mr de Chartogne fut du nom-
 bre. Les ennemis furent donc
 obligez de se retirer , & com-
 me ils ne le pouvoient faire sans
 montrer le dos, & qu'ils étoient
 obligez de passer par une por-
 te appelée , *la Porte du Sa-*
cauts , par laquelle ils ne pou-
 voient passer tous à la fois, ils
 furent presque tous tuez. Je ne
 m'étends point sur cette action
 dont

dont je vous ay déjà donné un
 long détail , & dont je ne vous
 parle icy que parce que je me
 suis proposé de mettre dans cet
 article un abrégé de tout le siège.
 La troisième action a esté la
 prise du *Fort de communication* &c
 de la Redoute qui couvroit le
 Pont de bateaux , de même que
 du Pont de bateaux. Monsieur de
 Vendôme auroit fait cette ex-
 pedition beaucoup plustost si les
 neiges de l'oy avoient permis ,
 mais elles estoient si hautes
 qu'il ne put attaquer plustost
 ce *Fort de communication* avec ses
 retranchemens ; mais il eut l'a-
 vantage de l'emporter si tost
 qu'il l'eut attaqué & d'en faire ,
 sans perdre presque personne ,
 toute la Garnison prisonnière.

Avril 1705.

K k

386 MERCURE

de guerre , aussi bien que le
Gouverneur. Son Altesse se
préparoit à attaquer Monsieur
le Duc de Savoye dans son
Camp de Crestin, mais ce Duc
on ayant esté averti , ne jugea
pas à propos de l'y attendre &
se retira à Chivas , où il réva au
moyen de sauver la Garnison
de Venüe , sans se mettre en
peine de ce que les malades &
les blesez deviendroient , puis-
qu'ils n'auroient pas esté en
état de se sauver , si le projet
avoit réussi. C'étoit d'engager
le Gouverneur de faire mettre
le feu à quelques mines , & de
se sauver avec sa Garnison par
un endroit qu'il avoit marqué ,
pendant que le bruit qu'au-
roient fait les mines , auroient

attiré les François du costé où elles auroient joué , & qu'il feroit mis en état de fermer le passage aux troupes qui auroient pu marcher du costé par où il vouloit que le Gouverneur se sauvast ; mais Monsieur de Vendosme en ayant esté averti donna de si bons ordres pour empêcher l'exécution de ces projets qu'on ne se mit pas en état de les exécuter.

Monsieur de Savoye ayant abandonné son Camp de Groscentin , il n'y avoit pas lieu de croire que Verné pût tenir encore longtemps. La Place étoit toute ouverte , elle ne pouvoit plus estre ravitaillée & elle ne pouvoit plus recevoir de vivres ny de munitions. Id est vray

Kk ij

388 MERCURE

qu'elle en avoit encore pour
prés d'un mois de temps ; mais
malgré toutes les choses dont
elle étoit bien pourvue , il lui
auroit esté avantageux de se
rendre , puisqu'il n'y avoit au-
cun moyen de l'empescher
d'estre prise un jour , & qu'elle
pouvoit épargner le monde
qu'elle a perdu depuis la re-
traite de Monsieur de Savoye
à Chivas jusqu'au jour qu'elle
a esté prise. Le Gouverneur se
trompoit , lorsqu'il s'imaginait
que Monsieur de Vendosme ,
impatient de la longueur du
Siege , ne manqueroit pas de
donner plusieurs assaus pour
le faire finir , & il comptoit
que l'impatience & la valeur
des François leur couteroient

cher , puisqu'ayant un grand nombre de mines , il ne manqueroit pas de les faire jouer : ce qui feroit perir les plus intrepides , dont on ne manque pas de se servir pour un assaut ; mais Monsieur de Vendosme n'écoutant que sa prudence en cette occasion , aimma beaucoup mieux prendre la Place plus tard que de l'acheter si cherement ; d'ailleurs il ne perdoit point de monde , ses troupes étoient bien à couvert , & ses bombes & son canon faisoient tous les jours diminuer notablement la Garnison , puisqu'outre les morts il y avoit tous les jours un si grand nombre de blessez , que les remèdes ayant manqué , on pre-

K k iij

390 MERCURE

noit les emplâstres qui avoient servi à ceux qui étoient morts de leurs blessures, pour les mettre sur les playes de ceux qui venoient d'estre blesez. Enfin les malades & les blesez étoient dans le plus pitoyable état du monde, il n'y avoit plus de couvert que dans le Donjon, où on ne les souffroit pas; ainsi ils étoient dans les rues, la plupart nuds & sans estre soignez, & exposez aux injures du temps & à nos feux. Tout cela dont Monsieur de Savoye étoit instruit, ne l'engagea point d'ordonner au Gouverneur de capituler, & trompé par les Allemans qui luy faisoient entendre tant par ceux qu'il envoyoit dans la Place, où il entroit rest-

jours quelqu'un , que par les signaux dont il étoit convenu avec le Gouverneur , il attendoit à tous momens le secours que Vienne luy avoit promis ; mais les troupes qu'il attendoit n'étant encore ny payées , ny complètes n'étoient pas en état de commencer leur marche , & cependant Monsieur de Savoye perdoit tous les jours les troupes les plus aguerries. Il doit cette perte aux Allemans, puisqu'ils ne luy avoient rien promis , il auroit pris d'autres mesures pour épargner ses troupes & peut-estre qu'il auroit pris un parti qui auroit empêché sa ruine totale , aussi est-il inouï que depuis dix mois que la Cour de Vienne luy promet des trou-

K k iij

392 MERCURE

pes, il n'ait pas reçu un seul homme. Il n'a deffendu Veruë pendant près de six mois, que dans l'esperance de ce secours, & l'on peut dire que ce siege est cause qu'il se trouve sans armée à l'ouverture de la Campagne. Pour reprendre le siege où je l'ay laissé, le Gouverneur de Veruë n'ayant plus d'espoir d'estre secouru, & se voyant presque sans vivres demanda à capituler le six d'Avril; mais ayant appris que Monsieur de Vendosme vouloit que la Garnison demeurast prisonniere de guerre, & d'un autre costé connoissant que Monsieur de Savoye ne pardonne point à ceux qui font de pareilles capitulations, il se trouva dans un cruel

embarras, puisqu'il étoit obligé de se fier à la clemence de Monsieur de Savoye, en se rendant prisonnier de guerre, ou à celle du Roy & de Monsieur de Vendosme en agissant en desesperé & contre les regles de la guerre, mais enfin ayant tout considéré, il crut qu'il agiroit avec plus de sureté, en poussant les choses aux dernieres extremitéz & en se rendant ensuite, plus persuadé de la clemence de Monsieur de Vendosme que de celle de Monsieur de Savoye, s'il avoit consenti plustost à se rendre prisonnier de guerre. Cette resolution prise, le Gouverneur fit mettre le 7. le feu à quantité de bombes, de grenades, de pots à feu & d'autres feux

394 MERCURE

d'artifice. Ensuite il demanda de nouveau à capituler ; mais on repondit qu'il falloit qu'il se rendist à discretion. Le Gouverneur ne pouvant encore se résoudre à se rendre sur cette réponse , fit jouer les mines qui renverserent les trois enceintes & tous les ouvrages, à la reserve du Donjon où il se retira , & le lendemain 9. il se rendit à discretion. Il sortit de la Place 4 r. Officiers , 16. Sergents & 700. soldats des troupes de l'Empereur commandez par Mr le Baron de Freising , Lieutenant Colonel du Regiment de Nigrelli : & des troupes de Monsieur le Duc de Savoye , 15. Officiers , 16. Sergens & 446. soldats commandez par Mr le

Comte d'Entreve , faisant en tout plus de douze cens hommes , en y comprenant les Officiers , l'Etat Major & trois cens malades ou bleffez. Il y a des Lettres qui portent que toutes ces troupes n'avoient pas de quoi foupper ce jour-là , & que Monsieur de Vendosme leur fit distribuer des vivres. Ce Prince dit au Gouverneur, *qu'ayant fait jouer ses mines contre les regles de la guerre , & qu'ayant contrevenu à ces regles en plusieurs choses , il étoit coupable de mort ; mais qu'il espérait que le Roy trouveroit bon qu'il lui laissât la vie , ainsi qu'à la Garnison.* On a trouvé dans la Place dix sept pieces de canon, dont trois ou quatre sont de 24. livres de balle , cinq mortiers ,

396 MERCURE

onze milliers de poudre, quantité de boulets & de grenades, & neuf drapeaux. Aussi-tôt après la prise de Veruë, Monsieur de Vendosme dépescha Mr le Marquis de Bröglia pour en apporter la nouvelle au Roy, & pour faire un détail à Sa Majesté de tout ce qui s'étoit passé en cette occasion, dont ce Marquiss'acquitta parfaitement bien. Cependant Monsieur de Vendosme envoya les troupes dans leurs quartiers, & laissa seulement seize bataillons au Comte Albergotti pour faire enlever l'artillerie & les munitions de la Place.

Veruë est une Ville de Piémont, dans le Comté d'Ast, sur les Frontières du Montferrat &

sur les bords du Pô, à seize mil-
les du Turin ; elle est sur une
éminence & tres-fortifiée. Les
Espagnols l'assiégerent en 1625.
On voyoit autrefois une Ins-
cription sur la Porte du Châ-
teau, où il y avoit un Cochon
lequel ouvroit la gueule pour
engloutir un Raisin qui luy pen-
doit sur la teste, avec ces mots ;

*Quando questo Porco pigliara l'uva,
Il Marchese di Monferrato piglia-
ra Verua.*

Cette Inscription avoit esté
mise pendant les guerres des
Piémontois & des Ferrarois ;
mais lorsque le Duc de Feria
assiégea cette Ville l'an 1625.
les Habitans de Veruë laisserent

398 MERCURE

le même corps & changeroient
ainsi les mots :

*Quando il Porco pigliara Pava,
Il Duca di Ferrara pigliara Verua!*

Le nom de Veruë estoit commun à toutes les Places situées sur des collines ou sur des rochers. La Ville de Veruë a produit de grands hommes & a donné lieu à de grandes disputes sur la verité de son origine. Politien y a fait quelque séjour aussi bien que Sacratius. C'est dans cette Ville que le Tasse alla passer quelques mois après qu'il fut sorti de sa prison de Ferrare. Il s'y plaisoit fort & il y auroit demeuré plus long-temps s'il n'avoit esté rappelé à Ferraro.

Pendant le séjour qu'il y fit il y revit son *Amynte*, à laquelle il changea quelque chose.

Pendant que Monsieur de Vendôme achevoit la conquête de Veruë, Monsieur le Duc de la Feuillade achevoit celle du Comté de Nice, par la prise de la Ville de ce nom. Je dis achevoit parce qu'il ne reste plus que le Chateau à prendre, & que bien que la conquête en soit fort difficile à cause de la situation, il ne peut manquer d'être pris, à moins que les vivres & les munitions ne durent éternellement, & que les troupes de la Garnison ne soient exemptes de maladie & de mort, & comme ce sont des choses impossibles, il ne s'agit que du plus

400 MERCURE

ou du moins pour voir ce Château sous l'obéissance du Roy, soit qu'on en fasse le Siege, soit qu'on se contente de le tenir si serré, que rien n'y puisse entrer. La conquête que Monsieur le Duc de la Feuillade vient de faire consiste dans la prise de Villefranche, de Sospello, du Fort ou Citadelle de Villefranche, des Forts de Montalban, de Sant-Ospitio, & de la Ville de Nice. Toutes ces Conquistes ont donné beaucoup de gloire à Monsieur le Duc de la Feuillade, non pas à cause de la force des Places & de la longueur des Sieges; mais parce qu'il s'est trouvé dans des situations embarrassantes; & qu'il a bien su prendre son parti. Les muni-

GALANT 401

mons & de canon qui luy de-
voient servir dans ces expedi-
tions , devoient arriver de
Toulon en même temps qu'il
arriveroit avec ses Troupes ,
mais les vents contraires les
ayant arrestez , il parut dans la
nécessité de demeurer dans l'in-
action , jusqu'à ce que tout ce
qu'il attendoit fust arrivé. Pen-
dant que les vents contraires
faisoient tous les jours redou-
bler son inquietude , & qu'il
brûloit d'impatience d'entrer
en action , il apprit qu'un Re-
giment composé de plusieurs
Nations & dont une partie avoit
esté levée en Suisse & ailleurs
sous le nom de Gardes de la Reine
d'Angleterre , avoit ordre de se
rendre à Toulon le 1^{er} Avril 1705. L. I.

402 MERCURE

jetter dans Villefranche, & qu'il marchoit pour cet effet, il envoya des Troupes pour le chercher, le combattre & empêcher l'exécution de son dessein, & ces troupes remportèrent l'avantage dont je vous ay déjà parlé, & ce Regiment fut dissipé en partie; mais Monsieur de la Feuillade impatient d'agir, & craignant que quelques troupes de ce regiment ne fissent de nouvelles tentatives, son courage & l'impatience qu'il avoit d'agir luy firent entreprendre le siege de Villefranche, quoique son canon ne fût pas encore arrivé. Vous avez scû le succès de ce siege, & que ce Duc fit bloquer le Château dans le même temps qu'il pressoit la

SCADANT 403

Ville. Ainsi-est après la prise de la Ville, Monsieur de la Feuillade dépêcha Mr le Chevalier de Miane pour rendre compte au Roy de ce qui s'estoit passé. Ce Chevalier qui avoit esté blessé d'une pierre qu'une bombe avoit fait écarter, ainsi que vous l'avez sçû, fut reçu de S. M. avec beaucoup d'agrément, & toute la Cour trouva beaucoup d'esprit dans la maniere dont il rapporta les nouvelles dont il étoit chargé, & dans ses réponses aux questions qu'on luy fit : Cependant Monsieur de la Feuillade pressoit toujours le Château de Villefranche, & ce Duc ayant appris, avant que de s'en estre rendu maître, l'avantage remporté par le Vice-amiral La Roche,

Ll ij,

404 MERCURE

crain que ce Vice-amiral profiteroit mieux de ces avantages, & qu'il ne manqueroit pas de se rendre devant Villefranche : ce qui l'obligea à presser le siege de la ville de Nice, quoiqu'il n'y pût employer que deux pieces de canon, & qu'il ne fût pas encore maître des autres postes dont j'ay déjà parlé. Son canon estant arrivé, tous ces postes ne durèrent gueres ; aussi avoit-il tellement avancé & mis toutes choses en si bon estat, qu'il avoit lieu de croire que tous ces postes ne tiendroient pas long-temps après l'arrivée de son canon. La ville de Nice fit grand feu de son avant que le nostre fût venu, & l'on peut dire que l'on

n'a jamais tant brûlé de pou-
 dre en si peu de temps. Tout
 nostre camp estoit couvert de
 boulets, & l'on en ramassoit tous
 les jours plusieurs centaines.
 Enfin Mr le Marquis de Carail
 Gouverneur de la place paroif-
 soit animé de la même ardeur &
 du même esprit que Monsieur
 de Savoye, & il sembloit qu'il
 fût résolu de périr plutôt que
 de rendre jamais la place. Pen-
 qu'il estoit ainsi animé, & que
 ses remparts estoient toujours
 en feu, son fils trouva moyen
 d'entrer dans la Place avec quel-
 ques soldats du regiment de la
 Reine d'Angleterre; dont j'ay
 déjà parlé, & qui avoit esté
 poussé & dispersé une seconde
 fois. Il sembloit que ce nou-

406 MERCURE

neau renfort dût augmenter son courage, & luy faire faire une plus longue résistance, mais dès que nostre canon fût arrivé, que Monsieur le Duc de la Feuilleade eût paru en personne, & que le canon eût commencé à tirer, l'ardeur du Gouverneur & de la garnison fut bien tost raisonnable, & après une défense peu opiniâtée, ils monterent au Château, & l'Evêque & les Officiers de la Ville vinrent au festin apporter les clefs à Monsieur le Duc de la Feuilleade, qui fit entrer quatre bataillons dans la Place, & Mr de Marquis de Usson, que le Roy a nommé Gouverneur de la Ville & du Comté de Nice, en prit aussitôt possession. La conquête de ce Pais qui

La coùté qu'environ 200. hom-
 mes, est due à l'activité & à la
 conduite de Monsieur de la
 Feuillade, & il est constant que
 s'il n'avoit pas fait pousser aussi
 promptement qu'il fit le regre-
 ment de la Reine d'Angleterre,
 & que s'il avoit attendu son ca-
 non pour prendre Villefran-
 che, & pour avancer le siege
 de tous les autres postes, & mé-
 me celui de la ville de Nice,
 il n'auroit commencé à battre
 Villefranche que dans le temps
 que Nice s'est rendu, & que
 quand il auroit attendu jusqu'à
 ce temps là pour battre Vil-
 lefranche dans les formes, on
 n'auroit rien pû luy reprocher,
 ainsi j'ay eu raison de dire que
 la prompte réduction de tous ces

postes, qui ferment l'entrée au secours que Monsieur le Duc de Savoye pouvoit attendre de ce costé-là, est dûë à l'activité & à la bonne conduite de Monsieur le Duc de la Feuilleade, qui sans canon & presque sans munitions n'a pas esté un moment sans agir après son arrivée, & qui a continué en même tems sans canon le siege de plusieurs postes, avec autant de vigueur & d'intrépidité, que si son armée avoit esté munie de la plus formidable artillerie. Je dois rendre la justice à Mr de Vauvray que ce Duc luy a renduë dans plusieurs de ses Lettres. Il estoit le pendant de l'Armée tant sur mer que sur terre, & tout ce qui a dépendu de luy & de ses soins,

soins, s'y est trouvé en abondance.

On ne peut donner trop de louanges aux troupes, qui ont presque toujours esté exposées à la pluie sans paroistre un moment rebutées, à l'exemple de leur General dont elles estoient charmée de la liberalité, des manieres honnestes, & du plaisir qu'il cherchoit à faire à tous ceux qui s'estoient distinguez, en allant luy-même au devant des moïens de leur rendre service. Aussi ces troupes ont-elles marqué, & marquent-elles encore tous les jours, qu'elles seront toujours prestes de le suivre par tout où il les voudra conduire. Aussi-tost après la prise de Nice, il dépêcha Mr le

Avril 1705. Mm

410 MERCURE

Comte de Suze neveu de feu Mr. l'Archevêque d'Auch, pour en porter la nouvelle au Roy. Ce Comte rapporta que le siege avoit duré 26. jours sans d'artillerie, que l'odeur de la fleur d'orange étourdissoit les Officiers & les soldats de la tranchée, qu'elle leur donnoit de grands maux de teste, & qu'elle les enyroit mesme, & qu'on avoit fait brûler du bois de senteur dans la tranchée pour faire cesser cette incommodité, ce qui avoit réussi. Il ajouta que Monsieur le Duc de la Feuilleade avoit souvent esté de jour & de nuit, & mesme à pied de Villefranche à Nice, ce qui l'avoit fait beaucoup maigrir. Aussi n'a t'on peut-être jamais vu plusieurs sieges entrepris en mesme temps sous un mesme General, sous les

GALANT 411

ordres & à sa veuë, & allant continuellement d'un siege à l'autre.

Nice est une Ville de Provence au Duc de Savoye avec titre de Comté & Evêché suffragant d'Ambrun. Son nom primitif qui luy fut donné par les Marseillois veut dire *Victoire*. Ils bâtirent cette Ville après avoir vaincu les *Liguriens*. La Ville de Nice s'est augmentée sur les ruines de *Cimelle* qui étoit la Capitale des *Vedantiens*. Nice a esté soumis aux Rois de Bourgogne & aux Comtes de Provence, & enfin elle a passé sous la domination des Ducs de Savoye. Le peuple de Nice a souvent tasché de secouer le joug des Comtes de Provence.

Mm ij

412 MERCURE

Berenger I I I. & Beranger V. Comtes de Provence luy firent la guerre, le premier en 1166. & le second en 1229. Amedée Duc de Savoye usurpa le Comté de Nice sur Jeanne Reine de Naples & Comtesse de Provence, pendant les troubles de Naples. Les Ducs de Savoye n'ont jamais pû pallier son usurpation ; ainsi nos Rois ayant le droit de la Maison d'Anjou par le testament de Charles Comte du Maine fait en faveur de Louis X I. la France par cette conquête rentre dans son ancien patrimoine.

Le Roy voulant faire rendre graces à Dieu de toutes ces conquestes envoya la Lettre suivante à Monsieur l'Archevêque

de Paris. Je ſçay qu'elle vous a déjà eſté envoiee ; mais comme ce qui n'eſt qu'en ſeuilles volantes ſ'égare ſouvent, & qu'on ne le peut dans la ſuite trouver, que lorsqu'il eſt inſéré dans de plus gros ouvrages, vous ne devez pas vous étonner ſi vous trouvez cette Lettre parmi les nouvelles que je vous envoie.

M m iij

414 **MERCURE**
L E T T R E
D U R O Y,

Ecrit à Monseigneur le Cardinal de NOAILLES,
Archevêque de Paris.

Pour faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise de Nôtre-Dame, en action de grâces de la prise de Veruë par l'Armée de Sa Majesté, sous le Commandement de M. le Duc de Vendôme ; & autres avantages remportez contre Mr le Duc de Savoye.

*M*on Cousin, le Siege de Vernë commencé par mon Cousin le Duc de Vendosme dès le 14. Octobre

*dermier , vient d'estre heureusement
 terminé le 8. de ce mois par la re-
 duction de cette Place qui s'est sou-
 mise à mon obéissance , & dont la
 Garnison s'est rendue à discretion
 après une deffense de près de six mois.
 Le Duc de Savoye par sa presence ,
 par l'union de toutes ses troupes , par
 les secours & par les rafraichisse-
 mens continuels qu'il. fournissoit à
 cette Place , n'a rien obmis de tout
 ce qui auroit pu rebuter d'autres
 troupes que les miennes : Mais tous
 ces obstacles n'ont fait qu'animer
 davantage leur courage & leur fer-
 meté dans toutes les occasions qui
 se sont présentées , & qu'à redoubler
 leur patience à supporter la rigueur
 d'un des plus rudes hyvers. Cette
 entreprise auroit esté plus prompte-
 ment terminée , si le Duc de Ven-*

416 MERCURE

domme encore plus occupé de la conservation de mes troupes que de sa propre gloire , instruit d'ailleurs de l'extrémité où étoient les Assiegez , n'avoit jugé plus à propos d'en différer le succès , que de l'avancer en exposant au peril inévitable de plusieurs mines dont il avoit connoissance , tant de braves Officiers & de Soldats , qui s'y seroient livrez avec la mesme ardeur dont il avoit esté témoin en tant de différentes occasions. Quoiqu'une partie considerable des troupes que j'ay en Italie fust employée à cette entreprise , qu'une autre partie composée d'Armée que j'ay en Lombardie apposée à celle de l'Empereur , que j'aye fait avancer un autre Corps de troupes vers Pignerol , que plusieurs bataillons soient employez au blocus

du Chasteau de Montmelian & à la conservation des Vallées ; j'ay néanmoins jugé à propos , pour oster au Duc de Savoye tous moyens de se procurer des secours ou par terre ou par mer , de former une nouvelle Armée dont j'ay confié le commandement au Duc de la Feüillade , soutenu des forces de mes Vaisseaux & de mes Galeres commandez par le Marquis de Roye , pour se rendre maistre de la Ville de Nice , des Ville & Chasteau de Villefranche & des Forts de Saint Ospice & de Montalban , ce qui a esté executé avec autant de capacité que de valeur. Des avantages si considerables qui ne sont dûs qu'à la protection du Ciel , m'obligent d'en rendre à Dieu de tres-humbles actions de graces. Ainsi je vous écris cette

418 MERCURE

Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum en l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maistre, ou le Maistre des Ceremonies vous dira de ma part : Sur ce, Je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Marly le 21. Avril 1705. Signé L O U I S ; Et plus bas, P H E L Y P E A U X.

Comme tout étoit en même temps en mouvement en Italie, & que Mr le Comte de Linange sçavoit que le siege de la Mirandole étoit résolu, il ordonna au General Pathé de mettre tout en usage pour y jeter du secours, & ce General n'oublia

rien pour satisfaire aux ordres qu'il avoit reçûs. Les deux Lettres suivantes qui sont de Monsieur le Grand Prieur , vous feront connoître ce qui s'est passé en cette occasion.

A Mantouë le 4. Avril 1705.

Sur des avis réitérez qu'un Corps des ennemis étoit arrivé à la Polizzella , d'où ils avoient déjà fait passer des troupes de l'autre costé du Pô , je viens de faire marcher Mr de Vaudrey avec deux Compagnies de Grenadiers & trois cent Chevaux de la Garnison d'icy , qui demain au soir joindra à Bondeno , Mr d'Esclainvilliers , qui y sera avec ce qu'il aura pu ramasser des troupes du Modenois ; le Blocus de

420 MERCURE

la Mirandole conservé, je croy que ces deux Corps ensemble feront celui de neuf cent chevaux & de huit cent hommes de pied, avec lequel j'ay ordonné à Mr de Vaudrey de marcher diligemment aux ennemis; & de les combattre par tout où il les trouvera. Si la compagnie grossit au bas Pô, j'y marcheray moy-même avec des détachemens de mes quartiers du Bressan que j'ay déjà mandez. Il est capital d'empêcher les ennemis de s'établir sur le Pô, en quelque endroit que ce puisse estre. Nous verrons comme ils feront pour venir à bout de ce projet, devant moy.

A Mantouë le 8. Avril 1705.

Les ennemis avoient passé le Pô à la Polizella au nombre de cinq ou six

*fit ces hommes. Ils ne se sont pas
 fait prier pour le rep. ff. n. lorsqu'ils
 ont sans approcher les troupes des
 deux Couronnes commandées par
 Mars de Mandry & Desclainvilliers.
 C'est le Sr. Roche qui commandoit
 ce détachement, qui en se retirant
 a pris la liberté d'emmener beau-
 coup de bœufs & de vaches des Etats
 de Sa Sainteté. L'on prétend qu'il
 avoit dessein de jeter au secours de
 vivres dans la Mirandole ; ce
 desinter projet ne luy a pas mieux
 réussi que ceux dont il s'est mêlé jus-
 qu'à présent. Pour faciliter son
 passage, on luy avoit préparé d'a-
 vance, à la Polizella, quatre
 grosses Barques qui jointes ensemble
 formoient un Pont volant sur lequel
 cent chevaux auroient pu passer de
 front. Pour remédier à l'avenir, à*

Avril 1705.

Nn

422 MERCURE

est inconvenient, j'ay mandé à Mr de Vaudrey de bruler & de couler à fond sous les bateaux & sous les moulins qui se trouvant sur le Pd depuis la Polizella jusqu'à son embouchure, & d'établir sur la Per-
série trois Regimens de Cavalerie, & un de Dragons &c qui, je croy
suffit pour nous rendre la tranquillité de ce costé-là.

J'ay esperé vous envoyer, avant que de fermer ma Lettre, la suite de ces nouvelles.

Je vous envoie une Lettre écrite par un Officier de l'armée de Monsieur le Maréchal de Villars.

A Sarbrick, le 27. Mars.

Nostre voyage a esté court & vif. Nous sommes tombez sur les quatriers des ennemis sans qu'ils en eussent aucun avis ; mais les rivières sont si débordées, qu'il n'y avoit qu'un seul Pont sur la Blize, défendu par une Redoute & quelques Retranchemens. On a fait passer des Grenadiers dans des nacelles qui les ont pris par la gorge de la Redoute, pendant qu'on escarmonchoit par devant. Le Commandant a esté pris avec trente Soldats des Troupes de Monsieur l'Electeur Palatin. On a raccommodé le Pont diligemment, & Mr d'Estief a couru à un quartier de Cavalerie ; mais comme le feu avoit averti les ennemis, &

N n ij

424 MERCURE

que leurs chevaux estoient plus frais que les nostres ; on en a peu pris. Le General Butler s'est sauvé avec la Garnison de Deux - Ponts. Celle d'Hernberg a échappé parceque Mr de Druy ; n'a pû passer la riviere de Horn. Nostre General a envoyé Mr du Rosel aux Deux Ponts qui a pris beaucoup de bagage des ennemis & fait plus de cent cinquante prisonniers.

Enfin nous sçavons par les prisonniers, & par quantité de deserteurs de plusieurs de leurs quartiers, que ceux de Kaiserslauter, Landshut, & plusieurs autres, ont tous fuy vers Mayence & Landau. Sans les playes horribles on les auroit poussez plus loin ; mais il est bon d'avoir chassé les ennemis qui devoient assieger Sarrelouis & Thim-

pille. Il n'en a pas cette grande
 fatigue. Monsieur de Villars nous
 défend qu'on mène ny hommes
 ny chevaux qui ne fassent en état
 de faire une marche de six ou sept
 jours.

Sa Majesté Britannique a
 nommé pour son Envoyé auprès
 du Roy d'Espagne Mr le Che-
 valier du Bourg, Gentilhomme
 ordinaire de la Chambre, &
 Chevalier de l'Ordre de Saint
 Jacques. Il est d'une des plus
 anciennes Maisons d'Irlande.
 Son attachement à la vraie Re-
 ligion l'obligea d'en sortir dès
 sa plus grande jeunesse. Il vint
 en France, & comme il aime
 l'étude & qu'il a naturellement
 du goût pour les Sciences, pour
 les Arts & pour les belles Let-

N n iij

426 MERCURE

tres, il en acquit en peu de temps une parfaite connoissance, & il apprit si bien nôtre langue, qu'il la parle parfaitement bien. Il alla ensuite à Rome, où il s'acquit en peu de temps l'estime & l'amitié des Cardinaux & des personnes les plus distinguées de cette Cour, & surtout du feu Pape, qui l'honora d'une estime & d'une protection que le Pape d'aujourd'huy luy continuë avec une bonté particulière. Il estoit en liaison avec un grand Prelat qui fut nommé par Sa Sainteté Nonce en Espagne. Il pria Mr le Chevalier du Bourg de faire avec luy ce voyage. Il se vit en peu de temps aussi distingué à Madrid qu'il l'estoit à Rome; &

la consideration où il estoit à Madrid le fit nommer Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. Il revint à Paris, où personne ne luy a refusé les distinctions qui sont dues à sa naissance & à son mérite. A son retour d'Espagne le Roy son Maître le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & S. M. B. le renvoyé à Madrid pour ses interets avec la qualité de son Envoyé. Il est tres-propre pour un pareil employ. Il a des talens particuliers pour les negociations. Il sçait parfaitement les interets des Princes, les droits des Souverains, & les loix & les usages de toutes les Nations. Il est de l'aveu de tout ceux qui le connoissent, homme d'un vray mé-

428 MERCURE

rite, qu'il soutient sans aucune affectation. Il est bien fait de sa personne, & tous les exercices instruisent & plaisent également. Il a de luy-même de grandes lumières, & son application luy a acquis un grand fond de discernement. Il a un art particulier de se faire des amis, de se ménager ceux qui acquiescent, son estime, & de se confier à ceux que son mérite luy a gagnés. Je ne puis oublier icy le témoignage qu'a rendu de luy un grand homme aussi distingué par ses lumières que par ses grands titres. Après avoir fait son éloge à l'occasion de l'employ qu'on luy donne, il a ajouté qu'il n'y avoit point d'homme de distinction qui ne eût

s'applaudir de l'estime de Mr le Chevalier du Bourg, & qui ne se fist honneur d'en faire son Amy. Ce choix justifie bien tout ce que je vous ay dit en tant d'occasions de l'esprit & du discernement de S. M. B.

Le mot de l'Enigme du mois dernier estoit *le Carefme* ; ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs le Chevalier de Simery & Chauvelot Avocat de Semur en Auvois : Fleury Avocat : Lorcau : Robinet proche S. Pierre aux Bœufs : de Sancé, Pensionnaire de Mr Thomas : Richard du Marais : le Philosophe neutre : le zélé Cartesien : le Medecin poly : le spirituel Abbé du quartier Saint Jacques : le

430 MERCURE

Glouc. de la rue des
Pamouffers : le grand Compere
de l'aimable Suzon de la rue
des deux Ponts : l'Ami content
de Versailles : le petit Loup de
Versailles & son grand Pere : le
Heros du Canada : D. L. & la
belle Brune du bout de la rue
Quinquempoix : l'Echo fidele :
& Mlles de Segny de Semur en
Auxois : Bailly du Fauxbourg S.
Antoine : du Moulier , la fille ,
de la rue de l'Echarpe : Rouf-
seau du quartier S. Merry : le
Vasseur du quartier S. Nicolas
des Champs : de la Vigne du
quartier S. Paul : la constante
Calesienne & sa fidele Amie :
Tamiriste : la charmante en-
jouée & l'aimable Prude sa sœur
de la rue des Canettes , derrie-

re la Madelaine : les trois sœurs
du quartier S. Sulpice : la fine
Manon de la rue S. Denis : la
brillante Heroïne ; & l'heureuse
marlée.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle.

ENIGME.

*J' ai suis d'une figure ronde
Par le cul, la teste, & le corps.
A voix haute on m'annonce la mon-
naie de, & l'on me salue.
Et les soirs sans rambos je sors ;
Comme j'affecte d'être rond
Mon corps ne se remplit que de ma-
tière ronde, & l'on me salue.
Et je fais la joye d'une ronde,
Quand on me vuide sur un rond.
Je rejoins les jeunes gens ;*

432 MERCURE

*Mon Maître chante leur oratoire ;
 Il attrape les plus sçavans
 Et si pour prix, on les fait boire ;
 On l'accuse par tout, dit-on,
 Qu'il n'a jamais eu de mémoire ;
 Mais pour empêcher de le croire
 On l'entend fort souvent qu'il repase
 son nom.*

Les paroles que je vous en-
 voye sont de Mlle des Houliè-
 res. Vous sçavez qu'elle a hérité
 du talent merveilleux que sa
 mère avoit pour la Poësie, que
 cette Demeille a infiniment d'es-
 prit, & qu'elle n'est pas moins
 estimée par son bon cœur que
 par les beaux talens qu'elle pos-
 sède. Les paroles ont esté mises
 en air par Mr de la Tour, il y a
 long - temps que sa repuration
 vous

GALANT 433

vous est connue ; ainsi rien ne doit manquer à l'air & aux paroles que je vous envoie.

A I R N O U V E A U.

*Venez petits Oiseaux sous ces
charmans ombrages*

De mon Iris annoncer le retour.

Venez célébrer un amour,

*A qui le temps ne peut faire d'ou-
trages.*

*Pour rendre mon bonheur plus
doux,*

*Quand vous aurez admiré cette Bel-
le,*

Partez, volez, séparez-vous,

A mes jaloux, portez-en la nouvelle.

La protection du Ciel vient
de paroître pour un Monarque
qui travaille continuellement
au bien de son Peuple & à l'agrandissement

Avril 1705. Oo

434 MERCURE

de la véritable Religion. Cette protection a éclaté par la ruine totale du Fanatisme, dont la racine vient d'être coupée. C'étoit une espèce de folie dont tous les mouvemens estoient furieux, & qui n'avoit aucun caractère de Religion, de quelque côté qu'on la pût regarder. L'Eglise abhorre le sang, & l'on ne voit point de Religion quelque ridicule & quelque éloignée du bon sens qu'elle soit qui enseigne à le verser. Jamais la rage & la fureur ont-elles été plus outrées que celles qui engageoient les Fanatiques à égorger tous ceux qui tomboient dans leurs mains, lorsqu'à des scelerats qui avoient toujours fait profession de la plus grossière ignorance &

qui ne sçavoient ny lire ny écrire, des filles instruites à faire les Bacchantes disoient que le Ciel leur avoit inspiré de leur dire de les massacrer. Qu'avoient fait à ces Fanatiques les enfans qu'ils égorgoient dans le ventre de leurs mères ? & ces enfans avoient ils travaillé à leur empêcher de professer leur Religion ? si l'on peut dire que des gens occupez sans cesse aux merveilles sans distinction de sexe ny d'âge, & aux brûlemens continuels ayent une Religion. Enfin la racine de ce Fanatisme, qui n'écoutoit que la fureur, & qui ne subsistoit que dans le sang, vient d'estre coupée, & il faudroit un grand nombre d'années avant qu'il pût éclore de nou-

Oo ij

436 MERCUR

veau. Il n'a plus de Chefs, ses Sectateurs sont découverts, il n'a plus de magasins, il n'a plus d'armes, il n'a plus de poudre, il n'a plus de Tresorier. Tous les ressorts cachez qui le faisoient mouvoir sont découverts. Il n'a plus d'azile, & le Ciel a plus fait en un jour pour sa destruction que les hommes n'auroient pu faire en plusieurs années, & comme cette destruction est l'ouvrage du Ciel, il y a lieu de croire qu'on n'entendra de long-temps parler de Fanatiques, & que ceux qui sont encore dans un état incertain sur la Religion à laquelle ils doivent s'attacher, faisant de serieuses reflexions sur la maniere dont les Fanatiques ont vécu, ne trouveront pas

qu'il y ait jamais eu aucun acte de Religion dans ce qu'ils ont fait, & remercieront le Ciel d'avoir anéanti un parti dans lequel le libertinage les auroit pu faire donner.

Il est constant que les pluies n'ont presque point cessé à Gibraltar depuis que cette Place est assiégée. Elles avoient redoublé & gâté le pays avant que Monsieur le Maréchal de Tossé arrivast devant cette Ville. Vous avez eu des preuves certaines qu'elles ont continué fortement après l'arrivée de ce Maréchal, & personne n'ignore que la tempeste & les pluies étoient grandes, lorsque le Vice-Amiral Lake est arrivé devant cette Place ; ainsi la

O.o iij

438 MERCURE

pluspart des travaux sont demeurez inutiles , & les troupes qui font ce siege ayant beaucoup souffert , & le temps ne leur permettant pas de pousser leurs attaques , elles se contenteront de tenir la Place serrée pendant quelque temps , sans avancer leurs travaux : ce qui sera tres-préjudiciable à la Garnison qui ne pouvant s'étendre dans les terres & ne pouvant en rien tirer, souffrira cruellement & manquera souvent de plusieurs choses , de sorte qu'il faudra que les Alliez ayent continuellement un grand nombre de Vaisseaux en mer pour ravitailler la Place & pour escorter les Bâtimens qui y porteront des vivres : ce qui coûtera

GALANT 439

cent fois autant qu'une armée de terre qui ne manquera de rien étant dans son pays, & ayant toutes choses à portée, cela est si vray que les Anglois s'étant trouvez dans une pareille situation lorsqu'ils étoient maîtres de Tanger & que ne pouvant rien tirer des terres, étant resserrez comme ceux de Gibraltar le sont aujourd'huy, ils aimèrent mieux abandonner la Place que d'estre obligez d'avoir toujours des Escadres en mer pour porter des vivres, quoiqu'il leur fust plus facile, qu'il ne leur est aisé d'en porter aujourd'huy à Gibraltar, puisqu'ils n'avoient point alors de Vaisseaux ennemis à craindre. Jugez par là si la situation où ils sont

440 MERCURE

à l'égard de Gibraltar, leur est
avantageuse, & si après que
leurs Escadres n'auront point
cessé d'aller & de venir pour y
porter des vivres, avec une dé-
pense immense, ils ne doivent
pas encore craindre de perdre
tout le fruit de leurs peines,
lorsque Monsieur le Comte de
Toulouse sera en mer.

Je ne vous dis rien des armées
du Rhin, de la Moselle, de la
Meuse & du Brabant. L'ouver-
ture de la Campagne s'appro-
che. Chacun se prépare avec
chaleur à l'ouvrage; mais chacun
craignant que ses desseins ne
soient découverts, tâche de
faire croire par sa manœuvre
& par ses discours, autre cho-
se que ce qu'il a résolu de faire;

& il y en a peut-estre qui attendent que leurs ennemis ayent commencé à faire connoître tout de bon leurs véritables projets , afin de prendre des mesures sur ce qu'ils croiront devoir faire.

Quant à ce qui regarde les affaires d'Italie du costé de Monsieur le Grand Prieur , j'ajouteray aux deux Lettres de ce Prince que vous venez de trouver dans la mienne , que sur l'ordre qu'il avoit donné de brûler les batteaux dont il y est parlé , il a bien voulu écouter l'accommodement qu'on luy a proposé , & faire garder de son costé toutes les barques & les bâtimens , & attendre à y faire mettre le feu que les Imperiaux

442 MERCURE

vinssent pour s'en saisir. A l'égard du gros renfort qui avec les troupes de Mr le Comte de Linange doit composer l'armée que Mr le Prince Eugene doit commander, il n'y a point à douter que cette armée ne pénétre dans quelques endroits d'Italie, & il se trouve souvent que de très-grosses armées ne peuvent empêcher de très-petits corps de passer des Rivières, parce qu'elles n'en peuvent garder tous les bords à la fois ; mais tous ces passages que les partisans de ceux qui traversent ces rivières chantent comme des Victoires, n'aboutissent souvent qu'à faire battre ceux qui les ont passées, ou du moins n'aboutissent à rien, puisqu'une

armée infiniment inférieure à celle qu'elle a en teste , loin de s'attacher devant elle à aucune entreprise , est souvent bien embarrassée à trouver les moyens de s'empêcher d'être battue. Que fera Mr le Prince Eugene quand il aura en teste toutes nos forces d'Italie rassemblées ? Et que pourra-t-il faire dans le Piémont, s'il y vient, que d'achever de ruiner le pays & de ruiner son armée, puisqu'il ne trouvera pas à vivre dans un pays dont les habitans n'ont pas de quoi subsister ? ainsi il court risque d'être battu & de mourir de faim. Voilà ce qui lui peut arriver , s'il avance trop , & s'il n'avance pas, il fera connoître qu'il ne peut rien

444 MERCURE

faire pour les Alliez. La suite nous fera bientôt voir comment les choses tourneront. Je ne dis rien ordinairement de l'avenir & je le laisse à ceux qui n'ont rien autre chose pour grossir leurs nouvelles ; mais je n'ay pû m'empêcher d'avancer ce que je viens de dire ; la chose me paroissant vrai-semblable & naturelle.

Je suis persuadé que vous recevrez des nouvelles de la prise de la Mirandole aussi-tôt que ma Lettre. Mr de Lapara fait ce siege, auquel il commande tant en qualité de Lieutenant general que d'Ingenieur principal.

Il y a des Lettres qui portent que Mr le Marquis de Senante ; est de retour de Turin, & qu'il

a

a apporté le consentement de Monsieur le Duc de Savoye pour la neutralité du Chasteau avec la Ville de Nice , pour six mois , pendant lequel temps on ne tirera ny de part ny d'autre. Cette Ville jouïra des mêmes privileges dont elle jouït pendant la derniere guerre , lorsqu'elle fut prise par les troupes du Roy.

L'abondance de la matiere qui entre ordinairement dans mes Lettres m'a tellement accablé ce mois-cy, que je me trouve obligé de fermer celle que je vous envoie , quoy qu'il me reste une infinie d'articles que je reserve pour le mois prochain. Ils n'auront pas la grace de la

Avril 1705.

P p

446 MERCURE

nouveauté, mais peut estre trou-
verez - vous quelque chose de
nouveau dans ce que je vous
diray touchant ces articles.

Je dois ajouter icy que le com-
pliment que j'ay mis dans ma
derniere Lettre, & que j'ay dit
que le P. Gaillard, Jesuite, avoit
prononcé devant le Roy le jour
de la Purification, n'a point esté
fait par ce Pere. J'ay vû celuy
qu'il eut l'honneur de faire ce
jour-là à Sa Majesté, & je l'ay
trouvé si beau que je voudrois
pouvoir vous en envoyer une
copie. Je ne manqueray pas de
satisfaire la curiosité que vous
devez avoir là dessus, si ce com-
pliment peut tomber entre mes
mains.

Dans la Liste des Officiers de

GALANT 447

de l'Escadre des Vaisseaux de Malte, dont je vous ay fait part le mois passé, on a mis le Chevalier Frere Henry-Louis de la Marie, de France, & il faut le Frere Henry-Louis de Beaupoil de S. Aulaire de Lanmary, du grand Prieuré de France. Il est frere de feu Mr le Marquis de Lanmary, grand Echançon de France, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine.

J'av mis dans la même Lettre que Mr de Tournemine avoit vendu la Compagnie des Gendarmes de la Reine à Mr de Vertilly, & c'est au contraire Mr de Tournemine qui a acheté cette Compagnie.

Pp ij

448 MERCURE

Il y a dans l'Article de la mort de Mr l'Archevesque d'Auch, dans ma Lettre du mois passé, que Me la Comtesse de la Suze, si celebre par ses beaux-écrits, estoit de la même Maison que feu Mr l'Archevêque d'Auch, mais il n'y a point de parenté entre ces deux Maisons, l'une étant *de la Suze* & l'autre *de Suze*.

Il ne faut pas s'étonner si dans d'aussi grandes Lettres que les miennes, & faites en si peu de temps, il se glisse tous les mois quelques fautes; elles viennent la plupart des Memoires qui me sont envoyez, & comme je manque de temps pour y faire reflexion, ces fautes se glissent

GALANT 449

insensiblement dans mes Lettres. Je suis, Madame, &c.

A Paris ce 2. May 1705.

Je vous prie de remarquer le jour de la date de ma Lettre, afin que si vous la recevez plusieurs jours après, vous ne vous plaigniez pas que je ne vous ay point fait part des événemens qui seront arrivez entre le jour de la date de ma Lettre, & celuy que vous la recevrez.

A V I S.

Le Mercure du mois prochain paroistra le Samedi 6. de Juin.

TABLE.

P Relude contenant les manieres obligeantes du Roy envers Mr le Marquis de Bedmar,	1
Nouvelles de l'Amerique septen- trionale,	12
Les Princes de Castiglione saluent le Roy,	55
Regiment donne par le Roy d'Es- pagne,	56
Harangue faite à Mr le Maréchal de Villars,	58
Premier article des morts,	63
Sonnets,	87
Profession,	92
Nomination de Mr Amelot à l'Ambassade d'Espagne,	94
Le P. de la Ruë, est nommé Confes- seur de Madame la Duchesse de Bourgogne,	95
Autre Regiment donne par le Roy.	

T A B L E.

<i>d'Espagne,</i>	99
<i>Lettre au sujet du Service & de l'Oraison funebre de Me la Du- chesse d'Aiguillon, prononcée à Aiguillon,</i>	102
<i>Carte Genealogique des Rois d'Es- pagne,</i>	138
<i>Succès du Portrait du Roy, gravé par Mr Thomassin,</i>	142
<i>Gouvernement de la Basse-Autri- che donné,</i>	143
<i>Charge de Vice-Chancelier de l'Em- pire donnée,</i>	145
<i>Abbaye de la Couture donnée par le Roy,</i>	147
<i>Six articles de Charges, de Regi- mens de Titres & Evechez don- nez par le Roy d'Espagne,</i>	148
<i>Homelie prononcée par le Pape,</i>	164
<i>Second article des morts,</i>	167

TABLE.

<i>Reception de Mr l'Evesque de Soissons à l'Academie Française, 192</i>	
<i>Suite du voyage des Religieux de la Trappe à Florence,</i>	216
<i>Benefices donnez par le Roy la veille de Pasque,</i>	228
<i>Lettre de Berlin,</i>	273
<i>Mort de Monsieur le Duc Maximilien de Baviere,</i>	294
<i>Liste des Cardinaux, Archevesques, Evesques & autres Deputez à l'Assemblée générale du Clergé de France,</i>	314
<i>Lettre contenant l'entrée de Mr l'Evesque d'Auxerre à Auxerre,</i>	321
<i>Mariage de Mr le Comte de Fimarcon,</i>	326
<i>Mariage de Mr le Marquis d'Epinau S. Luc,</i>	339
<i>Addition à l'article de Mr le Mar-</i>	

T A B L E.

<i>quis de Meiorada ,</i>	344
<i>Manifeste de S. A. E. de Baviere avec la Lettre de S. A. E. de Co- logne à S. M. I.</i>	347
<i>Livre intitulé la Langue ,</i>	348
<i>Autre intitulé Ecclesiasticæ Ju- risdictionis vindiciæ ,</i>	351
<i>Relation du combat donné entre 3. Vaisseaux du Roy & 35. Vais- seaux ennemis ,</i>	idem
<i>Mort. de Monseigneur le Duc de Bretagne ,</i>	363
<i>Autre mariage ,</i>	372
<i>Abregé curieux de tout le siege de Veruë & ce qui s'est passé à la prise de cette Place ,</i>	376
<i>Détail de tout ce qui s'est passé à la prise du Comté de Nice ,</i>	392
<i>Nouvelles d'Italie ,</i>	418
<i>Lettre d'un Officier de l'Armée de Mr de Villars ,</i>	422

TABLE.

<i>Mr le Chevalier du Bourg est nommé par S. M. B. son En- voyé en Espagne,</i>	425
<i>Articles des Enigmes,</i>	429
<i>Affaires des Fanatiques,</i>	433
<i>Situation des Affaires de Gibral- tar,</i>	437
<i>Situation des affaires depuis le Brabant jusqu'au Rhin,</i>	440
<i>Suite des affaires d'Italie,</i>	441
<i>Grand nombre d'articles reservez,</i>	445
<i>Fautes de ma derniere Lettre corri- gées, sur tout à l'égard du dis- cours prononcé devant le Roy par le P. Gaillard,</i>	446
<i>Avis,</i>	449

Avis pour placer les Figures.

La Chanſon qui commence par ces mots, *Où ſont-ils, &c.* doit regarder la page 343.

Celle qui commence par ces mots, *Venez, petits Oiſeaux, &c.* doit regarder la page 433.

Page 343. ligne 4. liſez, frappé, & non frappée.

Page 345. lig. 13. liſ. Jus patronat & non ſuſpatronat.

